

haute 
savoie
le Département

LE DÉPARTEMENT

PROPOSE LE DISPOSITIF D'INITIATIVES
ÉDUCATIVES LOCALES (SIEL) 2024-2025

COLLÈGES

LE DÉPARTEMENT ACCOMPAGNE SES COLLÉGIENS




D'INFOS

hautsavoie.fr



haute savoie



le Département



Au-delà de ses missions premières envers les collèges (construction, fonctionnement, accueil, restauration, hébergement, entretien général et technique), le Département de la Haute-Savoie accompagne au quotidien ses 43 000 collégiens dans l'éducation, qui demeure au cœur de ses priorités.

À cet égard, l'Assemblée départementale a voté un Plan Pluriannuel d'Investissement sans précédent : 13 nouveaux collèges et 14 collèges en réhabilitation. Ce plan pluriannuel d'investissement massif représente un milliard d'euros.

Le collège de Vulbens, premier de cet ambitieux projet, a accueilli 581 élèves pour son ouverture à la rentrée 2023-2024.

Le financement du Département, en fonctionnement et en investissement, permet d'optimiser l'environnement de travail des élèves, des équipes pédagogiques et des agents départementaux, notamment en renforçant les équipements numériques, en améliorant la qualité des repas et en investissant dans les restaurants scolaires au travers de nouveaux matériels.

L'année 2023 a également été à nouveau marquée par une hausse des coûts et notamment de l'énergie : le Département a réitéré son soutien par le vote d'une enveloppe supplémentaire de 2,54 millions d'euros, pour pallier cette situation.

Le Conseil départemental, soucieux de l'importance de l'épanouissement et de l'enrichissement des connaissances par des projets pédagogiques innovants, maintient massivement son Soutien aux Initiatives Éducatives Locales (SIEL), qui vous sont présentées dans cette offre.

Les activités phares, telles que Savoir Nager, Savoir Skier, Savoir Secourir, Savoir Rouler à Vélo, mais également tout un panel d'activités artistiques, culturelles, citoyennes, sportives ou encore de sensibilisation au développement durable et à la nature ainsi qu'à l'orientation professionnelle, sont proposées aux collégiens. Menés par les équipes enseignantes, en partenariat avec l'Éducation nationale et s'appuyant sur des acteurs locaux, les projets choisis par les collèges seront l'occasion pour les jeunes d'apprendre autrement et de découvrir les richesses de nos territoires et sites départementaux.

Pour l'année 2022/2023, le Département a ainsi consacré 2,5 millions d'euros à la réalisation des projets SIEL.

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire riche en projets éducatifs pour vos élèves et nous vous souhaitons, au nom de tous les Conseillers départementaux, une excellente rentrée 2024.



Martial Saddier
Président du Conseil
départemental
de la Haute-Savoie



Myriam Lhuillier
Vice-présidente
déléguée à la culture
et au patrimoine



Jean-Philippe Mas
Vice-président délégué
à la jeunesse, à l'éducation
et à la politique de la ville



Odile Mauris
Présidente de la commission
éducation, jeunesse, sport,
culture et patrimoine

SOMMAIRE

Édito	2	Art contemporain	78
SPORT		Archipel Art Contemporain	79
Savoir Nager	8	Atelier Canopé 74	83
Savoir Skier	10	Chapelle de la Visitation	84
Savoir Rouler À Vélo	12	Crèmerie	85
Savoir Naviguer	14	Espace Enchanté	86
Collégiens en refuge	16	Image Temps	89
Activités sportives de pleine nature	18	Imagespassages	93
		L'Angle	95
		Le Point Commun	96
		Phil'arts, espace d'exposition	99
SAVOIR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT		Pôle Land Art Départemental Ferme de Chosal	100
Composter au collège	22	Punctum Remotum	102
Exp'Air	24	Villa du Parc - Centre d'art contemporain	106
Visite du Barrage-Centrale de Génissiat	26	Cinéma	110
Connaître ma nature	28	Auditorium de Seynod	111
Réintroduction du pygargue à queue blanche	30	Citia	112
Sensibilisation au milieu naturel aquatique	32	Décod'Art	116
Sensibilisation à la faune et à ses besoins de déplacement	34	FOL74/CDPC	117
Projets Développement durable à l'initiative du collège	36	Label Vie d'Ange	121
Projets Espaces Naturels Sensibles à l'initiative du collège	38	Spectacle vivant & littérature	124
		Auditorium de Seynod	125
SAVOIR PROTÉGER ET SE PROTÉGER		Bonlieu Scène Nationale	126
Savoir Secourir	42	Château Rouge	127
Sécuricar	44	Glitch	130
Projets Sante-Prévention-Citoyenneté à l'initiative du collège	46	Grand Bureau	132
		Le Brise Glace	133
		Maison des Arts du Léman	137
		Orchestre de la Suisse Romande	140
		Orchestre des Pays de Savoie	142
SAVOIR PRÉPARER		Patrimoine & architecture	144
SON ORIENTATION PROFESSIONNELLE		Abbaye d'Abondance	145
Classe en entreprise	50	Archipel Butor	146
Parcours découverte : Un, deux, bois... métiers !	52	Archives départementales	149
Salons d'orientation et tout autre projet d'Orientation professionnelle à l'initiative du collège	54	CAUE de Haute-Savoie	150
Découverte des métiers de l'Industrie	56	Chartreuse de Mélan	153
		Château de Clermont	154
		Château des Rubins	156
Ressources du Département en faveur de la jeunesse	58	Domaine Découverte Vallée d'Aulps	158
		Musée de l'Horlogerie et du Décolletage	160
		Musée du Chablais	161
		Musée Notre Histoire Rumilly	162
		Musée Paysan - Paysalp	163
ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE		Mémoire	164
Les Chemins de la culture, projets d'éducation artistique et culturelle	60	Archives départementales	165
		CNRD	166
Projets libres		Musée Paysan - Paysalp	168
Sensibilisation artistique, mode d'emploi	68	Site des Glières (Plateau des Glières)	169
Pratique artistique, mode d'emploi	69	Site des Glières (Morette)	172
Résidence d'artiste, mode d'emploi	70		
		Ressources : structures culturelles du département	174
Projets clés en main		Vos correspondants académiques	178
Éducation aux médias et à l'information	72	Vos contacts au Département	180
Globule Radio	73		
Radio Magny	75		
Radio Mont Blanc	76		
TV8 Mont Blanc	77		

INTRODUCTION

Soucieux de l'enjeu de l'éducation dans le développement de l'élève, le Département soutient la mise en œuvre de projets éducatifs élaborés dans le cadre du Dossier SIEL (Soutien aux Initiatives Éducatives Locales).

Les thématiques qui vous sont proposées sont les suivantes :

- éducation au sport et aux activités sportives de pleine nature,
- éducation à la protection de la nature et au développement durable,
- éducation à la santé, la prévention et à la citoyenneté,
- éducation à l'orientation professionnelle,
- éducation artistique et culturelle.

Ce guide est destiné aux équipes pédagogiques et de direction des collèges publics et privés de Haute-Savoie.

CALENDRIER D'INSCRIPTION

Ouverture de la saisie du questionnaire :	Du 9 mai au 10 juin 2024
Notifications aux établissements :	Rentrée 2024-2025

IL EST ATTENDU DES COLLÈGES :

- **D'être responsable du choix de la structure / association / expert** pour la réalisation des projets à initiative des collèges pour l'animation en milieu scolaire : respecter le cadre déontologique et la sensibilité du public collégiens auquel ils s'adressent ;
- **de garantir le bon déroulement de l'animation en classe** : le professeur reste le pilote de la séance en s'assurant de la présence d'un adulte de l'établissement par groupe d'élèves ;
- **de fournir le bilan de réalisation de l'action, réalisée ou non**, (plateforme portail collèges), dès celle-ci terminée et le paiement acquitté.

IL EST RAPPELÉ AUX COLLÈGES :

- **Les dépenses de matériel et de denrées alimentaires ne sont pas éligibles au remboursement ;**
- **aucune participation financière n'est demandée aux familles.**

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE :

- Projets culturels : se référer à chacun des projets dans les pages concernées
- Pour tous les autres projets : enveloppe maximale allouée, correspondant au nombre d'élèves total du collège x 50 €

Toutes les demandes seront étudiées par les services instructeurs, selon les différentes thématiques.

Nous attirons votre attention sur l'éventualité de devoir prioriser les projets que vous souhaitez mener, afin de respecter l'enveloppe budgétaire maximale. La subvention sera versée après réception des factures dans la limite du maximum alloué (sauf en cas de hausse d'effectif due à l'arrivée de nouveaux élèves après le dépôt des projets).

AUTORISATIONS DE DROITS À L'IMAGE

Vous allez mener certaines des actions présentées dans ce guide avec vos élèves à la rentrée prochaine grâce au soutien du Département.

Celui-ci pourrait être amené à valoriser ces actions en effectuant des reportages photo ou vidéo. Aussi, nous aurons besoin de recueillir l'autorisation des parents et des élèves.

Le formulaire est téléchargeable sur la plate-forme de dépôt des projets : rubrique " MES INFORMATIONS ".

Ce document devra être remis à chacun de vos élèves à la rentrée de septembre et conservé par le collège pour une mise à disposition du Département si nécessaire.



haute
savoie
le Département

TYPES DE PROJETS

SPORT

Savoir Nager

Savoir Skier

Savoir Rouler À Vélo

Savoir Naviguer

Collégiens en refuge

Activités sportives de Pleine Nature

SAVOIR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Composter au collège

EXP'AIR - La pollution de l'air démasquée

Visite du Barrage-Centrale de Génissiat

Connaître ma nature

Réintroduction du pygargue à queue blanche

Sensibilisation au milieu naturel aquatique

Sensibilisation à la faune et à ses besoins de déplacement

Projets Développement durable à l'initiative du collège

Projets Espaces Naturels Sensibles à l'initiative du collège

SAVOIR PROTÉGER ET SE PROTÉGER

Savoir Secourir

Sécuricar

Projets Santé-Prévention-Citoyenneté à l'initiative du collège

SAVOIR PRÉPARER SON ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Classe en entreprise

Un, deux, trois... métiers !

Salons d'orientation et tout autre projet d'Orientation professionnelle à l'initiative du collège

Découverte des métiers de l'Industrie

LES CHEMINS DE LA CULTURE : ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Projets clés en main, sensibilisation artistique

Projets clés en main, pratique artistique

Projets libres, pratique artistique

Projets libres, sensibilisation artistique

- Destination Culture

- Destination Mémoire

Résidences d'artistes au collège



SPORT



haute 
savoie
le Département



SAVOIR NAGER

La maîtrise de la compétence « Savoir Nager » est un enjeu essentiel de sécurité. Elle apparaît d'autant plus cruciale dans notre département qui, disposant de nombreuses rivières et de 2 lacs (Annecy et Léman), permet la pratique de diverses activités nautiques (voile, canoë-kayak, aviron, etc.).

OBJECTIFS

Le dispositif « Savoir Nager » offre un cadre particulièrement propice à l'apprentissage de la natation pour :

- Maîtriser le milieu aquatique ;
- valider l'Attestation Scolaire Savoir Nager ASSN permettant d'accéder à toute activité nautique ou aquatique susceptible d'être programmée dans le cadre des enseignements obligatoires d'EPS.

Toutes les modalités relatives à ce dispositif sont à retrouver dans le cahier des charges consultable dans :

- l'ENT, en vous connectant sur maclasseenhautesavoie.fr ;
- la plateforme Haute-Savoie rubrique Mes démarches.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL dont le lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- élabore le budget prévisionnel ;
- soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- fournit un bilan financier après réalisation.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

Tout le niveau 6^e



QUAND ?

Sur temps scolaire, toute l'année.



MODALITÉS FINANCIÈRES

Dépenses éligibles : transport, entrées, heures de moniteurs diplômés si nécessaire pour la réalisation du projet.

Projet financé au sein de l'enveloppe maximale de 50 € / élève (calculée sur la base de l'effectif prévisionnel du collège), allouée pour la réalisation de l'ensemble des projets hors culture.



SAVOIR SKIER

La maîtrise de la compétence « Savoir Skier » constitue un enjeu sécuritaire, inhérent aux pratiques sportives dans un département de montagne où le ski occupe une place prédominante et une approche culturelle de la connaissance du territoire et des stations de ski.

OBJECTIFS

- S'initier à la pratique du ski nordique, alpin ou du snowboard ;
- obtenir, sur proposition des professeurs d'EPS, l'Attestation Scolaire Savoir Skier ASSS, conçue par la Direction Académique pour validation des attendus de fin de cycle ;
- sensibiliser les élèves aux risques liés à la pratique du ski.

Toutes les modalités relatives à ce dispositif sont à retrouver dans le cahier des charges consultable dans :

- l'ENT, en vous connectant sur maclasseenhautesavoie.fr ;
- la plateforme Haute-Savoie rubrique Mes démarches.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL dont le lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- élabore le budget prévisionnel ;
- soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- fournit un bilan financier après réalisation.

Des projets de sensibilisation et de prévention des risques liés à la pratique de la montagne (nivologie, utilisation d'un appareil de recherche de victimes d'avalanche) peuvent s'adosser à la fin du cycle « Savoir Skier » sur pistes balisées et sécurisées (Cf. rubrique Projets « Activités de Pleine Nature »).

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

Tout le niveau 5^e.



QUAND ?

Sur temps scolaire, de décembre à mars (hors vacances scolaires nationales, sauf accord de la station).



MODALITÉS FINANCIÈRES

Dépenses éligibles : transport, forfaits, heures de moniteurs diplômés, location de matériel.

Projet financé au sein de l'enveloppe maximale de 50 € / élève (calculée sur la base de l'effectif prévisionnel du collège), allouée pour la réalisation de l'ensemble des projets hors culture.



ROYAL SPLENDID

haute savoie
le Département

BURGERS & TAPAS

haute savoie le Département

SAVOIR ROULER À VÉLO

Le Département soutient fortement le dispositif d'apprentissage du Savoir Rouler à Vélo qui s'inscrit dans la politique départementale en faveur du vélo.

OBJECTIFS

- Faire découvrir ou améliorer la mobilité des collégiens de 6^e, afin de leur permettre de se rendre au collège en vélo en toute sécurité et d'adapter leur comportement aux situations rencontrées ;
- favoriser les déplacements individuels des élèves de leur domicile vers divers lieux d'activités (collège, loisirs, etc.)

Toutes les modalités relatives à ce dispositif sont à retrouver dans le cahier des charges consultable dans :

- l'ENT, en vous connectant sur maclasseenhautesavoie.fr ;
- la plateforme Haute-Savoie rubrique Mes démarches.

À consulter pour le montage du projet :

- ac-grenoble.fr/article/developpement-sport-pour-tous-haute-savoie-122436
Rubrique Savoir Rouler à Vélo
- sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL dont le lien d'accès à la plateforme de recueil des projets Haute-Savoie services est envoyé par mail aux Chefs d'établissement.

L'enseignant :

- évalue la période à laquelle il souhaite mettre en place l'activité ;
- élabore son projet et le budget prévisionnel ;
- soumet son projet pour validation au Chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
Niveau 6^e.



QUAND ?
Toute l'année.



MODALITÉS FINANCIÈRES

Prise en charge de la prestation (*location vélos, intervenants*).

Projet financé au sein de l'enveloppe maximale de 50 € / élève (*calculée sur la base de l'effectif prévisionnel du collège*), allouée pour la réalisation de l'ensemble des projets hors culture.



SAVOIR NAVIGUER

Dans la continuité de sa politique en faveur des actions éducatives à destination des collégiens, le Département souhaite développer l'apprentissage de la voile via le dispositif « Savoir Naviguer ».

OBJECTIFS

- Permettre à chaque collégien de s'initier à la pratique de la voile ;
- niveau 1 : se déplacer à la voile dans un périmètre réduit avec aménagement du plan d'eau, en gérant sa sécurité et son effort pour pouvoir revenir au point de départ ;
- niveau 2 : choisir et conduire un déplacement pour atteindre tout point d'eau (avec aménagement) avec le réglage de voile adapté, en gérant sa sécurité et son effort pour pouvoir revenir au point de départ ;
- obtenir l'attestation de niveau 1 ou niveau 2 savoir naviguer, conçue en collaboration avec l'Éducation nationale.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Cycle d'apprentissage de la voile par ½ journées, avec un encadrant pour 10/12 élèves et la présence obligatoire du professeur d'EPS ;
- les compétences attendues et les durées d'enseignement sont inscrites dans le carnet Savoir naviguer :
 - durée de séance recommandée : 2h30 avec un minimum de 1h de navigation effective ;
 - 6 séances minimum de 2h30 sont nécessaires à l'acquisition du niveau 1 et/ou du niveau 2.
- deux types de structures d'accompagnement sont proposés :
 - les clubs de voile des Bassins annécien et lémanique ;
 - l'École de voile itinérante du Comité départemental de Voile 74, soutenue par le Département.

ÉLIGIBILITÉ

- Collèges publics et privés de Haute-Savoie ;
- élèves ayant réussi le test préalable à la pratique des activités nautiques « Savoir Nager » (circulaire 2000-75 du 31/05/2000).



COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège :

- dans le cadre du questionnaire SIEL dont le lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement.
- et auprès de l'école de voile.

L'enseignant :

- construit son projet en concertation au préalable avec le référent du Comité départemental de voile ;
- élabore le budget prévisionnel ;
- soumet son projet pour validation au Chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

Tous niveaux, sous réserves d'avoir validé le cycle "Savoir Nager".



QUAND ?

Sur temps scolaire, d'avril à octobre.



MODALITÉS FINANCIÈRES

Coût moyen de l'action : 13,50 € / séance de 2h30 par élève.

Dépenses éligibles : transport + prestation (location, etc.).

Projet financé au sein de l'enveloppe maximale de 50 € / élève (calculée sur la base de l'effectif prévisionnel du collège), allouée pour la réalisation de l'ensemble des projets hors culture.



CONTACT

Delphine CARON
T / 06 75 05 15 40
delphine@cdv74.com



Thermes - Plan de l'Écluse
L'Écluse - Thermes - Plan de l'Écluse
Le sentier est en cas et en équilibre
Le sentier de l'Écluse

ENSEMBLE PARTIR
Les sentiers de randonnée
Le sentier de l'Écluse

COLLÉGIENS EN REFUGE

Dans la continuité de sa politique en faveur de la jeunesse et des actions éducatives, le département souhaite favoriser la découverte de la montagne par les collégiens haut-savoyards, hors période hivernale.

OBJECTIFS

- Découvrir le milieu montagnard haut-savoyard ;
- s'immerger collectivement dans un univers singulier ;
- apprendre le vivre-ensemble.

ÉLIGIBILITÉ

- Dispositif ouvert aux élèves de niveau 6^e (ULIS et SEGPA compris) dans le cadre d'un projet de journées d'intégration ;
- seuls les refuges pouvant accueillir des élèves des établissements publics et privés de Haute-Savoie et ayant reçu l'accord des services de la DSDEN74 sont mobilisables sur ce projet ;
- à consulter : ac-grenoble.fr/sortiesco/spip/spip.php?rubrique65

DÉROULEMENT DU PROJET

- Durant les mois de septembre-octobre-novembre dans le cadre d'un projet de cohésion de début d'année ou au printemps dans le cadre d'un projet de cohésion de fin d'année, en fonction des dates de fermeture des refuges ;
- 2 options possibles :
 - séjour : avec obligatoirement une nuitée en refuge ;
 - journée avec randonnée, visite du refuge et repas sur site.
- un projet pédagogique complet doit être présenté avec l'itinéraire choisi ;
- le gardien du refuge sera partie prenante du projet avec une intervention auprès des élèves ;
- des accompagnateurs en montagne, brevetés ou diplômés d'État, peuvent accompagner ces sorties afin de faire partager leur connaissance du milieu.

RÉGLEMENTATION

- L'Arrêté du 20 octobre 2014 portant modification du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public - JORF n°0250 du 28 octobre 2014 page 17817 texte n°22).
- La circulaire départementale du 23 septembre 2016, autorisant la nuitée en refuge de montagne pour les élèves des établissements publics de la Haute-Savoie, fixant les conditions d'accueil dans les refuges de montagne de Haute-Savoie et la liste s'y référant.
- L'Arrêté du 30 septembre 2016 fixant la liste des refuges de montagne situés dans le Département de la Haute-Savoie, autorisés à accueillir des mineurs.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL dont le lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux Chefs d'établissement.

L'enseignant :

- prend contact avec le gardien du refuge ;
- fournit obligatoirement l'itinéraire choisi ;
- élabore son projet et le budget prévisionnel ;
- soumet son projet pour validation au Chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- fournit un bilan pédagogique, organisationnel et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
Niveau 6^e.



QUAND ?
Septembre, octobre et novembre ou au printemps.



MODALITÉS FINANCIÈRES
Dépenses éligibles : transport, accompagnateur en montagne.

Projet financé au sein de l'enveloppe maximale de 50 € / élève (calculée sur la base de l'effectif prévisionnel du collège), allouée pour la réalisation de l'ensemble des projets hors culture.



ACTIVITÉS SPORTIVES DE PLEINE NATURE

Terrain de jeu privilégié, la Haute-Savoie offre de nombreuses possibilités de s'initier aux activités de pleine nature.

Dans le cadre de sa politique d'éducation aux sports, le Département soutient des projets sportifs, de sensibilisation et de prévention des risques liés à la pratique de la montagne.

OBJECTIFS

- Initier les collégiens à la pratique d'Activités sportives de Pleine Nature, hors environnement spécifique.

ÉLIGIBILITÉ

- Cycle EPS nécessitant une pratique de 10 heures effectives ou fin de cycle. Les projets présentés par le collège doivent être agréés par l'Éducation Nationale : course d'orientation, randonnée en montagne, voile, aviron, canoë-kayak, etc. ;
- projets de sensibilisation et de prévention des risques liés à la pratique de la montagne (nivologie, utilisation d'un appareil de recherche de victimes d'avalanche, ...).

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL dont le lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- construit son projet ;
- élabore son budget prévisionnel ;
- soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

Tous niveaux.



QUAND ?

Sur temps scolaire, toute l'année.



MODALITÉS DE FINANCEMENT

Projet financé au sein de l'enveloppe maximale de 50 € / élève (calculée sur la base de l'effectif prévisionnel du collège), allouée pour la réalisation de l'ensemble des projets hors culture.

COMITES SPORTIFS DÉPARTEMENTAUX PAGE 58.



SAVOIR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT



© Dep74 - L. Cuette

haute 
savoie
le Département



COMPOSTER AU COLLÈGE

Afin de répondre aux différentes problématiques environnementales, économiques et sociales, triées compostage & environnement, partenaire du département, propose de vous accompagner dans la pérennisation de votre projet de compostage & environnement.

OBJECTIFS

- Pérenniser son site de compostage ;
- sensibiliser les nouveaux élèves de 6^e ;
- mettre en place une action phare pour valoriser le projet ;
- bénéficier d'un soutien technique dans le processus de compostage.

DÉROULEMENT DU PROJET

Dans le cadre de la mise en place d'un projet compostage au sein de votre établissement, vous avez déjà bénéficié d'un accompagnement de la part du Département, de votre collectivité ou d'une association.

L'association Terre, Climat et Environnement propose des animations de 1h30 lors des cours de Sciences et Vie de la Terre, pour chaque classe de 6^e :

- introduction du projet et reprise des bases du compostage en classe entière ;
- découverte de la gestion du site de compostage, sur site ;
- utilisation du compost, tri des déchets, en fonction du projet pédagogique des enseignants, sur les décomposeurs.

Au printemps, l'association propose de valoriser le projet compostage lors d'une ½ journée (ex : opération de tamisage et utilisation du compost). Cette action sera adaptée à chaque établissement et pourra être réalisée lors des portes ouvertes du collège, de la semaine du développement durable ou tout autre évènement.

ÉLIGIBILITÉ

- Posséder un site de compostage au sein de l'établissement ;
- faire participer tout le niveau 6^e.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du formulaire SIEL dont le lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux Chefs d'établissement.

L'enseignant :

- construit son projet, en lien avec Terre, Climat et Environnement ;
- élabore le budget prévisionnel selon les modalités financières ;
- soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
Niveau 6^e.



QUAND ?
Sur temps scolaire, calendrier à programmer avec l'association.



INTERVENANTS
Terre, Climat et Environnement.



MODALITÉS DE FINANCEMENT

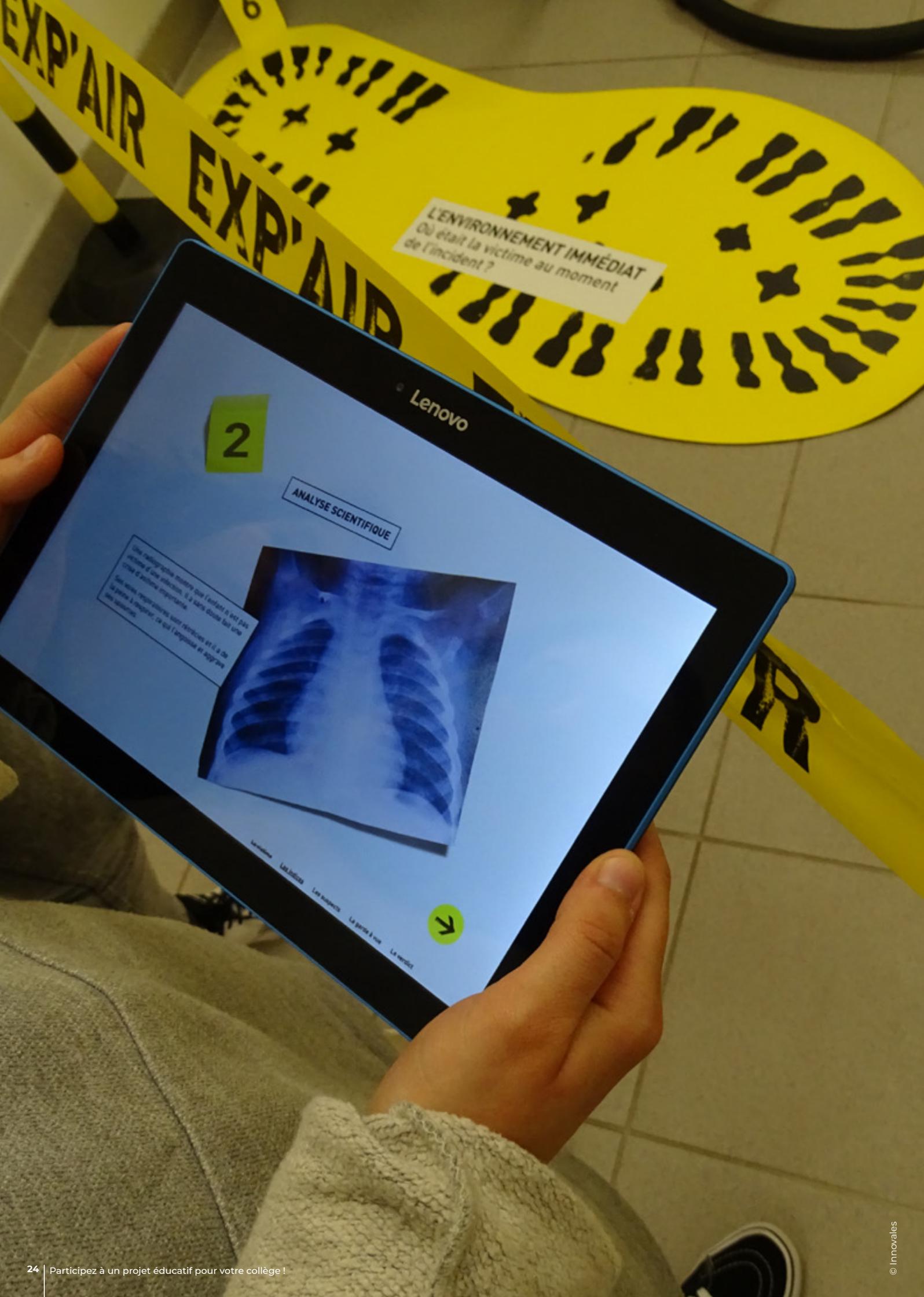
Coût animation

1 à 2 classes	1 116 €
3 à 4 classes	1 488 €
5 à 6 classes	1 860 €
7 à 8 classes	2 232 €
9 à 10 classes	2 604 €

Projet financé au sein de l'enveloppe maximale de 50 € / élève (calculée sur la base de l'effectif prévisionnel du collège), allouée pour la réalisation de l'ensemble des projets hors culture.



CONTACT
Mathilde PIERRE DIT MÉRY, chargée de projet Association Terre, Climat et Environnement
T / 06 38 64 01 22
m.mery@tc-e.fr

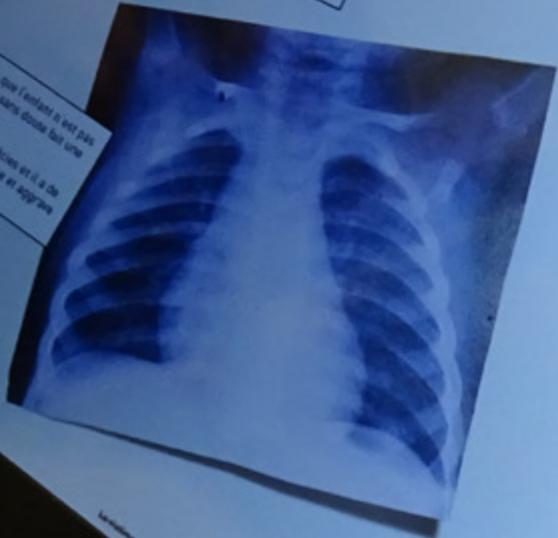


L'ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT
Où était la victime au moment
de l'incident ?

2

ANALYSE SCIENTIFIQUE

Une radiographie montre que l'enfant n'est pas victime d'une infection. Il a sans doute fait une crise d'asthme importante. Ses voies respiratoires sont restreintes et il a du mal à respirer, ce qui l'aggrave et aggrave ses symptômes.



- L'asthme
- Les symptômes
- La prise à vue
- Le verdict



EXP'AIR : LA POLLUTION DE L'AIR DÉMASQUÉE

Mêlant scénographie et jeu interactif sur tablette, EXP'AIR aborde de façon inattendue un thème qui nous touche tous directement : la qualité de l'air que nous respirons. Véritable immersion dans une enquête scientifique, EXP'AIR emmène les collégiens dans la peau d'enquêteurs sur les traces de malfaiteurs invisibles : les polluants atmosphériques.

OBJECTIFS

- Découvrir de manière autonome des informations objectives liées à la thématique de la pollution diffuse de l'air ;
- établir les liens de cause à effet entre la qualité de l'air et la santé au quotidien ;
- prendre conscience de son propre rôle pour changer les choses dans ce domaine ;
- découvrir un ensemble d'écogestes simples qui va permettre à l'élève de prendre part au quotidien à l'amélioration de la qualité de l'air, mais également de se rendre compte de la valeur conjointe des gestes individuels.

DÉROULEMENT DU PROJET

- À l'aide de tablettes numériques, les enquêteurs récoltent informations et indices au sol, découvrent les suspects, émettent des suppositions et terminent par l'audition du présumé coupable : un des sept polluants de l'air ;
- l'animation EXP'AIR propose à votre classe sept enquêtes différentes, abordant les sept polluants de l'air ;
- les élèves suivront une enquête spécifique, distincte des autres groupes. Ils travailleront en petites équipes pour avancer dans l'enquête ;
- les enquêteurs restitueront les faits marquants de l'enquête devant la classe et proposeront des recommandations et des éco-gestes pour améliorer la qualité de l'air. Les autres élèves spectateurs pourront alors juger s'ils sont convaincus par ces propositions suscitant ainsi l'échange entre les élèves.

ÉLIGIBILITÉ

- Le collège doit s'engager en terme de logistique à :
 - déployer EXP'AIR dans l'établissement, dans une ou deux salles attenantes (20 m²) pour installer la scénographie composée d'éléments au sol ;
 - établir un planning avec le responsable de la coordination au sein de l'établissement ;
 - réserver un créneau de 60 minutes par demi-classe pour la réalisation de l'animation.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL dont le lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- construit son projet à l'aide du cahier pédagogique EXP'AIR fourni et en lien avec InnoVales ;
- élabore le budget prévisionnel selon les modalités financières ;
- soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Niveaux 4^e et 3^e.

QUAND ?
Sur temps scolaire, calendrier à programmer avec InnoVales.

INTERVENANTS
InnoVales.

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
SVT, Physique-chimie, Histoire-Géographie, Éducation civique, EPS.

MODALITÉS FINANCIÈRES

Coût animation

1 JOUR 1 à 2 classes	700 € TTC
2 JOURS 3 à 5 classes	1 380 € TTC
3 JOURS 6 à 8 classes	1 980 € TTC
4 JOURS 9 à 11 classes	2 500 € TTC

Projet financé au sein de l'enveloppe maximale de 50 € / élève (calculée sur la base de l'effectif prévisionnel du collège), allouée pour la réalisation de l'ensemble des projets hors culture.

CONTACT
Guillaume GASSIE
InnoVales
Coordinateur Pôle Transition Écologique
T / 06 21 92 20 61
ggassie@innovales.org
innovales.org



VISITE DU BARRAGE-CENTRALE DE GÉNISSAT

UN OUTIL INDUSTRIEL AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

OBJECTIFS

Mieux comprendre les métiers de l'hydroélectricité, le fonctionnement d'une centrale hydroélectrique et plus globalement, les enjeux liés à la transition énergétique et écologique, par une visite immersive au cœur d'un ouvrage patrimonial et industriel.

DÉROULEMENT DU PROJET

Les élèves, accompagnés par un guide, découvrent le fleuve Rhône, découvrent l'histoire de ce site et appréhendent les énergies renouvelables (hydroélectricité, éolienne et photovoltaïque). Tout au long du parcours, le guide s'appuie sur des outils de médiation pédagogique (application, panneaux, photographies, films, etc.) afin de créer une interactivité avec les élèves.

Durée de la visite : 1h30 à 2h00 en trois temps :

1. À la rencontre du fleuve Rhône

- Découverte de l'entreprise CNR et de ses grandes missions (production d'électricité 100% renouvelable, navigation et irrigation) ;
- visionnage d'un film immersif pour découvrir le Rhône, qui suit le parcours d'une goutte d'eau et permet au public d'aller jusqu'aux entrailles du barrage.

2. Au plus près de l'exploitation

- Accès dans la salle des alternateurs pour mieux comprendre le fonctionnement de la centrale et la production d'hydroélectricité, et découverte des métiers du site ;
- à partir de ce point, les élèves seront équipés de casques de chantier, de chasubles jaune et porteront un casque audio.

3. D'hier à aujourd'hui, une aventure industrielle unique (3 espaces dans la Grande galerie d'exposition le long de la salle de commande)

- Découvrir l'histoire de ce site (travaux de 1938 à 1948 et construction très représentative de l'histoire industrielle de la France d'après-guerre) ;
- comprendre le parfait équilibre entre l'activité industrielle et la biodiversité autour de ce site ;
- se projeter dans les énergies de demain (énergie éolienne, photovoltaïque, hydrogène vert, transition écologique).

Plus d'informations : lescircuitsdelenergie.fr

ÉLIGIBILITÉ

- Tous niveaux.
- Port obligatoire de chaussures plates et fermées type basket.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du formulaire SIEL dont le lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux Chefs d'établissement.

L'enseignant :

- construit son projet en concertation avec le CNR ;
- élabore le budget prévisionnel ;
- soumet son projet pour validation au Chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- fournit un bilan pédagogique, organisationnel et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

Tous niveaux.



QUAND ?

Du 15 février au 15 décembre.



MODALITÉS FINANCIÈRES

Les visites sont gratuites pour les scolaires. Seuls les frais de transport sont éligibles.

Projet financé au sein de l'enveloppe maximale de 50 € / élève (calculée sur la base de l'effectif prévisionnel du collège), allouée pour la réalisation de l'ensemble des projets hors culture.



CONTACT

Marion GRISET
T/ 04 78 95 71 78
contact.
lescircuitsdelenergie@gmail.com



CONNAÎTRE MA NATURE

Dans le cadre de la mise en œuvre de son schéma départemental des espaces naturels sensibles, le département et les structures d'animation nature proposent une action de proximité immédiate à l'établissement.

OBJECTIFS

Accompagner l'élève en tant qu'acteur de son territoire :

- s'approprier l'environnement local haut-savoyard ;
- préserver les paysages remarquables de Haute-Savoie ;
- faire découvrir aux élèves la nature ordinaire de proximité immédiate.

DÉROULEMENT DU PROJET

Composé de deux séances de 2h par classe, réalisées dans la même journée ou séparément.

- Séance 1**
1h
- Au collège : « Biodiversité, évolution des paysages et corridors biologiques » :** à travers des ateliers, les élèves, répartis en petits groupes, sont amenés à approcher diverses notions : identification des besoins des espèces, de leurs milieux de vie, des menaces qui pèsent sur elles. Un jeu permettra de connaître les paysages de Haute-Savoie, de réinvestir les découvertes faites lors des ateliers et d'appréhender l'impact de l'activité humaine sur les espèces.
- Séance 2**
1h
- En extérieur : « Biodiversité, paysages et corridors à l'échelle du collège et de son quartier » :**
- Au sein du collège : si espaces verts suffisants et pédagogiquement intéressants (mare, jardin pédagogique, prairie).
 - Ou à proximité immédiate de l'établissement (10 mn à pied max)
- Objectifs : identifier et localiser différentes espèces et milieux de proximité.

ÉLIGIBILITÉ

- Faire participer tout le niveau de classe choisi.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL dont le lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- prend contact avec le service Espaces Naturels Sensibles du Département ;
- élabore le budget prévisionnel selon les modalités financières ;
- soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
Tous niveaux.



QUAND ?
Sur temps scolaire, calendrier à programmer avec l'intervenant.



MODALITÉS FINANCIÈRES
Le coût est fixé à 500 € par classe.

Projet financé au sein de l'enveloppe maximale de 50 €/ élève (*calculée sur la base de l'effectif prévisionnel du collège*), allouée pour la réalisation de l'ensemble des projets hors culture.



CONTACT
Service Espaces Naturels Sensibles
laurence.louis@haut Savoie.fr



RÉINTRODUCTION DU PYGARGUE À QUEUE BLANCHE

Retour d'un prédateur dans le milieu naturel.

OBJECTIFS

Mieux comprendre l'importance de la biodiversité par la réintroduction du Pygargue à queue blanche : visite immersive au cœur des volières du centre pédagogique et de l'Espace Naturel Sensible du domaine de Guidou, (notions de biologie de l'espèce, de technologie à travers le suivi des oiseaux et d'écologie).

DÉROULEMENT DU PROJET

Découverte du centre de réintroduction du Pygargue (volières), accompagnés par un animateur du Parc des Aigles du Léman. Outils pédagogiques : panneaux ludiques, photographies, films, quizz interactifs, jumelles, ...

Journée découpée en 2 modules (2h chacun environ) :

Module 1 : La réintroduction

- Visite du centre de réintroduction du Pygargue à queue blanche (volières), observation des oiseaux (30 minutes) ;
- Présentation du programme de réintroduction du Pygargue : origine, état d'avancement et objectifs à long terme (diaporamas, vidéos). (20 minutes) ;
- Travail par groupe de 5 avec l'animateur sur la biologie, l'alimentation, la réintroduction, la suivi des oiseaux (bagues, GPS), les menaces, ... (60 minutes) ;
- Conclusion avec toute la classe et réponse aux questions. (10 minutes)

Module 2 : Le Pygargue dans son environnement naturel

Marche depuis le parc des Aigles du Léman jusqu'à l'observatoire des oiseaux dans le domaine de Guidou, (2 km A/R). Mise à disposition de jumelles par le parc. Visite de 4 ateliers :

- Recherche des oiseaux (jumelles) et de leurs positions (balise GPS) ;
- Identification des oiseaux des zones aquatiques avec leurs particularités physiques (becs, pattes, plumages) ;
- Découverte des zones humides du domaine, indispensables à la survie des aigles pêcheurs (rivière, marais, lac) ;
- Historique géologique du site (dunes lacustres), lecture du paysage (prairies, pelouses sèches, cultures, espaces boisés, zones humides), discussion autour de l'impact de l'homme : évolution du lieu et ses usages (urbanisation, culture, pêche, tourisme, exploitation du bois).

Plus d'informations : lesaiglesduleman.com

ÉLIGIBILITÉ

- Classes de 6^e et 5^e. Inscription obligatoire de 2 classes par journée.
- Port obligatoire de chaussures plates et fermées type basket, de vêtements chauds ou de pluie en cas de mauvais temps pour la visite extérieure.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège :

1. Dans le cadre du questionnaire SIEL dont le lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement.

Le projet doit être déposé dans la rubrique projet libre et intitulé : RÉINTRODUCTION DU PYGARGUE À QUEUE BLANCHE

2. Et auprès du Parc des Aigles du Léman afin de s'assurer de la possibilité de visite à la date souhaitée.

L'enseignant :

- fixe la date de visite avec le prestataire et élabore le budget prévisionnel ;
- soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

Niveaux 6^e et 5^e.



QUAND ?

Les jeudi et vendredi des mois de septembre, octobre, novembre, janvier, février et mars (*hors vacances scolaires*).



INTERVENANTS

Parc Les Aigles du Léman.



MODALITÉS FINANCIÈRES

Projet financé au sein de l'enveloppe maximale de 50 € / élève (*calculée sur la base de l'effectif prévisionnel du collège*), allouée pour la réalisation de l'ensemble des projets hors culture.



CONTACT

Les Aigles du Léman
Eva MEYRIER
T / 04 50 72 72 26
travers@wanadoo.fr



SENSIBILISATION AU MILIEU NATUREL AQUATIQUE

OBJECTIFS

- Connaissance et sensibilisation pour le bien-vivre ensemble ;
- sensibilisation au milieu naturel avec la fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

Le Conseil départemental soutient un plan ambitieux pour protéger les milieux aquatiques et leur biodiversité : le plan Pêche, dont le programme d'actions décliné en 5 axes, propose notamment la sensibilisation des nouvelles générations à la préservation des milieux aquatiques.

Les 6 Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (A.P.P.M.A) de Haute-Savoie et la Fédération Départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique peuvent vous accompagner pour la réalisation d'un projet.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL dont le lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- construit son projet en concertation avec la fédération concernée ;
- élabore le budget prévisionnel ;
- soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
Tous niveaux.



QUAND ?
Sur le temps scolaire, toute l'année.



MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge les dépenses de transport et interventions dans la limite de 2 200 €.

Projet financé au sein de l'enveloppe maximale de 50 € / élève (calculée sur la base de l'effectif prévisionnel du collège), allouée pour la réalisation de l'ensemble des projets hors culture.



CONTACT
Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
T / 04 50 46 87 55
animation@pechehautesavoie.com



SENSIBILISATION À LA FAUNE SAUVAGE ET À SES BESOINS DE DÉPLACEMENT

La faune sauvage intrigue et fascine petits et grands. Il existe aujourd'hui des moyens modernes pour l'observer et déterminer sa présence le jour comme la nuit, sans la déranger !

La Fédération des chasseurs de la Haute-Savoie a développé un projet d'éducation à l'environnement à travers des animations et ateliers ludiques.

THÉMATIQUES PROPOSÉES :

1. VOIR SANS ÊTRE VU

- Observation de la faune sauvage à l'aide de matériel optique ;
- distance et lecture de paysage ;
- capture de la faune par piège photographique et apprendre à identifier précisément les espèces.

2. LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES : COMMENT SE DÉPLACENT LES ANIMAUX ?

Le déplacement est un besoin vital pour la faune sauvage : pour se reposer, se reproduire, se nourrir... dont chaque espèce possède un domaine vital plus ou moins étendue. Nous essayerons de comprendre et découvrir :

- les besoins et moyens de déplacement de la faune, les obstacles rencontrés ;
- les caractéristiques d'un corridor écologique et d'une barrière écologique ;
- les solutions et aménagements mis en place par l'homme afin de faciliter ses déplacements à différentes échelles.

Pour chaque thème choisi les notions suivantes seront abordées lors d'atelier en classe et sortie de terrain :

- Apprendre à connaître et reconnaître la faune ordinaire ;
- découvrir les différents milieux dans lesquels évoluent les espèces ;
- appréhender la notion "d'étages altitudinaux" ;
- aborder la notion d'indices de présence ;
- la chaîne alimentaire.

À noter : le nombre d'interventions possibles cette année sera limité à 4 (soit 4 classes pour l'ensemble des collèges)

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL dont le lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- construit son projet en concertation avec la fédération concernée ;
- élabore le budget prévisionnel ;
- soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
Tous niveaux.



QUAND ?
Sur le temps scolaire, toute l'année.
À programmer avec l'intervenant.



INTERVENANTS
Fédération des chasseurs de la Haute-Savoie.



MODALITÉS FINANCIÈRES
Animation gratuite.
Facturation uniquement des frais de déplacement des intervenants et éventuellement de conception de supports.

Projet financé au sein de l'enveloppe maximale de 50 € / élève (calculée sur la base de l'effectif prévisionnel du collège), allouée pour la réalisation de l'ensemble des projets hors culture.



CONTACT
Julie DANANAI
Fédération
Départementale des Chasseurs
T/ 06 70 92 13 19
julie.dananai@chasseurs74.fr



PROJETS DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'INITIATIVE DU COLLÈGE

Dans le cadre du plan climat air énergie, le département encourage les projets s'inscrivant dans l'éducation au développement durable afin de sensibiliser les collégiens aux préoccupations liées au changement climatique et à la qualité de l'air.

OBJECTIFS

Accompagner l'élève en tant qu'acteur de son territoire :

- sensibiliser les collégiens au développement durable et au changement climatique ;
- contribuer à diminuer les émissions de gaz à effet de serre de l'établissement ;
- contribuer à améliorer la qualité de l'air.

ÉLIGIBILITÉ

- Travailler en partenariat avec une structure et/ou un expert sur la thématique concernée ;
- choisir son projet parmi les thèmes suivants :
 - gestion des déchets,
 - lutte contre le changement climatique,
 - qualité de l'air.

(Pour d'autres thématiques, contactez les référents avant le dépôt du dossier).

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL dont le lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- construit son projet ;
- élabore le budget prévisionnel ;
- soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

Tous niveaux.



QUAND ?

Sur temps scolaire, toute l'année.



MODALITÉS DE FINANCEMENT

Projet financé au sein de l'enveloppe maximale de 50 € / élève (calculée sur la base de l'effectif prévisionnel du collège), allouée pour la réalisation de l'ensemble des projets hors culture.



CONTACT

Service Développement durable du Département
claire.rosset@hautsavoie.fr



PROJETS ESPACES NATURELS SENSIBLES À L'INITIATIVE DU COLLÈGE

Dans le cadre du schéma départemental des espaces naturels sensibles, le département encourage les projets s'inscrivant dans l'éducation à la nature afin de sensibiliser les collégiens aux préoccupations environnementales du territoire et aux actions de préservation possibles.

OBJECTIFS

Accompagner les élèves en tant qu'acteurs de leur territoire :

- sensibiliser les collégiens à l'environnement ;
- préserver et comprendre le patrimoine naturel (eau, paysage, biodiversité, qualité de l'air, etc.).

ÉLIGIBILITÉ

- Travailler en partenariat avec une structure et/ou un expert sur la thématique concernée ;
- choisir son projet parmi les thèmes suivants : espaces naturels, ressources naturelles, biodiversité, paysages, etc. Liste non exhaustive.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL dont le lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- construit son projet ;
- élabore le budget prévisionnel ;
- soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

Tous niveaux.



QUAND ?

Sur temps scolaire, calendrier à programmer avec l'intervenant.



MODALITÉS FINANCIÈRES

Le Département prend en charge les dépenses de transport et interventions dans la limite de 2 200 €.

Projet financé au sein de l'enveloppe maximale de 50 € / élève (calculée sur la base de l'effectif prévisionnel du collège), allouée pour la réalisation de l'ensemble des projets hors culture.



CONTACT

Service Espaces Naturels Sensibles
laurence.louis@
hautesavoie.fr



SAVOIR PROTÉGER ET SE PROTÉGER



© Adobe Stock

haute 
savoie
le Département



SAVOIR SECOURIR

En collaboration avec la direction des services départementaux de l'éducation nationale, cette action du département en faveur des jeunes, de la citoyenneté et de la sécurité, a pour but de former chaque année 10 000 élèves de 4^e qui seront les premiers maillons de la chaîne de secours.

OBJECTIFS

Acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance aux personnes victimes d'un accident, d'un malaise...

- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, pour la victime et les autres personnes face aux dangers environnants ;
- transmettre l'alerte ;
- réaliser immédiatement les gestes de premiers secours ;
- concourir à la sécurité civile, conformément aux articles 4 et 5 de la loi 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;
- valider le Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile.

FORMATION

- Le Département soutient cette action de formation d'intérêt général et citoyenne aux Gestes de Premiers Secours en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) dans le cadre de sa mission départementale sur la sécurité des personnes, l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL) et les personnels formés de l'Éducation nationale ;
- module de formation de 7 heures à la Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Pas d'inscription en ligne.
- **Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL) contactent respectivement les collèges publics et privés afin de planifier leur action et fixer les dates de formation.**
- Le collège contacte aussitôt les Élus de son canton afin de convenir d'une date de cérémonie de remise des diplômes aux élèves (environ 10 jours après la formation). Il en informe le SDIS ou l'UGSEL ainsi que la Direction Éducation-Jeunesse, service Politiques éducatives.

À noter : les dates de remise de diplôme sont définies en concertation et ne peuvent être modifiées.

(*En cas d'impossibilité majeure, le collège peut contacter les collèges alentour pour une éventuelle permutation. Cela doit rester exceptionnel, les plannings des formateurs étant très contraints.)

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
4^e.



QUAND ?
Sur temps scolaire, du 15 septembre au 15 juin.



INTERVENANTS
Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).
Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL).



MODALITÉS DE FINANCEMENT
Ce dispositif est financé directement par le Département, aucune participation n'est demandée aux collèges, ni aux parents.



CONTACTS
SDIS 74
Karine DANOY
Pôle Ressources Humaines - Groupement Formation Service Départemental d'Incendie et de Secours 74
T / 04 50 24 60 88
karine.danoy@sdis74.fr
UGSEL 74
Cédric AMIOT
Directeur Comité UGSEL Haute-Savoie 2nd degré
T / 06 80 95 38 44
ugsel74@ugsel.org



■ SÉCURICAR

Sensibilisation à la sécurité routière, notamment dans les transports scolaires, afin que les jeunes prennent conscience de leur responsabilité citoyenne d'utilisateur de la route et adaptent leur comportement.

OBJECTIFS

Vers plus de sécurité et de citoyenneté dans les transports scolaires :

- Sensibiliser les jeunes sur les comportements à adopter pour prévenir les risques routiers ;
- induire une réflexion sur la responsabilité individuelle dans la sécurité à bord des autocars et les bénéfices que l'on peut en retirer ;
- faire comprendre les atouts de l'autocar : un moyen de transport sûr, écologique, et économique qui assure confort et sécurité.

DÉROULEMENT DU PROJET

Composé de deux parties, réalisées dans la même journée :

1^{ère} partie (1 heure)

En salle, au sein des établissements scolaires : partie théorique avec débats entre collégiens et animateurs ADATEEP 74 (Association Départementale pour l'Amélioration des Transports Éducatifs de l'Enseignement Public), informations sur la sécurité et le comportement, les bonnes attitudes à respecter et les dangers à éviter.

Des vidéos pédagogiques complètent la séance.

2^e partie (30 minutes)

Dans un autocar, sur un emplacement sécurisé proche du collège : présentation des éléments de sécurité (ceinture, angles morts, porte-à-faux, etc.) et exercices d'évacuation rapide d'un car.

Des consignes sont données également aux enseignants afin que tout transport d'élèves se déroule avec le moins de risques possibles.

ÉLIGIBILITÉ

Tous niveaux, néanmoins le niveau 6^e est recommandé.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège :

- dans le cadre du questionnaire SIEL (un lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement) ;
- auprès de l'association ADATEEP 74.

L'enseignant :

- construit son projet en concertation avec l'ADATEEP 74 ;
- élabore un planning prévisionnel remis par l'ADATEEP 74 (ce planning déterminera la durée de la prestation, le passage des classes et le jour de la prestation) ;
- contacte au préalable sa Communauté de communes ou sa mairie pour réserver un car (en principe ce service est pris en charge par le transporteur) ;
- met à disposition des animateurs une salle, un vidéo projecteur, un haut-parleur et un micro ;
- s'assure de la présence d'une personne de l'équipe pédagogique par classe durant toute l'animation.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

Tous niveaux.
Niveau 6^e privilégié.



QUAND ?

Sur temps scolaire, calendrier à programmer avec l'association.



INTERVENANTS

Association ADATEEP 74.



MODALITÉS FINANCIÈRES

Dépenses éligibles :
Frais d'adhésion de soutien à l'association : 100 €
Repas des intervenants (si demandé)

Les mises à disposition d'un car et d'un chauffeur sont prises en charge en principe par l'autocariste.

Projet financé au sein de l'enveloppe maximale de 50 € / élève (calculée sur la base de l'effectif prévisionnel du collège), allouée pour la réalisation de l'ensemble des projets hors culture.



CONTACT

ADATEEP 74
T / 06 15 30 00 90
adateep74@wanadoo.fr

LA SANTÉ



ARCHIVES

EMOTIONS & SENSATIONS

PROJETS SANTÉ- PRÉVENTION-CITOYENNETÉ À L'INITIATIVE DU COLLÈGE

Le département s'appuie sur la synergie des actions menées dans son territoire pour soutenir des projets éducatifs œuvrant pour l'épanouissement et le bien-être des élèves. Ces actions viennent en complémentarité des actions de prévention portées dans le cadre des collectifs d'éducation à la sexualité.

OBJECTIFS

Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté, la prévention, la santé :

- permettre à chaque collégien haut-savoyard de développer ses compétences psychosociales, définies comme la capacité d'une personne à faire face aux exigences et aux défis de la vie quotidienne, qui peuvent être de nature sociale, émotionnelle ou cognitive (Santé Publique France) ;
- sensibiliser les jeunes à la citoyenneté, la prévention, la santé ;
- développer l'esprit critique, la confiance et l'estime de soi chez les collégiens, le rapport à l'autre, l'égalité filles / garçons ;
- prévenir le harcèlement, la maltraitance, les comportements violents, lutter contre les violences sexistes ;
- apprendre le respect (élèves sentinelles contre le harcèlement) ;
- sensibiliser sur les conduites à risques, les addictions, la sécurité routière, l'utilisation d'internet ;
- travailler sur la formation des délégués de classe, dans une dynamique de prévention par les pairs ;
- santé ;
- sensibiliser au civisme, au don d'organes, ...

MODALITÉS

Les intervenants s'engagent à :

- s'appuyer sur des valeurs laïques et les lois qui en découlent ;
- construire/adapter l'intervention des jeunes à partir de leurs préoccupations ;
- encourager les échanges avec et entre les jeunes...

Il ne s'agit ni de travailler « pour » ou « sur » mais « avec » les jeunes, dans une démarche basée sur la confiance et leurs capacités.

DÉROULEMENT DU PROJET

Le collège doit travailler en partenariat avec une structure locale reconnue et/ou un collectif, dans la (les) thématique(s) choisie(s), permettant une co-construction du projet et un suivi en aval de l'action avec les acteurs locaux. Cette modalité permet de créer un réseau de personnes ressources pour les collégiens et les membres de la communauté éducative.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL dont le lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- construit son projet ;
- élabore son budget prévisionnel ;
- soumet son projet pour validation au Chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

Tous niveaux.



QUAND ?

Sur temps scolaire, toute l'année.



MODALITÉS DE FINANCEMENT

Projet financé au sein de l'enveloppe maximale de 50 € / élève (calculée sur la base de l'effectif prévisionnel du collège), allouée pour la réalisation de l'ensemble des projets hors culture.

**COORDONNÉES
DES STRUCTURES
DÉPARTEMENTALES
PAR BASSIN PAGE 58.**



SAVOIR PRÉPARER SON ORIENTATION PROFESSIONNELLE



haute 
savoie
le Département



CLASSE EN ENTREPRISE

Le département a tissé de nombreux partenariats avec les acteurs économiques industriels du territoire. Par une découverte du monde de l'entreprise de l'intérieur, les collégiens sont amenés à réfléchir sur leur avenir professionnel.

OBJECTIFS

Découvrir le monde de l'entreprise de l'intérieur grâce à une immersion professionnelle.

LE PROJET

- Un groupe d'élèves vit le quotidien d'une entreprise industrielle pendant 2,5 jours ;
- encadrés par un « animateur » salarié de l'entreprise, ils en découvrent le fonctionnement et les métiers ;
- le programme scolaire est aménagé pour la poursuite des cours habituels, dispensés par les professeurs dans une salle mise à disposition par l'entreprise ;
- à la fin de l'immersion, les élèves présentent au chef d'entreprise, sous la forme d'un court exposé, l'image qu'ils retiennent de la structure et de ses métiers.

ÉLIGIBILITÉ

- Après avoir sélectionné l'entreprise choisie, prendre contact avec la Chambre Syndicale de la Métallurgie pour l'en informer ;
- effectuer un travail de préparation et de coordination entre l'équipe pédagogique et l'entreprise d'accueil.

PARTENAIRE

Chambre Syndicale de la Métallurgie.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège :

- dans le cadre du questionnaire SIEL (un lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement) ;
- auprès de la Chambre Syndicale de la Métallurgie qui pilote le projet, en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale et le Département de la Haute-Savoie.

L'enseignant :

- construit son projet en concertation avec la CSM ;
- élabore le budget prévisionnel ;
- soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
Niveaux 4^e et 3^e.



QUAND ?
2,5 jours sur temps scolaire, toute l'année.



MODALITÉS FINANCIÈRES
Seuls les frais de transport vers l'entreprise partenaire sont éligibles.

Projet financé au sein de l'enveloppe maximale de 50 € / élève (calculée sur la base de l'effectif prévisionnel du collège), allouée pour la réalisation de l'ensemble des projets hors culture.



CONTACT
Chambre Syndicale de la Métallurgie
Christine Le Floch
Responsable Promotion des Métiers de l'industrie
Assistant - Pôle Compétences, Emploi et développement RH
T / 07 87 34 35 53
clefloch@
csmhautsavoie.com



PARCOURS DÉCOUVERTE : UN, DEUX, BOIS... MÉTIERS !

Le Pôle Excellence Bois invite les collégiens de 4^e à élargir leur réflexion sur leur avenir professionnel en leur proposant de vivre des expériences uniques à travers lesquelles ils pourront découvrir la filière bois & forêt et ses métiers via le Parcours de découverte Un, deux, bois... métiers !

OBJECTIFS

À travers les différentes étapes du parcours découverte « Un, deux, bois... métiers ! » proposé par le Pôle Excellence Bois, les collégiens rencontreront des professionnels et des jeunes passionnés qui partageront avec eux leurs expériences autour du bois.

LE PROJET

Créez, bûcheronnez, dessinez, jouez...

Le parcours est proposé à :

- Rumilly : Lycée Porte des Alpes
- Sallanches : Lycée Centre Technique du Mont-Blanc CTMB

Il est composé de 4 étapes avec présentation des divers métiers du bois, démonstrations, manipulations :

- étape 1 : menuisier, ébéniste, agenceur,
- étape 2 : architecte, bureau d'études, charpentier,
- étape 3 : scieur, exploitation et gestion forestière,
- étape 4 : dérivés du bois, dégustation, échanges.

ÉLIGIBILITÉ

- Niveau 4^e.
- Effectuer en amont un travail de préparation et de coordination avec le Pôle Excellence Bois.

PARTENAIRES

Soutien technique, logistique des établissements scolaires (lycée Porte des Alpes, CFPPA Reinach, MFR de l'Arclosan, l'ISETA, les Compagnons, lycée Lachenal, lycée professionnel CTMB, l'École Technique du Bois).

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- prend contact avec le Pôle Excellence Bois ;
- élabore le budget prévisionnel ;
- soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
Niveau 4^e.



QUAND ?
Calendrier à préciser.



**MODALITÉS
FINANCIÈRES**

Seuls les frais de transport des élèves sont éligibles.

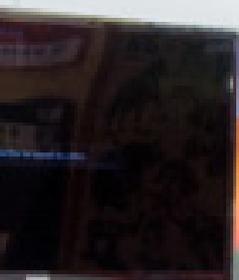
Projet financé au sein de l'enveloppe maximale de 50 € / élève (calculée sur la base de l'effectif prévisionnel du collège), allouée pour la réalisation de l'ensemble des projets hors culture.



CONTACT

Pôle Excellence Bois
Julie MORAND
T / 06 46 11 74 43
j.morand@
poleexcellencebois.fr

haute
savoie
le Département



Comme au restaurant
Desserts exclusifs
avec les chefs
Eric Prouzet
& Axel Anas
19^h - 21^h

SALONS ET AUTRES PROJETS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE À L'INITIATIVE DU COLLÈGE

Présentation des divers secteurs d'activités, filières d'apprentissage et métiers, afin que les collégiens aillent à la rencontre de professionnels et apprentis, afin d'avoir une vision la plus large possible du monde du travail pour leur future orientation.

OBJECTIFS

Découverte des divers secteurs d'activités, métiers, filières d'apprentissage, échanges avec des professionnels.

ÉLIGIBILITÉ

Inscriptions auprès des structures organisatrices pour les salons.

LES SALONS

Parmi les salons présents sur le département (liste non exhaustive) :

• Salon PREP'A à Rochexpo, La Roche-sur-Foron

Le salon PREP'A, construit autour de 10 îlots métiers, propose d'assister et de participer à des démonstrations aux côtés d'apprentis. C'est aussi l'occasion pour les jeunes de découvrir l'offre de formations en alternance départementale (du CAP au Bac +5). L'îlot-info-doc, avec une équipe dédiée à l'orientation, pourra apporter les informations complémentaires nécessaires aux élèves et aux enseignants.

• FORMA Forum des Métiers d'Avenir à Annecy

Une trentaine d'établissements de formation seront présents autour de professionnels et d'entreprises. Plus de 200 métiers sont présentés dans un espace de rencontres et d'échanges.

• SALON : Action de promotion des métiers du BTP

Une découverte des métiers du BTP est proposée aux collèves du bassin du Mont-Blanc :

- conférence sur les métiers du BTP
- réalisation de démonstrations
- réalisation de la construction d'un mur avec des blocs lego
- visite du chantier de rénovation de la gare télécabine de Saint-Gervais
- échange avec des entrepreneurs du bâtiment et des Travaux Publics du bassin et les équipes de maîtrise d'œuvre (architecte, économiste, maître d'œuvre, ingénieurs BE, contrôleurs techniques, etc.)

Ce salon est organisé par les élèves du BTS « Conseil et communication de solutions techniques » du Lycée du Mont-Blanc Renée Dayve.

• Tout autre salon d'orientation

• Tout autre projet élaboré par le collège

Visites d'entreprises, de lycées professionnels ou techniques, chantiers pédagogiques, temps d'échanges ou témoignages directs grâce à des forums...

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- s'inscrit auprès des organisateurs pour les salons ;
- élabore le budget prévisionnel ;
- soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
Tous niveaux.



QUAND ?
Sur temps scolaire. Calendrier des manifestations à consulter auprès des organisateurs.



MODALITÉS FINANCIÈRES.

Prise en charge des frais de transport par le Département.

Projet financé au sein de l'enveloppe maximale de 50 € / élève (calculée sur la base de l'effectif prévisionnel du collège), allouée pour la réalisation de l'ensemble des projets hors culture.



CONTACT
T / 04 50 33 51 02
dej-politiqueseducatives@hautesavoie.fr



DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE

Le département soutient des initiatives au plus proche des élèves. Aider les jeunes dans leur orientation, c'est les conduire progressivement à élaborer leur projet de formation grâce à une découverte approfondie du monde du travail, des différents métiers, débouchés et au travers d'expériences concrètes.

OBJECTIFS

Aider les collégiens à élaborer un projet professionnel qui ait un sens en fonction de leurs intérêts, de leur parcours et de leur personnalité, à travers une présentation des différentes filières de formation et de métiers de l'Industrie.

Quelques exemples d'actions proposées, **sous réserve de la disponibilité des intervenants** (liste non exhaustive) :

« **Industriels en classe** » (prendre contact en amont avec la Chambre Syndicale de la Métallurgie) : des industriels du territoire interviennent en classe pour faire découvrir aux élèves leur secteur d'activité et la diversité de leurs métiers, illustrés par des témoignages de salariés sur leur parcours professionnel.

Public : 3^e / Durée : 1h / Lieu : établissement scolaire

« **L'INDUS' Tour** », **visites d'entreprises industrielles** : les élèves suivent le parcours de fabrication d'un produit industriel à travers la visite d'un site et de ses installations. Témoignages de salariés.

Public : 3^e / Durée : 2h30 / Lieu : entreprise

« **L'INDUS' expérience** », **stage de découverte professionnelle** : les élèves en quête d'orientation effectuent un stage de découverte d'un métier (conception, usinage, maintenance, électrotechnique, ...) au sein d'une entreprise industrielle ou du CFAI FORMAVENIR (Centre de formation des apprentis de l'industrie de Haute-Savoie à Thyez ou Annecy-le-Vieux).

Public : 3^e / Durée : 1 jour / Lieu : entreprise

« **L'industrie expliquée aux jeunes** » : une présentation de la diversité des secteurs, des métiers et des formations de l'industrie (du bac pro au diplôme d'ingénieur) est proposée en classe, illustrée par des vidéos, des quiz et des témoignages d'alternants. En option : animations sur les métiers de l'industrie. Réalité virtuelle, jeux sur tablettes, visite virtuelle à 360° de l'entreprise Stäubli.

Public : 4^e et 3^e / Durée : 1h (ou 1h45 à 2h avec l'option) / Lieu : établissement scolaire

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL dont le lien d'accès à la plateforme de recueil des projets est envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- construit son projet ;
- élabore le budget prévisionnel ;
- soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

Tous niveaux.



QUAND ?

Sur temps scolaire, toute l'année.



MODALITÉS FINANCIÈRES

Dépenses éligibles : transport.

Projet financé au sein de l'enveloppe maximale de 50 € / élève (calculée sur la base de l'effectif prévisionnel du collège), allouée pour la réalisation de l'ensemble des projets hors culture.



CONTACT

Chambre Syndicale de la Métallurgie
Christine Le Floch
Responsable Promotion des Métiers de l'industrie
Assistant - Pôle Compétences, Emploi et développement RH
T / 07 87 34 35 53
efloricic@
csmhautesavoie.com

■ RESSOURCES EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

COMITÉS SPORTIFS DÉPARTEMENTAUX

AVIRON

T / 06 10 80 49 01
sylvie.chambon@orange.fr

CLUBS ALPINS ET DE MONTAGNE (FFCAM)

T / 07 71 81 72 24
bertrand.cd74.ffcam@gmail.com

CANOË-KAYAK ET SPORTS DE PAGAIES

T / 06 51 07 84 04
info.canoekayak74@gmail.com

CYCLISME

alexbalaud@yahoo.fr

CYCLOTOURISME

T / 06 85 53 22 52
presidente.codep74ffct@veloenhautesavoie.com

COURSE D'ORIENTATION

T / 06 32 55 07 21
cdco74ra@free.fr

HAUTE-SAVOIE NORDIC

T / 04 50 66 68 13
direction@haute-savoie-nordic.com

MONTAGNE ESCALADE

T / 06 60 75 29 10
info.cd.ffme@gmail.com

RANDONNÉE PEDESTRE

T / 04 50 51 39 26
haute-savoie@ffrandonnee.fr

SKI DU MONT-BLANC

T / 04 50 23 30 88
direction@ski74.fr

TIR À L'ARC

T / 06 83 40 23 36
cd74@archers74.fr

VOILE

T / 06 75 05 15 40
info@cdv74.com

Espace femmes

T / 04 50 97 61 90
espacefemmes74@gmail.com
espace-femmes.org

Bassin du Chablais :

Service de Prévention Spécialisée (éducateurs de rue) :

l'EPDA (Établissement Public Départemental Autonome)
Prévention Spécialisée
T / 04 50 83 13 90

Collectif Mosaïque : collectif d'éducation à la sexualité coordonné par la Direction Territoriale du Chablais :
Géraldine DEVAUX, Infirmière Promotion de la Santé
T / 04 50 81 89 25
geraldine.devaux@hautesavoie.fr

Bassin Genevois :

Association Passage, association Prévention Spécialisée (éducateurs de rue)

T / 04 50 27 60 98

Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)

Ville La Grand
T / 04 50 92 11 81

Collectif Acrostiche : collectif d'éducation à la sexualité coordonné par la Direction Territoriale du Genevois :
Sophie LANDRAT, Infirmière Promotion de la Santé
T / 04 50 84 08 70
sophie.landrat@hautesavoie.fr

Bassin de Vallée de l'Arve :

Service de Prévention Spécialisée (éducateurs de rue) :

l'EPDA (Établissement Public Départemental Autonome)
Prévention Spécialisée
T / 04 50 83 13 90

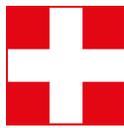
Collectif As Deux Cœur : collectif d'éducation à la sexualité coordonné par la Direction Territoriale Arve Faucigny Mont Blanc : Léa MIRABELLS, Infirmière Promotion de la Santé
T / 04 50 47 63 17
lea.mirabells@hautesavoie.fr

Bassin Annécien :

Association Passage : association Prévention Spécialisée (éducateurs de rue)

T / 04 50 27 60 98

Collectif A'Tout Vie : collectif d'éducation à la sexualité coordonné par la Direction Territoriale du Bassin Annécien :
Rachel PERON, Infirmière Promotion de la Santé
T / 04 50 33 20 04
rachel.peron@hautesavoie.fr

haute 
savoie
le Département



ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



haute 
savoie
le Département

LES CHEMINS DE LA CULTURE

PROJETS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le Département mène une politique d'éducation artistique et culturelle volontaire au bénéfice des collégiens de Haute-Savoie, « Les Chemins de la Culture », en lien avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN), la Délégation Académique aux Arts et à la Culture (DAAC) et la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC).

Co-construits et co-instruits avec les partenaires du dispositif, les projets soutenus dans le cadre des « Chemins de la Culture » entendent proposer une offre adaptée pour répondre aux trois piliers pédagogiques de l'EAC :

« Rencontrer », « Faire », « Interpréter ».

Les projets se déploient tous sur le temps scolaire et revêtent des niveaux d'engagement et des modalités de fonctionnement différents :

- Projets « clés en main », écrits et proposés par les structures culturelles du territoire (dans ce catalogue)
- Projets « libres », écrits et co-conçus par un enseignant, un artiste et une structure culturelle

5 ÉVOLUTIONS IMPORTANTES CETTE ANNÉE :

- **Mise en place des groupes de besoins en 6^e et 5^e.** Afin d'adapter le dispositif « Les Chemins de la culture » à cette réforme, celui-ci s'adresse désormais non plus exclusivement aux groupes classes, mais **aux groupes classes, ainsi qu'aux groupes d'élèves constitués sur le temps scolaire et sous la responsabilité d'un enseignant référent.** Ainsi, les enseignants pourront réaliser des projets dans le cadre des groupes de besoin.
- L'articulation des Chemins de la culture avec le Pass Culture évolue. Suite à l'expérimentation menée en 23/24, **les modalités de co-financement des projets « Chemins de la culture » + le Pass Culture ont été modifiées** pour une utilisation de la part collective du Pass Culture plus efficiente tout en tenant compte des spécificités des établissements : selon la taille du collège, de la MFR ou du lycée, une formule adaptée vous est proposée pour vous permettre de déposer davantage de projets.
- Dans cette même dynamique, **la règle des « quotas » des projets « clés en main » a également évolué.** Selon la taille de votre établissement, vous pourrez augmenter le nombre et surtout la diversité des projets déposés.
- **Un volume d'heures de préparation ou de post production pourra également être sollicité lors du dépôt** des projets libres.
- Enfin, le dispositif des Chemins de la culture est dorénavant accessible pour **les collégiens de 4^e et 3^e du département scolarisés au sein des Maisons Familiales et Rurales et des lycées professionnels et/ou agricoles.**



LES PROJETS « CLÉS EN MAIN »

LE PROJET CLÉS EN MAIN « SENSIBILISATION »

Niveau d'engagement : entre 3 et 6h d'intervention face élève.

Ce type de projet s'adresse aux enseignants désireux de faire découvrir à un ou plusieurs classes/groupes un lieu ou une œuvre.

Le projet a été conçu par une structure culturelle du département et figure dans ce catalogue.

De courte durée, le projet comprendra nécessairement une visite ou un spectacle accompagné d'une médiation adaptée. Pour ce type de projet, un temps de formation indispensable est proposé à l'enseignant.

LE PROJET CLÉS EN MAIN « PRATIQUE ARTISTIQUE » OU « ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION »

Niveau d'engagement : 8h minimum de pratique artistique face élève.

Ce type de projet s'adresse aux enseignants désireux de faire découvrir une pratique artistique ou médiatique à un ou plusieurs classes/groupes.

Le projet a été conçu par une structure culturelle ou un média du département et figure dans ce catalogue.

Le projet peut être de moyenne ou de longue durée et comprend nécessairement des ateliers de pratique artistique ou médiatique associés à une visite, un spectacle ou une médiation (« école du spectateur »).

Pour ce type de projet, un temps de formation indispensable est proposé à l'enseignant.

LES PROJETS « LIBRES »

LE PROJET LIBRE « PRATIQUE ARTISTIQUE » OU « ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION »

Niveau d'engagement : 8h minimum d'intervention face élève.

Ce type de projet s'adresse aux enseignants désireux de réaliser un projet artistique ou d'éducation aux médias et à l'information (EMI) avec un ou plusieurs classes/groupes, en étroite collaboration avec un artiste en création et/ou en diffusion, un professionnel des médias ainsi qu'une structure culturelle ou un média du département.

Le projet est co-conçu par l'enseignant + une structure culturelle ou un média + un artiste ou un professionnel des médias. Le projet ne figure donc pas dans ce catalogue. Il doit être rédigé par l'établissement et déposé sur le portail SIEL.

Le projet requiert un engagement significatif de la part des enseignants. Il associe de manière cohérente des ateliers de pratique artistique ou médiatique et au moins une sortie culturelle en lien avec le projet (« école du spectateur »).

LE PROJET LIBRE « SENSIBILISATION »

Niveau d'engagement : une sortie

Ce type de projet s'adresse aux enseignants désireux de faire découvrir à un ou plusieurs classes/groupes, un lieu ou une œuvre.

Le projet est conçu par l'enseignant lui-même et ne figure **pas** dans ce catalogue. Il correspond à une des deux catégories ci-dessous :

- « **Destination Culture** » = visite d'une salle, d'un spectacle, d'une exposition, d'un musée, d'un lieu patrimonial situé dans le département. Cette subvention peut être activée pour des projets « hors quotas ».
- « **Destination Mémoire** » = visite d'un lieu de mémoire **situé dans le département ou la région**.

La prise en charge par le Département porte uniquement sur le financement du transport des collégiens. **Aucune demande de Destination « culture » ou « mémoire » ne sera acceptée sur les sites patrimoniaux ou mémoriels présentés dans ce catalogue :** pour permettre le financement du transport, leur visite doit faire l'objet d'un projet « clés en main sensibilisation ».

LE PROJET LIBRE « RÉSIDENCE D'ARTISTE »

Niveau d'engagement : 20 jours minimum

Ce type de projet s'adresse à toute l'équipe éducative désireuse de réaliser un projet d'envergure et rayonnant pour l'établissement.

Le projet est co-conçu en coopération étroite avec une structure de diffusion artistique locale, la DSDEN, le conseil départemental et la DRAC.

Le projet consiste à accueillir sur un temps long (20 jours minimum) un artiste en immersion et en création dans l'établissement. Il a vocation à rayonner au-delà du collège (premier degré et commune).

Le projet est conçu entre 6 mois et un an à l'avance. Il requiert un engagement fort de toute la communauté éducative.

« LES CHEMINS DE LA CULTURE » ET LE « PASS CULTURE »

Cette année, le fonctionnement des Chemins de la culture évolue pour encore mieux s'articuler avec le Pass Culture (part collective).

OBJECTIFS

- Prise en charge à 100% des transports des élèves liés aux projets
- Meilleure rémunération des intervenants
- **NOUVEAU** : Augmentation du nombre de projets
- **NOUVEAU** : Utilisation facilitée du Pass Culture
- **NOUVEAU** : Financement d'heures de préparation ou de post-production pour les projets libres

PRINCIPE

Chaque projet doit faire l'objet d'un co-financement par le « Pass Culture », selon un pourcentage variable en fonction de la taille de l'établissement scolaire.

MODALITÉS

- **Les frais d'intervention** : ils sont financés en partie ou en totalité par le « Pass Culture » (part collective), selon les pourcentages indiqués dans le tableau ci-dessous (entre 50 et 100% selon la taille de l'établissement scolaire). Pour les projets libres uniquement : **des heures pour frais de préparation et/ou de post-production** peuvent être prises en charge, en plus des frais d'intervention, dans la limite de 20% du nombre d'heures face élèves.
- **Les transports** des élèves associés au projet sont financés à 100% par le Département.
- **La billetterie** : l'établissement peut activer le Pass Culture pour les frais de billetterie associés au projet.
- **Les frais de production** : l'établissement peut activer le Pass Culture pour les « frais de production » (matériel, déplacement des intervenants).

Le nombre de projets éligibles par établissement varie également selon la catégorie (quotas) :

Taille de l'établissement	Catégories	FRAIS D'INTERVENTION		NBRE PROJETS AUTORISÉS PAR ÉTABLISSEMENT		
		Financés par CD 74	Financés par Pass Culture	Projets clés en main sensibilisation	Projets clés en main pratique artistique	Projets libres
-300 élèves	Établissements A	50%	50%	2	4	Illimité*
301-500 élèves	Établissements B	30%	70%	2	6	Illimité*
501-800 élèves	Établissements C	10%	90%	3	8	Illimité*
+801 élèves	Établissements D	0%	100%	3	10	Illimité*

* À l'exception des projets libres sensibilisations « Destination Culture » et « Destination mémoire » voir page 69

RÉPARTITION DE LA PRISE EN CHARGE

Dépenses	Département	Pass Culture	Etablissement
Heures d'intervention		X	
Transports	100%		
Billetterie			X
Frais de production (matériel, déplacement des intervenants)			X
Frais de préparation et/ou de post-production (projets libres)		X	
Formation enseignant	100%		

LES GRANDES ÉTAPES

- **10 juin 2024** : Dépôt des projets par les établissements sur le portail SIEL : demarche-colleges.hautsavoie.fr
- **Juillet 2024** : Instruction par le comité technique EAC (CD74 / DSDEN / DDEC / DRAC / DRAAF) et validation par la Commission permanente du Conseil départemental
- **Septembre 2024** : Notification des subventions des projets aux collèges
- **Septembre 2024** : Démarrage des projets
- **Octobre 2025** : Dépôt des bilans moraux et financiers sur le portail SIEL : demarche-colleges.hautsavoie.fr

ÉTABLISSEMENTS PAR CATÉGORIES (EFFECTIFS DE RÉFÉRENCE 23-24 POUR L'ANNÉE 24-25)

ÉTABLISSEMENTS A - 300 élèves	ABONDANCE-Val d'Abondance, ABONDANCE-Ste Croix des neiges, CHAMONIX-J.d'Arc, COLLONGES/SALÈVE-M. Tièche, ÉVIAN-ST Bruno, MEGÈVE-St Jean Baptiste, ST-GERVAIS-l'Assomption, SAMOËNS-A. Corbet
ÉTABLISSEMENTS B 301-500 élèves	ANNECY-Balmettes, ANNECY-Les Tilleuls, ANNECY/SEYNOD-St-François/Les Cordeliers, BELLEVAUX-Ntre-Dame, CHAMONIX-R. Frison-Roche, COLLONGES/SALÈVE-St Vincent, DOUVAINE-St-François, MEGÈVE-E. Allais, SALLANCHES-St-Joseph, ST-JEAN D'AULPS-H. Corbet, TANINGES-J. Brel
ÉTABLISSEMENTS C 501-800 élèves	ALBY/CHÉРАН-R. Long, ANNECY/ANNECY-LE-VIEUX-La Salle, ANNECY/ANNECY-LE-VIEUX-Les Barattes, ANNECY/CRAN/GEVRIER-Beauregard, ANNECY/MEYTHET-J. Prévert, ANNECY-ANNECY-LE-VIEUX-Evires, ANNECY-R.Blanchard, ANNECY-SEYNOD-Le Semnoz, ANNECY-St-Michel, BOËGE-JM Molliet, BONNEVILLE-Samivel, BONS-EN-CHABLAIS-F. Mugnier, CLUSES-St Jean-Bosco, DOUVAINE-Bas-Chablais, FAVERGES-J. Lachenal, FRANGY-Val des Ussets, GAILLARD-J. Prévert, LA ROCHE/FORON-Ste-Marie, MARGENCEL-T. Monod, MARIGNIER-C. Claudel, PASSY-Varens, POISY-S. Veil, RUMILLY-Démotz, RUMILLY-Le Chéran, RUMILLY-Le Clergeon, SALLANCHES-Verney, SEYSSEL-Mt des Princes, SILLINGY-La Mandallaz, ST-JEOIRE-G. Monge, ST-JORIOZ, J. Monnet, ST-JULIEN-A. Rimbaud, ST-JULIEN-JJ Rousseau, ST-JULIEN-Présentation de Marie, ST-PAUL-EN-CHABLAIS-Pays de Gavot, ST-PIERRE-EN-FAUCIGNY-K. Ruby, THÔNES-Les Aravis, THÔNES-St Joseph, THONON-Sacré-Cœur, THONON-St Joseph, VULBENS
ÉTABLISSEMENTS D + 800 élèves	ANNEMASSE-M. Servet, CLUSES-G.A de Gaulle, CRANVES-SALES-P.E Victor, CRUSEILLES-L. Armand, ÉVIAN-LÉS-BAINS-Les rives du Léman, GROISY-Le Parmelan, LA ROCHE/FORON-Les Allobroges, PRINGY-La Salle, THONON-Champagne, THONON-JJ Rousseau, REIGNIER-ÉSERY-La Pierre aux fées, SCIONZIER-JJ Gallay, VILLE-LA-GRAND-Saint-François, VILLE-LA-GRAND-P. Langevin

PROJETS CLÉS EN MAIN

SENSIBILISATION ARTISTIQUE, MODE D'EMPLOI

DÉMARCHE

Choisir dans le guide SIEL un projet d'éducation artistique et culturelle comportant une rencontre avec une œuvre ou un lieu culturel ou patrimonial, ainsi qu'une mise en pratique de moins de 6 heures avec un artiste ou un médiateur.

POUR QUI ?

À destination des collèges publics et privés, pour tous les niveaux.

À destination des classes de 4^e et 3^e des MFR et des lycées professionnels et/ou agricoles.

ÉLIGIBILITÉ

Classe entière (temps d'atelier possibles en demi-classe) ; le projet peut s'adresser à plusieurs classes.

Groupe de besoin (temps d'atelier possibles en demi-groupe) ; le projet peut s'adresser à plusieurs groupes.

QUOTA

(voir répartition des établissements en 4 catégories en page 65)

	Nombre maximum de projets clés en main de sensibilisation artistique
Établissements A	2
Établissements B	2
Établissements C	3
Établissements D	3

QUAND ?

Sur temps scolaire.

MODALITÉS FINANCIÈRES

Catégories	Frais d'interventions		Billetterie, adhésion, matériel, déplacements des intervenants	Formation et transports (facture)
	CD 74	Pass Culture	Au choix : Pass Culture et/ou établissement	CD74
Établissements A	50%	50%	X	100%
Établissements B	30%	70%	X	100%
Établissements C	10%	90%	X	100%
Établissements D	0%	100%	X	100%

COMMENT ÇA MARCHE ?

L'enseignant :

- choisit un projet parmi les offres du livret SIEL 2024/2025
- prend contact avec la structure et prend connaissance des conditions de réalisation du projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, modalités financières, etc.)
- élabore un budget prévisionnel (interventions, transport, matériel, billetterie, déplacement éventuel d'intervenant, etc.)
- soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui le déposera sur la plateforme SIEL
- **Pass Culture** : En septembre, après réception de la notification du Département, l'enseignant doit pré-réserver le projet sur ADAGE afin d'activer la part du Pass Culture

L'établissement :

- avant le 10 juin 2024 : dépose le projet sur le portail SIEL demarches-colleges.hautesavoie.fr
- **Pass Culture** : Après réception de la notification et la pré-réservation du projet par l'enseignant, le chef d'établissement confirme la réservation sur ADAGE.
- avant le 31 octobre 2025 : dépose sur le portail SIEL demarches-colleges.hautesavoie.fr pour remboursement :
 - les factures acquittées (intervention et transport des collégiens)
 - le bilan moral du projet.

PROJETS CLÉ EN MAIN

PRATIQUE ARTISTIQUE OU ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION, MODE D'EMPLOI

DÉMARCHE

Choisir dans le guide SIEL un projet d'éducation artistique et culturelle ou d'éducation aux médias et à l'information, en partenariat avec une structure culturelle, un artiste (en situation de création / diffusion) ou un professionnel des médias ou un média pour mettre en pratique les élèves. Le projet comporte obligatoirement une expérience culturelle (spectacle, exposition, visite, etc.).

POUR QUI ?

À destination des collèges publics et privés, pour tous les niveaux.

À destination des classes de 4^e et 3^e des MFR et des lycées professionnels et/ou agricoles.

ÉLIGIBILITÉ

Classe entière (temps d'atelier possibles en demi-classe) ; le projet peut s'adresser à plusieurs classes.

Groupe de besoin (temps d'atelier possibles en demi-groupe) ; le projet peut s'adresser à plusieurs groupes.

QUOTA

(voir répartition des établissements en 4 catégories en page 65)

	Nombre maximum de projets clés en main de pratique ou d'EMI
Établissements A	4
Établissements B	6
Établissements C	8
Établissements D	10

QUAND ?

Sur temps scolaire.

MODALITÉS FINANCIÈRES

Catégories	Frais d'interventions		Billetterie, adhésion, matériel, déplacements des intervenants	Formation et transports (facture)
	CD 74	Pass Culture	Au choix : Pass Culture et/ou établissement	CD74
Établissements A	50%	50%	X	100%
Établissements B	30%	70%	X	100%
Établissements C	10%	90%	X	100%
Établissements D	0%	100%	X	100%

COMMENT ÇA MARCHE ?

L'enseignant :

- choisit un projet parmi les offres du livret SIEL 2024/2025
- prend contact avec la structure et prend connaissance des conditions de réalisation du projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, modalités financières, etc.)
- élabore un budget prévisionnel (interventions, transport, matériel, billetterie, déplacement éventuel d'intervenant, etc.)
- soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui le déposera sur la plateforme SIEL
- **Pass Culture** : En septembre, après réception de la notification du Département, l'enseignant doit pré-réserver le projet sur ADAGE afin d'activer la part du Pass Culture

L'établissement :

- avant le 10 juin 2024 : dépose le projet sur le portail SIEL demarches-colleges.hautsavoie.fr
- **Pass Culture** : Après réception de la notification et la pré-réservation du projet par l'enseignant, le chef d'établissement confirme la réservation sur ADAGE.
- avant le 31 octobre 2025 : dépose sur le portail SIEL demarches-colleges.hautsavoie.fr pour remboursement :
 - les factures acquittées (intervention et transport des collégiens)
 - le bilan moral du projet.



PROJETS LIBRES

PRATIQUE ARTISTIQUE OU EMI, MODE D'EMPLOI

DÉMARCHE

Construire un projet d'éducation artistique et culturelle ou d'EMI pour un-e ou plusieurs classe(s)-groupe(s), en partenariat avec une structure culturelle ou un média et un artiste (en situation de création / diffusion) qui implique les élèves dans une pratique artistique, et comporte obligatoirement une expérience culturelle (spectacle, exposition, visite, etc.).

POUR QUI ?

À destination des collèges publics et privés, pour tous les niveaux.

À destination des classes de 4^e et 3^e des MFR et des lycées professionnels et/ou agricoles.

ÉLIGIBILITÉ

- Classe entière (temps d'atelier possibles en demi-classe) ; le projet peut s'adresser à plusieurs classes.
- Groupe de besoin (temps d'atelier possibles en demi-groupe) ; le projet peut s'adresser à plusieurs groupes
- Co-construire son projet avec une structure culturelle ou un média du département, un artiste professionnel en création / en diffusion ;
- minimum 8 heures et maximum 25 heures d'intervention artistique ou médiatique face élèves menées par un artiste professionnel en situation de création ou de diffusion ou un professionnel des médias ;
- intégrer au projet, de manière cohérente, une sortie dans un lieu culturel ou un média du département : spectacle, concert, festival du livre, visite d'une galerie d'art, d'un musée, d'un lieu patrimonial, etc.

QUOTA

Illimité.

QUAND ?

Sur temps scolaire.

MODALITÉS FINANCIÈRES

Catégories	Frais d'interventions (y compris frais de préparation et/ou post-production)		Billetterie, adhésion, matériel, déplacements des intervenants	Formation et transports (facture)
	CD 74	Pass Culture	Au choix : Pass Culture et/ou établissement	CD74
Établissements A	50%	50%	X	100%
Établissements B	30%	70%	X	100%
Établissements C	10%	90%	X	100%
Établissements D	0%	100%	X	100%

COMMENT ÇA MARCHE ?

L'enseignant :

- prend contact avec une structure culturelle (page 174), un artiste ou une compagnie en démarche de création ou de diffusion, un média ;
- co-rédige le projet avec l'artiste, la structure ou le média : objectifs pédagogiques et artistiques, déroulement du projet (sortie culturelle, séances), valorisation du projet, etc. ;
- élabore un budget prévisionnel (rémunération intervenant, transport des collégiens, matériel, billetterie spectacle, déplacement intervenant, éventuellement frais de préparation ou de post-production, etc.) ;
- soumet son projet pour validation au chef d'établissement.
- **Pass Culture** : En septembre, après réception de la notification du Département, l'enseignant doit pré-réserver le projet sur ADAGE afin d'activer la part du Pass Culture

L'établissement :

- avant le 10 juin 2024 : dépose le projet sur le portail SIEL demarches-colleges.hautesavoie.fr
- **Pass Culture** : Après réception de la notification et la pré-réservation du projet par l'enseignant, le chef d'établissement confirme la réservation sur ADAGE.
- avant le 31 octobre 2025 : dépose sur le portail SIEL demarches-colleges.hautesavoie.fr pour remboursement :
 - les factures acquittées (intervention et transport des collégiens)
 - le bilan moral du projet.

PROJETS LIBRES

SENSIBILISATION ARTISTIQUE, MODE D'EMPLOI

DÉMARCHE

Faciliter et encourager, par **une aide au déplacement**, la réalisation d'une sortie culturelle à l'initiative de l'enseignant qui permette aux élèves de découvrir des œuvres, un spectacle, un lieu culturel ou un lieu de mémoire.

POUR QUI ?

À destination des collèges publics et privés, pour tous les niveaux.

À destination des classes de 4^e et 3^e des MFR et des lycées professionnels et/ou agricoles.

ÉLIGIBILITÉ

Classe entière (temps d'atelier possibles en demi-classe) ; le projet peut s'adresser à plusieurs classes.

Groupe de besoin (temps d'atelier possibles en demi-groupe) ; le projet peut s'adresser à plusieurs groupes

Cette aide au déplacement peut être accordée pour :

- une destination « culture » (salle de spectacle, musée, salle d'exposition) située dans le département ;
- une destination « mémoire » (lieu de mémoire) située dans le département ou en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le trajet doit impérativement excéder 10 km et ne doit pas être couvert par un réseau de transport urbain local.

Aucune demande de Destination « culture » ou « mémoire » ne sera acceptée sur les sites patrimoniaux ou mémoriels présentés dans ce catalogue : leur visite doit faire l'objet d'un projet « clés en main sensibilisation ».

QUOTA

Destination Culture : 1 par établissement.

Destination Mémoire : 1 par établissement.

QUAND ?

Pendant la période scolaire.

MODALITÉS FINANCIÈRES

- Le Département finance la totalité du transport des collégiens selon le montant renseigné par l'établissement lors du dépôt du projet sur la plateforme SIEL (devis transporteur) ;
- L'établissement finance la billetterie (possibilité d'utiliser le Pass Culture pour le financement de ces dépenses).

COMMENT ÇA MARCHE ?

L'enseignant :

- construit son projet et prend contact avec un lieu culturel ("Ressources : structures culturelles du Département", page 174) ;
- élabore son budget prévisionnel ;
- soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui le dépose sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;

Le collège :

- avant le 10 juin 2024 : dépose le projet sur le portail SIEL demarches-colleges.hautsavoie.fr
- avant le 31 octobre 2025 : dépose sur le portail SIEL demarches-colleges.hautsavoie.fr pour remboursement :
 - les factures acquittées (intervention et transport des collégiens)
 - le bilan moral du projet.

PROJETS LIBRES

RÉSIDENCE D'ARTISTE, MODE D'EMPLOI

DÉMARCHE

- Une résidence d'artiste consiste à **accueillir un artiste en situation de création ou d'expérimentation**, en immersion longue dans l'établissement scolaire, en lien avec le projet culturel de l'établissement. Un artiste peut être accueilli entre 20 et 25 jours durant l'année scolaire ;
- la résidence a pour objectif de rendre présente la démarche de création au plus près de la communauté scolaire ;
- intégrée au volet culturel de l'établissement, la résidence est une action transversale, pluridisciplinaire et fédératrice qui doit permettre d'induire des effets sur l'ensemble de l'établissement ;
- elle offre un espace d'échange, de réflexion et d'expression auquel les collégiens sont associés dans le cadre de moments de rencontres, formels ou informels avec l'artiste ou la compagnie.

POUR QUI ?

À destination des collèges publics et privés, pour tous les niveaux.

À destination des classes de 4^e et 3^e des MFR et des lycées professionnels et/ou agricoles.

ELIGIBILITÉ

L'établissement doit avoir une expérience significative et régulière dans la mise en place de projets d'éducation artistique et culturelle.

QUAND ?

Sur temps scolaire.

MODALITÉS FINANCIÈRES

- **Le Département** finance une partie des charges artistiques de la résidence, à travers une subvention versée au collège ;
- l'établissement prend en charge une partie des charges artistiques de la résidence (**Pass Culture**), l'hébergement et les frais des repas du ou des artistes ;
- autres partenaires possibles : **DRAC Auvergne Rhône Alpes**, collectivités locales et territoriales, fondations, mécènes, Éducation Nationale (formation), etc.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Un établissement intéressé par ce projet d'envergure est invité à contacter le Département (Direction Culture et Patrimoine) et la **DSDEN** pour organiser une réunion d'information au collège.

Une résidence d'artiste au collège se prépare entre 6 mois et 1 an en amont de son lancement.

Une candidature est à préparer au préalable : motivation de l'établissement à porter une résidence d'artiste, implication et rôle de chacun dans la communauté éducative, champs artistiques, enjeux pédagogiques et culturels pour l'établissement, thématique, implication des élèves, valorisation de la résidence, etc.

Une notice d'information détaillée concernant le cadre général d'une résidence d'artiste au collège peut être fournie sur demande.

Attention, la résidence ne peut pas être saisie dans le dossier SIEL.



© D. Davos

ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION





PRÉPARER UNE ÉMISSION THÉMATIQUE DIFFUSÉE EN DIRECT

OBJECTIFS

- Sensibiliser les collégiens à la responsabilité d'une émission en direct ;
- penser ensemble une émission thématique ;
- vivre l'expérience du direct ;
- comprendre les différents rôles dans un studio radio.

VISITE D'UNE RÉDACTION

Globule Radio à Chamonix.

DÉROULEMENT DU PROJET

- | | |
|------------------------------|---|
| Séance 1
3h | Présentation du projet, des métiers de la radio et des éléments constitutifs d'une émission radio.
Choix de la thématique d'émission. |
| Séance 2
3h | Le scénario de l'émission : trouver son sujet, définir son angle et écrire son lancement (se présenter, contextualiser). |
| Séance 3
4h | Chercher des informations, affiner les angles et définir un plan lors d'une conférence de rédaction.
Comprendre les règles écriture radio et écriture OU enregistrements. |
| Séance 4
3h | Finaliser l'écriture.
Préparer le direct : reconstituer le puzzle.
Écrire le scénario avec les différents textes produits lors des séances précédentes.
Écrire les annonces musicales + choix des musiques (créer playlist Spotify). |
| Séance 5
2h | Atelier au studio radio : Les gestes de la radio, s'écouter, se passer la parole sans parler, lancer les PAD. |
| Séance 6
5h | Le direct : chaque groupe de 3 ou 4 élèves aura préparé une émission de 45 minutes. |

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Du 1^{er} octobre au 30 juin.
- OÙ ?**
Chamonix.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissements d'Annecy, St-Julien-en-Genevois et de Bonneville/Cluses.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
20h (18h au collège, 2h sur site).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Toutes les matières peuvent être concernées.
- INTERVENANTS**
Jessica COMPOIS, journaliste, Romane BARBOTTE, animatrice radio, rédactrice Caroline SÉNÉCAL, journaliste, Kirsteen MACKENZIE, productrice radio.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 1680 €
Ets B : 2352 €
Ets C : 3024 €
Ets D : 3360 €
Financements
Département :
Interventions :
Ets A : 1680 €
Ets B : 1008 €
Ets C : 336 €
Ets D : - €
Formation :
140 €
Transport :
100% sur facture
- CONTACT**
Jessica COMPOIS
journaliste, directrice
Chamonix
T / 06 61 33 24 47
ateliers@chamonix.radio
globule-radio.fr
-

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Toute l'année.

OÙ ?
Chamonix.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Arrondissements d'Annecy, St-Julien-en-Genevois et de Bonneville/Cluses.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
2h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
23h au collège.

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Toutes les matières peuvent être concernées.

INTERVENANTS
Jessica COMPOIS, journaliste, Romane BARBOTTE, animatrice radio, rédactrice, Caroline SÉNÉCAL, journaliste, Kirsteen MACKENZIE, productrice.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 1855 €
Ets B : 2597 €
Ets C : 3339 €
Ets D : 3710 €

Financements Département :

Interventions :

Ets A : 1855 €

Ets B : 113 €

Ets C : 371 €

Ets D : - €

Formation :

140 €

Transport :

100% sur facture

CONTACT
Jessica COMPOIS
journaliste, directrice
Chamonix

T / 06 61 33 24 47

ateliers@chamonix.radio
globule-radio.fr

GLOBULE RADIO

 PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



PRODUIRE ENSEMBLE UN PODCAST

OBJECTIFS

- Produire ensemble un podcast cohérent comprenant un épisode par groupe de deux élèves ;
- comprendre l'écosystème du podcast ;
- sensibiliser à un nouveau média en pleine expansion, le comprendre ;
- inviter les collégiens à réfléchir et produire ensemble ;
- se documenter ;
- faciliter l'écriture ;
- écrire avec des sons.

VISITE D'UNE RÉDACTION

Globule Radio à Chamonix.

DÉROULEMENT DU PROJET

Ateliers au collège :

- | | |
|------------------------------|--|
| Séance 1
3h | Présentation du projet. C'est quoi un podcast ?
Écoute active d'un panel de podcasts.
Présentation des différents formats proposés (documentaire, fiction, lecture audio). |
| Séance 2
3h | Trouver son sujet, son format et définir son angle.
Se documenter. |
| Séance 3
4h | Définir son plan.
Écrire son épisode. |
| Séance 4
3h | Finaliser l'écriture.
Lecture collective des productions.
Retours et échanges : qu'est-ce qui accroche l'oreille ? Qu'est-ce qui l'endort ?
Exercices d'élocution. |
| Séance 5
4h | Mettre son podcast en boîte : enregistrement et habillage sonore.
Faire un jingle, un lancement, un pied pour son podcast. |
| Séance 6
6h | Montage, mixage de son podcast. |

pass
Culture 

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.

haute
savoie 
le Département



ATELIER RADIO

OBJECTIFS

- Sensibiliser les élèves à la compréhension et à l'utilisation des médias ;
- former les élèves et l'équipe éducative à l'utilisation des outils de reportages ;
- faciliter l'ouverture d'esprit, la confiance en soi et le respect d'autrui ;
- accompagner les élèves dans la réalisation de productions radiophoniques.

VISITE D'UNE RÉDACTION

Radio Magny à Annemasse.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 2h	Apport théorique sur l'outil radio et usages des médias : information/désinformation, décryptage et analyse de contenus audiovisuels, spécificités de l'outil radio et de contenus de type podcast.
Séance 2 2h	Apport théorique : comment construire des contenus radiophoniques tout en respectant une ligne éditoriale ? Construction type d'une chronique, d'un billet, d'un reportage, d'un micro-trottoir. Les apports ne se limitent pas à ces deux premières séances, tout au long du projet, les notions de sourcing, de fact-checking et de déontologie sont travaillées avec les élèves et les enseignants.
Séance 3 7h	Recherche d'informations en lien avec les thématiques abordées : construction, rédaction des contenus radio en vue des enregistrements autour de trois formats : la chronique/billet, le micro-trottoir (réalisé hors ou dans l'établissement) et l'interview.
Séance 4 7h	Enregistrement des contenus radiophoniques en vue d'une diffusion sur Radio Magny ou sur l'espace web-radio des établissements scolaires. Travail autour de la posture et de la voix, maîtrise des outils d'enregistrement et de post production (montage, mixage des voix et tapis sonores).
Séance 5 2h	Visite du studio de Radio Magny : valorisation des contenus construits par les élèves avec l'enregistrement des chroniques, identifiées en amont, dans les conditions du direct.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautesavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Toute l'année.
- OÙ ?**
Annemasse.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissement de St-Julien-en-Genevois.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
20h (18h au collège, 2h sur site).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Éducation musicale, Éducation physique, Technologie, SVT.
- INTERVENANTS**
Dimitri LAMY, animateur socioculturel radio et jeunesse.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 700 €
Ets B : 980 €
Ets C : 1260 €
Ets D : 1400 €
Financements
Département :
Interventions :
Ets A : 700 €
Ets B : 420 €
Ets C : 140 €
Ets D : - €
Formation :
210 €
Transport :
100% sur facture
- CONTACT**
Laurent FIGAROLI,
coordinateur
Annemasse
T / 04 50 39 39 83
laurent.figaroli@
radiomagny.com
radiomagny.com
-

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
Tous niveaux.



QUAND ?
Toute l'année.



OÙ ?
Thyez.



TERRITOIRE CONCERNÉ
Arrondissements d'Annecy, St-Julien-en-Genevois et de Bonneville/Cluses.



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
2h.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
13h sur site.



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français,
Histoire-Géographie.



INTERVENANTS
Audrey BOURDIER, responsable de rédaction, Alicia CASTERAS, journaliste Radio, David GAYDON, responsable digital et réseaux sociaux, Emmanuel BRIOT, directeur technique.



MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 1995 €
Ets B : 2793 €
Ets C : 3591 €
Ets D : 3990 €

Financements Département :
Interventions :
Ets A : 1995 €
Ets B : 1197 €
Ets C : 399 €
Ets D : - €
Formation :
140 €
Transport :
100% sur facture



CONTACT
Caroline CHICARD-KUBLER, directrice, Thyez
T / 06 16 77 21 09
c.chicard-kubler@montblancmedias.com
montblancmedias.com

haute
savoie
le Département

RADIO MONT BLANC



PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



DÉCOUVERTES, BONNES PRATIQUES ET ENREGISTREMENTS SONORES EN MILIEU MÉDIA

OBJECTIFS

- Aborder les usages et découvrir des métiers des professionnels des médias ;
- sensibiliser les élèves à l'éducation aux médias, fake news et éveiller au sens critique et à l'analyse ;
- apprendre à écrire un contenu journalistique et enregistrer une brève au micro ;
- pratiquer de manière collective un « vrai faux journal local » sur un plateau télé.

VISITE D'UNE RÉDACTION

Radio Mont Blanc à Thyez.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1
6h

Visite de la rédaction et participation à la matinale de

Radio Mont Blanc en direct. Apports théoriques (métiers, fonctionnement, usages, règles) ; interaction avec un « quizz des médias » ; réalisation d'un atelier sourcing (apprendre à chercher et vérifier l'information), appréhender la notion d'angle de sujet, écrire une à plusieurs brèves ; réaliser des essais micro et enregistrer son mini journal en cabine de speak avec l'encadrement des professionnels des médias.

Séance 2
7h

Atelier d'éducation aux médias intégrant le thème des fake

news (sensibiliser, détecter, éviter la propagation), apprendre la parole contradictoire, écrire un contenu dépollué de fake news et réaliser des essais micros. Ces entraînements seront utilisés pour réaliser un « vrai faux journal local » par les élèves sur un plateau télé. Remise d'un guide des bonnes pratiques et d'un « diplôme » de journaliste.

pass
Culture

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



PRODUIRE ET RÉALISER UN JT D'INFORMATION LOCALE

OBJECTIFS

- Travailler à la production et à la réalisation d'un JT d'information locale, de la conception (trouver un sujet, sélectionner les sources, préparer les interviews) à la réalisation (interview, montage, présentation) avec possible diffusion sur TV8 Mont Blanc ;
- mieux comprendre la déontologie journalistique dans les médias y compris sur les réseaux sociaux.

VISITE D'UNE RÉDACTION

TV 8 Mont Blanc à Épagny.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 4h	Présentation du travail d'une rédaction pour la réalisation d'un JT.
Séance 2 4h	Conférence de rédaction, choix des sujets et des sources.
Séance 3 4h	Réalisation des interviews.
Séance 4 4h	Montage des sujets.
Séance 5 4h	Présentation du JT.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautesavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.

pass
Culture 

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
Tous niveaux.



QUAND ?
Toute l'année.



OÙ ?
Epagny.



TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.



**FORMATION
ENSEIGNANTS
OBLIGATOIRE**
3h.



**DURÉE DU PROJET AVEC
LES ÉLÈVES**
20h (16h au collège,
4h sur site).



**ENSEIGNEMENTS
CONCERNÉS**
Français,
Histoire-Géographie,
Éducation musicale,
Arts plastiques.



INTERVENANTS
Pierre BOUCAUD
et Victoria LOPEZ,
journalistes.



**MODALITÉS
FINANCIÈRES**
**Pass Culture
à mobiliser :**
Interventions :
Ets A : 1120 €
Ets B : 1568 €
Ets C : 2016 €
Ets D : 2240 €

**Financements
Département :**
Interventions :
Ets A : 1120 €
Ets B : 672 €
Ets C : 224 €
Ets D : - €
Formation :
210 €
Transport :
100% sur facture



CONTACT
Pierre BOUCAUD,
PDG
T / 04 50 52 69 69
pboucaud13@gmail.com
8montblanc.fr





ART CONTEMPORAIN



DÉCOUVERTE DE L'ART CONTEMPORAIN

OBJECTIFS

- Sensibiliser aux pratiques de création contemporaine ;
- construire son regard face à des œuvres et ouvrir un dialogue entre les œuvres et les élèves ;
- fréquenter différentes expositions et espaces d'art contemporain.

EXPOSITIONS

Dans le pli du synclinal de Florian DE LA SALLE à Pile Pont Expo. Entre septembre et les vacances de la Toussaint.

Pensée in-situ, l'exposition présente d'immenses papiers buvards teintés de couleurs, suspendus en spirales dans lesquels elle invite les spectateurs à cheminer. L'artiste provoque un émerveillement sensible en expérimentant scientifiquement la couleur par la chromatographie.

La Dégelée d'Eva PELZER à la Maison forte de Hautetour. Entre février et mai 2025.

Pour sa résidence de recherche et de création, l'artiste inventera un récit autour d'un personnage incarnant la montagne prenant contact avec notre monde suite à la fonte des glaces. Fiction et réalité vont s'entremêler au travers de ses recherches dans les archives de Saint-Gervais et de ses pérégrinations.

Exposition collective d'art contemporain à la Maison forte de Hautetour.

Les années précédentes ont été marquées par les expositions suivantes : Paysages Grands Formats, Mythologies contemporaines, Anatomie du quotidien. Cette exposition collective est dans son ADN intrinsèquement liée au territoire. Un milieu mis en lumière par la commissaire d'exposition, Emma Legrand qui construit un parcours d'œuvres éclairant la création contemporaine.

DÉROULEMENT DU PROJET

- | | |
|--------------------------------|--|
| Séance 1
1h30 | Visite commentée de l'exposition Dans le pli du synclinal
Florian DE LA SALLE - Pile Pont Expo |
| Séance 2
1h | Atelier en classe : De l'urinoir à l'installation
Aborder les grands courants de l'art contemporain afin de tisser des liens avec les expositions de la saison Archipel. Interroger les représentations des élèves sur l'art contemporain. |
| Séance 3
1h30 | Visite commentée de l'exposition La Dégelée
Eva PELZER - Maison forte de Hautetour. |
| Séance 4
1h30 | Visite commentée de l'exposition collective d'art contemporain
Maison forte de Hautetour. |

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautesavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Toute l'année.
-  **OÙ ?**
Saint-Gervais-les-Bains.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Bonneville/Cluses.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
5h30 (4h30 sur site, 1h au collège).
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Arts plastiques.
-  **INTERVENANTS**
Olivia CARRET et Alisé MARTELIN, médiatrices.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 137 €
Ets B : 192 €
Ets C : 247 €
Ets D : 275 €
Financements
Département :
Interventions :
Ets A : 138 €
Ets B : 83 €
Ets C : 28 €
Ets D : - €
Formation : 100 €
Transport :
100% sur facture
-  **CONTACT**
Olivia CARRET,
médiatrice
Saint-Gervais-les-Bains
T / 04 50 47 78 95
mediationculturelle
@saintgervais.com
saintgervais.com/je-
minspire/vie-culturelle



INFOS
À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Toute l'année.
-  **OÙ ?**
Saint-Gervais-les-Bains.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
25h (5h sur site, 20h au collège).
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Éducation musicale, Éducation physique, Histoire-Géographie, SVT.
-  **INTERVENANTS**
Camille LLOBET, artiste vidéaste et réalisatrice, Olivia CARRET et Alisé MARTELIN, médiatrices.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 900 €
Ets B : 1260 €
Ets C : 1620 €
Ets D : 1800 €
Déplacements artistes : 150 €
Financements Département :
Interventions :
Ets A : 900 €
Ets B : 540 €
Ets C : 180 €
Ets D : - €
Formation : 240 €
Transport : 100% sur facture
-  **CONTACT**
Alisé MARTELIN
ou Olivia CARRET,
médiatrices
Saint-Gervais-les-Bains
T / 04 50 47 78 95
mediationculturelle@
saintgervais.com

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE

DESSINER LE PAYSAGE PAR LE SON

OBJECTIFS

- Aborder la transformation brutale de la montagne dû au réchauffement climatique ;
- associer une compréhension de la fragilité d'un milieu naturel à des expériences sensorielles ;
- sensibiliser les élèves au format de l'essai documentaire et à une réflexion sur notre rapport quotidien à l'image vidéo ;
- pratiquer des exercices performatifs jouant sur la concentration, l'attention et le lâcher prise ;
- découvrir l'enregistrement sonore binaural et réaliser une œuvre sonore collective.

EXPOSITION ET FILM

- **Exposition Dans le pli du synclinal de Florian DE LA SALLE à Pile Pont Expo - du 15 juin au 18 octobre 2024.** Pensée in-situ l'exposition présente d'immenses papiers buvards teintés de couleurs, suspendus en spirales dans lesquels elle invite les spectateurs à cheminer. L'artiste provoque un émerveillement sensible en expérimentant scientifiquement la couleur par la chromatographie.
- **Film Pacheû de Camille LLOBET - Théâtre Montjoie.** Essai documentaire sur le massif du Mont-Blanc réalisé en collaboration avec des guides de haute montagne et des géomorphologues dans un contexte de changement climatique brutal : fonte des glaciers, dégel du permafrost, augmentation des éboulements rocheux. Trois « dialogues - lectures de terrain » associés aux images de gestes et de corps composent des récits sensibles et subjectifs. Tournages pensés en termes de sensations visuelles, sonores, tactiles et kinesthésiques pour proposer de nouveaux modes d'appréhension de la haute montagne.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
5h **Visite de l'exposition et découverte du site Pile Pont Expo.**
Expérimentations sensorielles sur le paysage : exploration visuelle puis séance d'écoute amplifiée avec un micro binaural et création d'une carte sonore du paysage. **Film Pacheû** dans un cinéma, suivi d'une discussion et l'importance du son de la montagne.
- Ateliers au collège :**
- Séance 2**
6h Découverte d'une vidéo de l'artiste sous forme d'enquête collective. Expérimentations sonores. Performance collective pour découvrir la démarche de l'artiste : transcrire une bande sonore de film en direct.
- Séance 3**
7h Expérimentations en petit groupe dans la cour du collège ou site naturel à proximité. Découverte de l'œuvre sonore « Pacheû, croquis sonore ». Écriture d'une partition collective. Découverte d'extraits d'œuvres et séances d'écoute dirigée.
- Séance 4**
7h Tournage sonore binaural avec du matériel professionnel en extérieur. Découverte du montage sonore. Dessin de partition de bruits. Finalisation de l'œuvre sonore collective.



COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



■ PEINDRE SANS PEINDRE

OBJECTIFS

- Découvrir une installation in situ avec l'artiste ;
- expérimenter la pratique de l'artiste liée au protocole artistique et scientifique de la chromatographie ;
- sensibiliser à la fois l'émerveillement scientifique et artistique.

EXPOSITION

Dans le pli du synclinal de Florian DE LA SALLE à Pile Pont Expo.
Du 15 juin au 18 octobre 2024.

Pensée in-situ, l'exposition présente d'immenses papiers buvards teintés de couleurs, suspendus en spirales dans lesquels elle invite les spectateurs à cheminer. L'artiste provoque un émerveillement sensible en expérimentant scientifiquement la couleur par la chromatographie.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
3h30 **Visite de l'exposition de Florian DE LA SALLE et découverte du site Pile Pont Expo.** Expérimentations sensorielles sur le paysage : exploration visuelle puis séance d'écoute amplifiée avec un micro binaural et création d'une carte sonore du paysage.
Film Pacheû de Camille LLOBET dans un cinéma, suivi d'une discussion et l'importance du son de la montagne.
Ateliers au collège :
- Séance 2**
4h Pratique avec pour enjeu de contraindre la migration de l'encre dans le papier buvard, soit par des pliages soit par des découpes ; réalisation de productions en grand format (format raisin) de papiers buvards imprégnés d'encres.
- Séance 3**
2h Réalisation d'une exposition : mise en espace des travaux, accrochage et présentation de leurs productions (au collège ou à la Cure de Saint-Gervais).

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautesavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



© F. De La Salle

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Du 01/09 au 18/10 2024.
- OÙ ?**
Saint-Gervais-les-Bains.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Bonneville/Cluses.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
4h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
9h30 (3h30 sur site, 6h au collège).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
SVT, Arts plastiques.
- INTERVENANTS**
Florian DE LA SALLE, artiste, Olivia CARRET et Alisé MARTELIN, médiatrices.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
 Interventions :
 Ets A : 420 €
 Ets B : 588 €
 Ets C : 756 €
 Ets D : 840 €
 Matériel : 285 € / classe
Financements
Département :
 Interventions :
 Ets A : 420 €
 Ets B : 252 €
 Ets C : 84 €
 Ets D : - €
 Formation : 240 €
 Transport :
 100% sur facture
- CONTACT**
Alisé MARTELIN ou Olivia CARRET, médiatrices
 Saint-Gervais-les-Bains
 T / 04 50 47 78 95
 mediationculturelle@saintgervais.com
 @saintgervais.com
 saintgervais.com/je-minspire/vie-culturelle



INFOS
À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Toute l'année.
-  **OÙ ?**
Saint-Gervais-les-Bains.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Bonneville/Cluses.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
6h (1h30 sur site, 4h30 au collège).
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie.
-  **INTERVENANTS**
Olivia CARRET et Alisé MARTELIN, médiatrices.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 225 €
Ets B : 315 €
Ets C : 405 €
Ets D : 450 €
Matériel : 50 € / classe
Financements Département :
Interventions :
Ets A : 225 €
Ets B : 135 €
Ets C : 45 €
Ets D : - €
Formation : 100 €
Transport :
100% sur facture
-  **CONTACT**
Alisé MARTELIN ou Olivia CARRET, médiatrices
Saint-Gervais-les-Bains
T / 04 50 47 78 95
mediationculturelle@saingervais.com
saingervais.com/je-minspire/vie-culturelle

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE

UNE MONTAGNE DE PEINTURES

OBJECTIFS

- Sensibiliser les élèves aux différentes techniques des artistes exposés : de la peinture au couteau à l'art de l'estampe ;
- étudier les œuvres réalisées par des artistes il y a une centaine d'années et comprendre comment ces images sont construites ;
- verbaliser son analyse de tableau.

EXPOSITION ET FILM

Frissons - La Cure

Large collection de peintures et d'estampes de montagne d'artistes ayant sillonné les sommets, depuis les basses vallées jusqu'aux sommets. Une grande partie des artistes représentés dans cette exposition ont fait partie de la Société des Peintres de Montagne, alliant deux compétences : l'art et la pratique de la montagne.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
1h30 **Visite de l'exposition Frissons**, paysages et scènes alpêtres et découverte des artistes qui se sont intéressés aux sommets. La visite sera l'occasion de s'intéresser à la représentation du paysage de montagne et au point de vue adopté. D'où regardent-ils la montagne ?
Ateliers au collège :
- Séance 2**
1h30 À partir des éléments de visite, initiation à l'analyse d'œuvre, collective puis en groupe. Comment décrire un paysage ? Comment décrire une peinture ?
- Séance 3**
3h Expérimentation des pratiques, des techniques utilisées par les artistes de l'exposition *Frissons* : un atelier de peinture au couteau puis un atelier d'impression d'estampes.



COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautesavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.





MUSÉE HORS LES MURS

OBJECTIFS

- Mettre en place une exposition temporaire au sein même du collège, dans un espace dédié ;
- confronter l'élève à des œuvres d'art originales ;
- créer en s'inspirant des artistes d'aujourd'hui.

ŒUVRES

Les œuvres provenant de l'Artothèque Bonlieu sont des œuvres originales et numérotées, qui peuvent être une photographie, un dessin, une sérigraphie, une gravure.

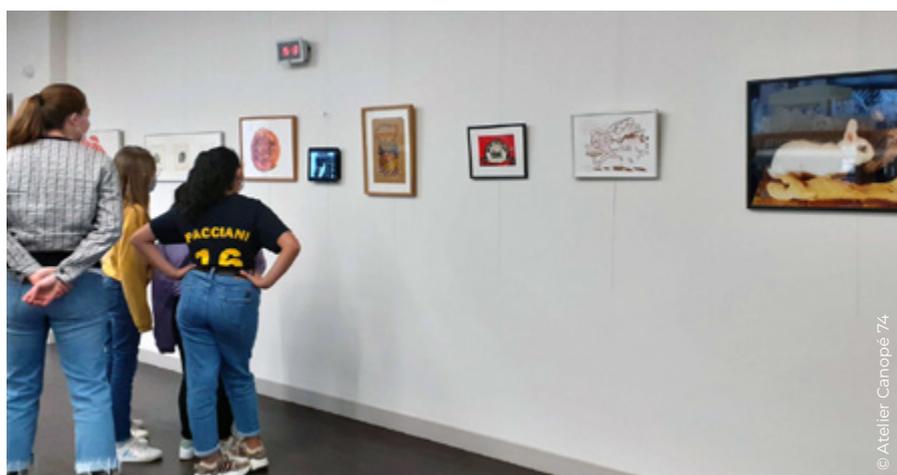
Des œuvres vidéos, sonores ou insonores sont prêtées par l'association imagespassages et viennent en appui de l'exposition.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
1h à 3h | **Atelier au collège :** introduction à la visite de l'exposition et sur la thématique abordée : que s'apprêtent à voir les élèves ? Quelle appréhension ont-ils face à l'art contemporain ? Séance de présentation des œuvres et ouverture sur les pistes pédagogiques.
- Séance 2**
1h à 2h | **Visite de l'exposition** avec une médiation de l'enseignant accompagnant qui peut être sous la forme d'un dialogue, d'un questionnaire, de jeux, d'échanges en groupes, etc.
- Séance 3**
2h à 4h | **Atelier au collège :** pratique autour des œuvres étudiées et de la thématique abordée, appropriation de techniques par l'élève et création d'une œuvre.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet au chef d'établissement qui inscrit le projet dans le dossier SIEL ;
3. l'enseignant est contacté par l'Atelier Canopé 74 pour fixer les modalités de réalisation du projet ;
4. l'enseignant confirme sa volonté de participation avec un projet pédagogique. S'il s'agit d'une première inscription, une visite du collège est organisée ;
5. l'établissement dépose sur le portail SIEL avant le 31/10/2025 le bilan moral du projet.



© Atelier Canopé 74

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
Tous niveaux.



QUAND ?
Toute l'année.



OÙ ?
Annecy.



TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
De 1h à 3h.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
De 3h à 6h selon l'amplitude du projet, au collège.



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Technologie, Arts plastiques, SVT, Éducation musicale, Éducation physique, Histoire-Géographie.



INTERVENANTS
Mélanie BOURSE, médiatrice.



MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture à mobiliser :
Adhésion : 250 € (Canopé) et 35 € (Artothèque) / collège
Matériel : accrochage si nécessaire

Financements Département :
La formation et les médiations



CONTACT
Mélanie BOURSE, médiatrice arts et culture
Annecy
T / 04 50 23 79 36



melanie.bourse@reseau-canope.fr



reseau-canope.fr



PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE

INFOS
À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Du 19/10/2024
au 01/06/2025.
-  **OÙ ?**
Thonon-les-Bains.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
4h30 sur site.
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques,
Histoire-Géographie.
-  **INTERVENANTS**
Paola BUSSOLARO,
Céline TORNIER,
médiatrices.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 112 €
Ets B : 157 €
Ets C : 202 €
Ets D : 225 €
Financements Département :
Interventions :
Ets A : 113 €
Ets B : 68 €
Ets C : 23 €
Ets D : - €
Formation : 150 €
Transport :
100% sur facture
-  **CONTACT**
Paola BUSSOLARO,
médiatrice culturelle
Thonon-les-Bains
T / 04 50 70 69 49
 p-bussolaro@ville-thonon.fr

LA PEINTURE... QUOI D'ÉTONNANT !

OBJECTIFS

- Sensibiliser les élèves à la pratique contemporaine de la peinture ;
- découvrir la versatilité du médium peinture dans la pratique artistique contemporaine ;
- observer, se questionner et développer le sens critique, stimuler l'observation et la curiosité.

EXPOSITIONS

Pour l'année 2024/2025, le cycle d'exposition proposé par la Chapelle de la Visitation se consacre au médium peinture auquel la scène contemporaine porte depuis peu un intérêt particulier. Du réalisme à l'abstraction, en passant par la satire, la peinture est le médium de tous les possibles.

- **Mireille BLANC (19 octobre - 14 décembre 2024)**
Mireille BLANC participe à la représentation de repères mémoriels, des détails de notre quotidien sur lesquels elle attire l'attention comme pour nous emmener vers l'intime.
mireilleblanc.com
- **Pauline BAZIGNAN & Vanessa FANUELE (11 janvier - 8 mars 2025)**
Les démarches de Pauline BAZIGNAN et de Vanessa FANUELE se répondent, avec l'approche sensible que l'une offre par la gestion de coulures et l'effacement des figures, et l'approche conceptuelle et structurée de l'autre chez qui resurgissent des interrogations complexes autour de la mémoire, la nature et les espaces mentaux.
paulinebazignan.com et vanessafanuele.net/home
- **Gregory FORSTNER (5 avril - 1^{er} juin 2025)**
Enfin Gregory FORSTNER propose une lecture de notre société emprunte de la grande Histoire, mais également de son histoire personnelle ; à l'image des Fables de La Fontaine, la figure de l'animal lui permet ainsi de porter un regard critique sur le monde.
gregoryforstner.com

DÉROULEMENT DU PROJET

- | | |
|---|---|
| Séances
1, 2 et 3
3 x 1h30 | Visites commentées de 3 expositions d'art contemporain.
Accompagner les élèves à la découverte des œuvres, des techniques, des protocoles ; à partir de leurs réactions, les inciter à observer, questionner et développer leurs sens critique. |
|---|---|



COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



LES SONS ONT-ILS UN GENRE ?

OBJECTIFS

- Rencontrer l'artiste ;
- découvrir le travail de l'artiste ;
- échanger et réfléchir ;
- inviter les élèves à réfléchir à une démarche personnelle ;
- pratiquer dans le cadre d'un atelier : chercher, percevoir, transcrire, produire, expérimenter, jouer, se jouer.

EXPOSITION

Illusio Virile - Laurie Joly - du 7 septembre au 20 octobre 2024

Projet d'installation qui associe volume, photographie, vidéo et son. Il prend appui sur cette idée d'« être à la hauteur » et tend à engager une démarche d'exploration plastique de cette expression en ce qu'elle fait écho à la question de la mesure, la mesure du corps, la mesure de l'espace, la mesure du temps.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | Visite sur site de l'exposition **Illusio Virile**.
1h

Ateliers au collège :

Séance 2 | Vidéos et sons : enregistrement et référencement de sons.
3h

Séance 3 | Transcription des sons et dessins à partir d'une perception genrée. Production de partitions.
3h

Séance 4 | Transcription des sons et dessins dans une visée non genrée et universelle. Production de partitions.
3h

Séance 5 | Finalisation des partitions. Expérimentation du montage sonore (applications sur iPad si possible).
3h

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.

pass
Culture



© Laurie Joly

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Du 09/09/2024
au 18/10/2024.

OÙ ?
Plateau d'Assy.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
1h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
13h (12h au collège,
1h sur site)

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Arts plastiques,
Éducation musicale,
Éducation civique.

INTERVENANTS
Laurie JOLY, artiste,
Sophie JABAUD,
médiatrice.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 480 €
Ets B : 672 €
Ets C : 864 €
Ets D : 960 €
Billetterie :
X adhes. : €
Adhésion : 50 € / classe
Déplacements artistes

Financements Département :
Interventions :
Ets A : 480 €
Ets B : 288 €
Ets C : 96 €
Ets D : - €
Formation : 120 €
Transport :
100% sur facture

CONTACT
Sophie JABAUD,
présidente
Passy
T / 06 72 17 64 88
contact@cremerie.art
cremerie.art

haute
savoie
le Département

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Toute l'année.

OÙ ?
Yvoire.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Arrondissement de Thonon.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
2h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
6h sur site.

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Technologie, Arts plastiques, Anglais, Éducation musicale, SVT, Histoire-Géographie.

INTERVENANTS
Melody RAULIN, artiste.

MODALITÉS FINANCIÈRES Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 210 €
Ets B : 294 €
Ets C : 378 €
Ets D : 420 €
Adhésion : 50 €
Matériel : 100 € / classe

Financements Département :
Interventions :
Ets A : 210 €
Ets B : 126 €
Ets C : 42 €
Ets D : - €
Formation : 140 €
Transport :
100% sur facture

CONTACT
Auriane GUILLO,
coordinatrice de l'Espace Enchanté
Yvoire
T / 07 81 57 00 37
info@espace-e.org
espace-e.org

haute
savoie
le Département

ESPACE ENCHANTÉ

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



PEINDRE PAR EFFACEMENT

OBJECTIFS

- Découvrir la pratique du monotype : technique d'impression à tirage unique à mi-chemin entre la peinture et la gravure ;
- appréhender la conception d'une image inversée et apprendre à peindre à l'envers par soustraction de la matière colorée ;
- prendre conscience de sa main et de son geste ;
- créer une image unique et non reproductible sur papier ;
- développer l'autonomie de l'élève dans la création d'un projet personnel abstrait ou figuratif.

PRÉSENTATION DU SITE

La Châtaignière - L'Espace Enchanté - Centre d'art et Nature

L'Espace Enchanté est une association dédiée à l'exploration du lien entre l'art, la nature et le développement durable, logée dans un bâtiment historique au cœur du Domaine de Rovorée, espace naturel sensible au bord du lac Léman. Son objectif est de sensibiliser le public aux enjeux environnementaux à travers des activités éducatives et culturelles. Autour d'un collectif d'artistes, l'association organise des expositions d'art en lien avec la nature, des ateliers scolaires, des stages pour enfants et adolescents, des cours pour adultes ainsi que des événements grand public toujours en lien avec la nature et l'environnement.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1
6h

Visite de l'atelier de l'artiste : Présentation de son travail personnel. Qu'est-ce que le monotype et son histoire à travers les époques ?

Atelier : Comment faire un monotype : démonstration de la technique. Énoncer le sujet de recherche. Concevoir un projet personnel individuel avec la contrainte « peindre par soustraction » inhérente au monotype. Réflexion et expérimentation du médium. Finalisation du projet personnel des élèves.

Introduction aux matériaux en anglais et/ou en français. Discussion autour de l'importance du ton pour créer du volume et de la perspective. Création de tableaux individuels à l'aide d'une palette monochrome.

Utilisation et démonstration de différentes techniques d'aquarelle ; utilisation du sel, de la cire, de l'eau pulvérisée, une technique prima. Comment créer de la texture, de la douceur, des bords durs et une atmosphère. Création finale d'une aquarelle du lac en utilisant toutes les techniques apprises. Présentation des créations.

pass
Culture

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



LE CHARME DU LAC

LES PEINTURES DU LAC LÉMAN DE 1800 À AUJOURD'HUI

OBJECTIFS

- Découvrir l'art traditionnel et contemporain ;
- observer l'évolution du littoral au fil des années ;
- explorer différentes formes d'expression et motiver la curiosité et l'inspiration pour essayer de nouvelles techniques artistiques.

PRÉSENTATION DU SITE

La Châtaignière - L'Espace Enchanté - Centre d'art et Nature

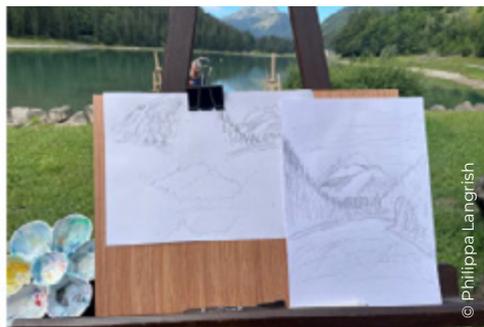
Le Domaine de Rovoré est un bijou naturel au bord du lac Léman. 24 hectares d'Espace Naturel Sensible abritent plusieurs bâtiments historiques. Les plages à l'eau cristalline, les forêts aux arbres multi-centenaires et les prairies sauvages forment un cadre magique propice à la création, la réflexion et la (re)connexion à la nature.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
4h **Introduction de l'atelier** et du thème du lac Léman et de son littoral. Présentation des artistes célèbres qui ont peint le lac Léman. Discussion autour de la couleur, la composition et la perspective des œuvres d'art.
Atelier de croquis du lac en plein air en s'inspirant de ces artistes.
- Séance 2**
4h **Sur site :** Introduction aux matériaux en anglais et/ou en français. Discussion autour de l'importance du ton pour créer du volume et de la perspective. Création de tableaux individuels à l'aide d'une palette monochrome.
Utilisation et démonstration de différentes techniques d'aquarelle. Utilisation du sel, de la cire, de l'eau pulvérisée, une technique prima. Comment créer de la texture, de la douceur, des bords durs et une atmosphère. Création finale d'une aquarelle du lac en utilisant toutes les techniques apprises. Présentation des créations.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Toute l'année.
- OÙ ?**
Yvoire.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissement de Thonon.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
8h sur site.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Technologie, Arts plastiques, SVT, Éducation musicale, Histoire-Géographie, Anglais, Mathématiques.
- INTERVENANTS**
Philippa LANGRISH, artiste plasticienne et écrivaine.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 280 €
Ets B : 392 €
Ets C : 504 €
Ets D : 560 €
Adhésion : 50 €
Matériel : 200 € / classe
Financements
Département :
Interventions :
Ets A : 280 €
Ets B : 168 €
Ets C : 56 €
Ets D : - €
Formation : 140 €
Transport : 100% sur facture
- CONTACT**
Auriane GUILLO, coordinatrice de l'Espace Enchanté
Yvoire
T / 07 81 57 00 37
info@espace-e.org
espace-e.org

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Toute l'année.

OÙ ?
Yvoire.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Arrondissement de Thonon.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
2h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
8h sur site.

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Technologie, Arts plastiques, Éducation musicale, SVT, Histoire-Géographie, Mathématiques.

INTERVENANTS
Karen VERBEKE, artiste plasticienne.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 280 €
Ets B : 392 €
Ets C : 504 €
Ets D : 560 €
Adhésion : 50 €
Matériel : 200 € / classe

Financements Département :
Interventions :
Ets A : 280 €
Ets B : 168 €
Ets C : 56 €
Ets D : - €
Formation : 140 €
Transport : 100% sur facture

CONTACT
Auriane GUILLO,
coordinatrice de l'Espace Enchanté
Yvoire
T / 07 81 57 00 37
info@espace-e.org
espace-e.org

haute savoie
le Département

ESPACE ENCHANTÉ

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



UNE FORÊT DE CLASSE

OBJECTIFS

- Découvrir l'art contemporain et se familiariser avec diverses formes d'expression ;
- explorer la nature : approfondir sa compréhension de l'écosystème forestier ;
- développer la créativité individuelle ;
- collaborer à une œuvre collective.

EXPOSITION

La Châtaignière - L'Espace Enchanté - Centre d'art et Nature

Dans le magnifique domaine de la Rovorée à Yvoire se trouve La Châtaignière, un Centre d'Art Contemporain. Cet espace abrite une maison datant de 1926 dans laquelle travaillent 11 artistes. Le domaine, situé au bord de l'eau, offre un splendide parc de 24 hectares où l'on peut observer de remarquables châtaigniers séculaires. Ce n'est pas seulement un parc urbain aménagé, mais un Espace Naturel Sensible (ENS) avec une forêt ancienne, des rives lacustres, des grottes à tufs, des vestiges médiévaux et une vue magnifique sur le lac Léman.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1
4h **Projection dans le café enchanté.** Introduction sur le thème de l'arbre dans l'art contemporain. Présentation d'une série d'œuvres et ouverture sur les pistes créatives.

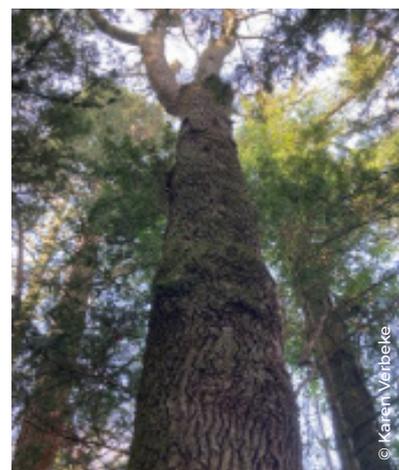
Visite de l'Arboretum du domaine de la Rovorée suivi de dialogue, questionnaire, jeux, échanges en groupes, prises de photos, etc.

Séance 2
4h **Au sein de la Châtaignière :** appropriation de techniques artistiques. Création individuelle d'un arbre par élève, inspiré par ceux vus dans l'Arboretum. Création de l'œuvre collective la "forêt de classe" où tous les arbres individuels se rejoignent pour former une représentation artistique de la forêt.

pass Culture

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.





RÉCITS COLLECTIFS ET MYTHES DE SOI : SE RACONTER, SELFIE & CIE

OBJECTIFS

- Aborder la question de la construction identitaire, le réel et le subjectif ;
- s'initier à la prise de vue et à la photographie plasticienne ;
- réaliser un carnet ou un journal pour se raconter ;
- réaliser une capsule sonore pour le podcast « *Écouter la photo* ».

EXPOSITION

Visite commentée des collections art contemporain du Musée-Château d'Annecy.

Les artistes habitent leur œuvre pour leur donner du sens et raconter une histoire : Véronique Hubert et la performance ; Philippe Ramette et la mise en scène du personnage ; Joan Fontcuberta et le corps qui incarne la supercherie.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 3h	Atelier au collège : <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec l'artiste : découverte de son univers, de ses travaux, de son processus de création et de travaux d'autres plasticiens ; • fanzines et livres photo : comment peut s'organiser une mise en page ; • point ethnologique-sociologique : quelles sont les histoires que je me raconte ? que ma culture me raconte ? ; • bâti du projet : de l'idée à sa mise en œuvre.
Séance 2 2h	Visite sur site des collections art contemporain du Musée-Château Ateliers au collège :
Séance 3 6h	<ul style="list-style-type: none"> • Montage du studio professionnel ; • prise de vue numérique : atelier portrait en studio ; • utilisation du matériel pro : flash, lumières, ... ; • comment se raconter en image : recherches sur Internet ; • prise de vue d'objets personnels ; • enregistrement de la capsule sonore « <i>Écouter la photo</i> ».
Séance 4 6h	Poursuite de la séance 3.
Séance 5 2h	Rendu des journaux/livres et retour sur atelier.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Toute l'année.
- OÙ ?**
Annecy.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
4h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
19h (17h au collège, 2h sur site).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Technologie.
- INTERVENANTS**
Laure MAUGEAIS, artiste, les médiateurs du Musée-Château d'Annecy.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 645 €
Ets B : 903 €
Ets C : 1161 €
Ets D : 1290 €
Adhésion : 30 €
Matériel : 250 €
Déplacements artistes
Financements Département :
Interventions :
Ets A : 645 €
Ets B : 387 €
Ets C : 129 €
Ets D : - €
Formation : 280 €
Transport : 100% sur facture
- CONTACT**
Laure MAUGEAIS, directrice artistique, Chamonix
T / 06 15 53 45 91
imagetemps@gmail.com
imagetemps.org

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Toute l'année.
-  **OÙ ?**
Annecy.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
4h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
19h (17h au collège, 2h sur site).
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Éducation physique, Technologie, SVT, Éducation musicale.
-  **INTERVENANTS**
Laure MAUGEAIS, artiste.
Les médiateurs du Musée-Château d'Annecy.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 645 €
Ets B : 903 €
Ets C : 1161 €
Ets D : 1290 €
Adhésion : 30 €
Matériel : 250 €
Déplacements artistes
Financements
Département :
Interventions :
Ets A : 645 €
Ets B : 387 €
Ets C : 129 €
Ets D : - €
Formation : 280 €
Transport :
100% sur facture
-  **CONTACT**
Laure MAUGEAIS,
directrice artistique
Chamonix
T / 06 15 53 45 91
imagetemps@gmail.com
imagetemps.org

IMAGE TEMPS

 PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



EN CORPS, ÊTRE CORPS, FAIRE CORPS : LE CORPS DANS TOUS SES ÉTATS

OBJECTIFS

- Investiguer les représentations du corps au collège, le corps dans l'espace collège, le corps « athlète », le corps changeant, ce que portent nos corps et ce qu'ils racontent de nous et de nos cultures et croyances ;
- explorer l'image de Soi afin de valoriser l'estime et la confiance en Soi ;
- le corps de l'élève et le corps adolescent ;
- découvrir la photographie plasticienne ;
- s'initier à la prise de vue photographique : découvrir des techniques anciennes ou modernes ;
- s'initier au studio, au cadrage au point de vue ;
- possibilité d'enregistrement de son pour réaliser une capsule sonore pour « *Écouter la photo* » (1 minute).

EXPOSITION

Visite commentée des collections art contemporain du Musée-Château d'Annecy : le corps comme vecteur de découverte du monument, le corps représenté dans les œuvres (fragmentaire, échelle, mobile/immobile).

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
4h **Ateliers au collège :**
 - Rencontre avec l'artiste : découverte de son univers, de ses travaux, de son processus de création et des travaux d'auteurs en jouant à décrypter/lire des images ;
 - bâti du projet : de l'idée à sa mise en œuvre.
- Séance 2**
2h **Visite sur site des collections art contemporain du Musée-Château.**
- Séance 3**
13h **Ateliers au collège :**
 - Montage du studio professionnel ;
 - prise de vue numérique : atelier portrait en studio ou dans différents espaces du collège ;
 - utilisation du matériel pro : flash, lumières, ... ;
 - apprendre à comment se raconter en image ;
 - possibilité d'enregistrement de sons pour la capsule sonore « *Écouter la photo* » ;
 - restitution sous forme de fanzines collector.

pass Culture 

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



© Image Temps



© Image Temps

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Toute l'année.

OÙ ?
Annecy.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
3h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
17h (15h au collège, 2h sur site).

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Technologie
Histoire-géographie,
Arts plastiques, SVT,
Éducation musicale.

INTERVENANTS
Laure MAUGEAIS, artiste
et cueilleuse.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 595 €
Ets B : 833 €
Ets C : 1071 €
Ets D : 1190 €
Adhésion : 30 €
Matériel : 250 €
Déplacements artistes

Financements
Département :
Interventions :
Ets A : 595 €
Ets B : 357 €
Ets C : 119 €
Ets D : - €
Formation : 210 €
Transport :
100% sur facture

CONTACT
Laure MAUGEAIS,
directrice artistique
Chamonix
T / 06 15 53 45 91
imagnetemps@gmail.com
imagnetemps.org

IMAGE TEMPS

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



LA MAIN VERTE : L'HERBIER ET LE LIEN NATUREL

OBJECTIFS

- Prendre conscience de notre relation à notre environnement et à notre Terre, ce lien naturel ;
- observer les paysages et les plantes qui nous entourent : dessiner, s'initier à une technique photographique du 19^e : le cyanotype et/ou jouer avec les teintures végétales ;
- faire une relecture de l'herbier historique ;
- concevoir une exposition OU un livre d'artiste OU un carnet de botaniste artiste ;
- glisser de l'enfant/élève à l'acteur/citoyen présent à son environnement ;
- réaliser une capsule sonore sur notre relation aux plantes et à la forêt pour le podcast « *Écouter la photo* ».

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1** **Atelier au collège :**
5h
- Rencontre avec l'artiste : découverte de son univers, de ses travaux, de son processus de création et de travaux d'autres plasticiens ;
 - les herbiers dans l'histoire : une question de points de vue ;
 - bâti du projet : de l'idée à sa mise en œuvre.
- Puis, **visite - cueillette dans la cour du collège, dans le village, dans la ville**
- Plier les genoux, poser les yeux, déposer son attention et cueillir les petites vertes, celles qui poussent dans les interstices : les plantes ;
 - découvrir le vivant autour de soi en dessinant ;
 - découvrir l'empreinte végétale : le tatakizome ;
 - mettre à sécher sa cueillette.
- Séance 2** **Réalisation de l'herbier :**
10h
- Reprendre contact avec ses plantes séchées ;
 - s'initier à la technique du cyanotype pour garder l'empreinte des plantes ;
 - légénder les récoltes avec la machine à écrire ;
 - possibilité d'enregistrement de sons pour la capsule sonore « *Écouter la photo* » ;
 - concevoir son exposition ou son livre.
- Séance 3** **Vernissage et médiation réalisée par les élèves (au collège ou sur web) pour d'autres classes, pour les parents ou pour tout public selon le lieu.**
2h

pass
Culture

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



ART CONTEMPORAIN ET ÉCOLOGIE

OBJECTIFS

- S'initier à la création actuelle ;
- explorer les liens entre l'engagement artistique et l'écologie dans la perspective de production de photographies ;
- penser et comprendre le monde et sa mémoire ;
- partager nos expériences intellectuelles et sensibles ;
- analyser l'image dans l'art et dans la société.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1
2h **Projection au Théâtre de l'Échange d'œuvres vidéos d'artistes contemporains.** Donner à voir des rapports au monde, interroger les injustices sociales et environnementales ; dialogue individuel ou collectif des auteurs avec le monde qui tissent des récits et des relations. Leur pratique engage une écologie du faire et de la pensée qui met en mouvement, raconte, nous porte un peu plus loin.

Séance 2
2h **Atelier au collège :** l'artiste Antoine PEREZ partagera sa démarche artistique. Cet artiste-chercheur, attaché aux problématiques écologiques, interroge les interconnexions entre l'art et toutes les formes de vies. Les propositions plastiques qui découlent de ses voyages, de ses lectures, de ses rencontres ou de ses questionnements sont aussi diverses que les vastes contextes qu'il parcourt : dessins, textes, sculptures, photographies, diagrammes mais aussi performances ou encore moulages.

Séance 3
2h **Projection au Théâtre de l'Échange.** Autour d'un artiste du fond documentaire d'imagespassages. Échange afin de décrire et analyser ensemble les images et les propos des artistes.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.

pass
Culture

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
6^e.

QUAND ?
Du 01/02/2024
au 31/05/2024.

OÙ ?
Annecy.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Arrondissement d'Annecy.

**FORMATION
ENSEIGNANTS
OBLIGATOIRE**
2h.

**DURÉE DU PROJET AVEC
LES ÉLÈVES**
6h (4h sur site,
2h au collège).

**ENSEIGNEMENTS
CONCERNÉS**
Arts plastiques,
Éducation musicale, SVT.

INTERVENANTS
Antoine PEREZ, artiste
Lilas ORGEBIN,
médiatrice.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture
à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 170 €
Ets B : 238 €
Ets C : 306 €
Ets D : 340 €
Adhésion : 40 € / collège
Déplacements artistes :
forfait 40 €

Financements
Département :
Interventions :
Ets A : 170 €
Ets B : 102 €
Ets C : 34 €
Ets D : - €
Formation : 240 €
Transport :
100% sur facture

CONTACT
Lilas ORGEBIN et
Amandine TOCHON,
co-directrices
Annecy
T / 09 67 38 99 73
 images-passages@orange.fr
 imagespassages.com

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Toute l'année.
-  **OÙ ?**
Annecy.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissement d'Annecy.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
10h (2h sur site, 8h au collège).
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Éducation musicale.
-  **INTERVENANTS**
Lilas ORGEBIN, médiatrice
Pauline BOUCHARLAT, artiste.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 270 €
Ets B : 378 €
Ets C : 486 €
Ets D : 540 €
Adhésion : 40 € / collège
Déplacements artistes : forfait 40 €
Financements Département :
Interventions :
Ets A : 270 €
Ets B : 162 €
Ets C : 54 €
Ets D : - €
Formation : 240 €
Transport : 100% sur facture
-  **CONTACT**
Lilas ORGEBIN et
Amandine TOCHON,
co-directrices
Annecy
T / 09 67 38 99 73
images-passages@orange.fr
imagespassages.com

IMAGESPASSAGES

 PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



FRICTIONS

OBJECTIFS

- S'initier à la création actuelle ;
- explorer les liens entre l'engagement artistique et l'écologie dans la perspective de production de photographies ;
- penser et comprendre le monde et sa mémoire ;
- partager nos expériences intellectuelles et sensibles ;
- analyser l'image dans l'art et dans la société.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
2h | **Projection au Théâtre de l'Échange d'œuvres vidéos d'artistes contemporains.** Donner à voir des rapports au monde, interroger les injustices sociales et environnementales ; dialogue individuel ou collectif des auteurs avec le monde qui tissent des récits et des relations. Leur pratique engage une écologie du faire et de la pensée qui met en mouvement, raconte, nous porte un peu plus loin.
Ateliers au collège :
- Séance 2**
4h | **Autour du collège : porter l'attention sur le paysage par la vision et l'ouïe :** végétaux, animaux, traces animales et aussi humaines. Discussion à partir des observations et des connaissances de chacun (écosystème, agriculture, urbanisme, pollution, histoire locale, ressenti subjectif, ...). Prise de notes rapide par mots-clé, et par groupe. Réalisation de mots-pancartes.
- Séance 3**
2h | **Prises de vue photographiques des élèves avec les mots-pancartes** dans le paysage de leur choix autour du collège.
- Séance 4**
2h | **Accrochage des photographies dans le collège** ou **séance de projection des photographies.**

pass
Culture 

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.





DÉCOUVERTE DE L'ART CONTEMPORAIN

OBJECTIFS

- Sensibiliser aux pratiques artistiques contemporaines ;
- acquérir des repères et des références ;
- donner des outils de perception et de compréhension des œuvres.

EXPOSITIONS

Les expositions offrent une perspective sur des aspects variés de la vie humaine et de son environnement, en invitant les élèves à réfléchir sur des questions essentielles telles que les relations familiales, l'écologie et la signification des rituels.

- **Delphine BALLEY** (En attente de confirmation) - Du 1^{er} octobre au 30 novembre 2024 - RDV enseignants le vendredi 27 septembre.

Cette exposition se concentre sur la représentation artistique de la vie domestique et familiale, en interrogeant les relations familiales, les espaces domestiques et les objets qui les habitent. L'artiste utilise des techniques photographiques et cinématographiques pour créer un univers esthétique riche, souvent influencé par la peinture. Les décors jouent un rôle central dans cette exploration, servant de toile de fond pour illustrer les dynamiques familiales, les rituels et les coutumes qui les animent.

- **Hajar SATARI-NAJAFABADI** - Du 14 janvier au 15 mars 2025
RDV enseignants le vendredi 10 janvier.

Cette exposition mettra en lumière la vie dans les environnements montagneux, en particulier autour du Mont-Blanc. L'artiste, Najari Satari-Najafabadi, combine la science et l'art pour explorer l'écosystème de la montagne, mettant en avant la lutte des plantes contre les intempéries et les changements climatiques. L'exposition offre une perspective unique sur la coopération entre les plantes dans des conditions hostiles, et cherche à tirer des leçons pour les humains à partir de ces observations. L'exposition fera suite à une résidence portée par la biennale de Lyon, où Hajar Satari explorera les écosystèmes du Mont-Blanc.

- **Exposition collective** - Du 1^{er} avril au 24 mai 2025

En co-commissariat avec Pauline Boucharlat d'ImagesPassages.

Cette exposition se penchera sur nos liens avec les rituels, en explorant les concepts de passage, de transition et de transformation. À travers diverses vidéos, l'exposition plonge les visiteurs dans des rites, mettant en lumière leur signification et leur impact sur les individus et les communautés. Entre transe et tradition, cette exposition invite à réfléchir sur la nature des rituels et leur pertinence dans nos vies modernes.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séances
1, 2, et 3
3 x 2h

Visites commentées des 3 expositions d'art contemporain.

La médiatrice accompagne les élèves dans la découverte des œuvres et les incite à développer leur regard critique autour des questions de la place que prennent le corps et le langage dans leur pratique. Comment le langage peut-il prendre corps ? Et dans une certaine réciprocité, comment le corps s'immisce-t-il dans le langage ?

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.

pass
Culture

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
Tous niveaux.



QUAND ?
Toute l'année, voir périodes des expositions.



OÙ ?
La Roche-Sur-Foron.



TERRITOIRE CONCERNÉ
Arrondissements de Bonneville / Cluses



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
3h. RDV enseignants.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
6h sur site.



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Arts plastiques.



INTERVENANTS
Marion DUPRESSY, médiatrice, Delphine BALLEY, Hajar SATARI-NAJAFABADI, artistes.



MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 255 €
Ets B : 357 €
Ets C : 459 €
Ets D : 510 €

Financements
Département :
Interventions :
Ets A : 255 €
Ets B : 153 €
Ets C : 51 €
Ets D : - €
Formation : 75 €
Transport :
100% sur facture



CONTACT
Thibault DUVAL-MOLINOS, coordinateur de l'Angle La Roche-sur-Foron
T / 06 28 21 89 14
langle@mjc-cs-larochesurforon.fr
mjc-cs-larochesurforon.fr/culture/l_angle/

haute savoie
le Département

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Toute l'année
(voir dates expositions).
-  **OÙ ?**
Annecy.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
3h sur site.
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français,
Arts plastiques.
-  **INTERVENANTS**
Julie MONESTIER,
médiatrice.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 75 €
Ets B : 105 €
Ets C : 135 €
Ets D : 150 €
Adhésion :
50 € / collège
Financements Département :
Interventions :
Ets A : 75 €
Ets B : 45 €
Ets C : 15 €
Ets D : - €
Formation : 100 €
Transport :
100% sur facture
-  **CONTACT**
Julie MONESTIER,
médiatrice culturelle
Annecy
T / 07 68 46 66 89
julie@lepointcommun.eu
lepointcommun.eu
facebook.com/
pointcommun74
instagram.com/le_point_commun

haute
savoie
le Département

LE POINT COMMUN

 PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



DÉCOUVERTE DE L'ART CONTEMPORAIN

OBJECTIFS

- Découvrir un espace d'art contemporain, ses lieux, ses acteurs et ses missions ;
- apprendre à observer une œuvre d'art, à identifier la thématique et la technique ;
- développer le regard critique et la sensibilité des élèves ;
- encourager leur curiosité intellectuelle ;
- initier les élèves à différentes techniques artistiques.

EXPOSITIONS

- **Nelson Bourrec Carter, photos et vidéos** (septembre - novembre 2024).
Nelson Bourrec Carter travaille en France et aux États-Unis au sein d'espaces fortement touchés par l'hégémonie culturelle nord-américaine, dont l'histoire ou l'architecture contribuent à mettre en scène et à troubler la frontière entre la fiction et la réalité. Sa pratique (photos, vidéos) interroge les constructions identitaires et raciales se développant dans des territoires forgés par une culture populaire cinématographique et littéraire. Il évoque aussi bien le vocabulaire du cinéma d'horreur que celui de séries télévisées, et développe une approche politique du paysage cinématographique où décors et lieux de tournage prennent leur autonomie et racontent leurs propres histoires. nelsonbcarter.com
- **Annabelle Guetatra, dessins** (décembre 2024 - février 2025).
Ses dessins oscillent entre l'ébauche et la maîtrise absolue. Ils évoluent en équilibre fort maîtrisé entre la réalité des corps et l'énergie qui les anime. Les scènes auxquelles la dessinatrice nous convie comme au spectacle, nous montrent des corps mystérieux mais bien incarnés, lancés dans d'absurdes mimodrames, chorégraphies obscures ou autres pas de danse énigmatiques. Elle donne à ses protagonistes des accessoires récurrents, masques ethniques, fruits bizarres, mobiliers ou animaux et nous parle de désir, d'angoisse, de sensualité, de dégoût mais avec élégance et grâce à travers ses dessins. annabelleguetatra.com
- **Exposition collective, divers médiums** (février - mai 2025). En cours de programmation.
- **Frederik Exner, sculptures** (mai - juin 2025).
Frederik Exner mène un travail de sculpture figurative. Son bestiaire étrangement humain emprunte à la fois aux hiéroglyphes égyptiens, aux idéogrammes méso-américains et aux fictions d'anticipation. Il s'intéresse aux civilisations antiques, aux récits des origines et aux mythes. Les grenouilles jouent un rôle central dans ses travaux et recherches. Dans de nombreux mythes, elles sont considérées comme la source même de l'existence humaine. frederikexner.dk

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séances 1, 2 et 3 3 x 1h**
- Visites commentées de 3 expositions (au choix parmi les 4 expositions proposées).** Par le prisme de la médiation, les élèves découvrent le centre d'art, ses activités et l'univers du/des artistes présentés, les techniques et le vocabulaire lié à l'art contemporain. Puis ils sont amenés à développer leur esprit critique.

pass
Culture 

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



TISSAGE PARLANT : TISSER LE RÉCIT

OBJECTIFS

- Découvrir l'histoire du tissage, sa symbolique, ses usages ;
- inviter les élèves à mettre en image un récit qui deviendra œuvre ;
- expérimenter différentes méthodes de tissage ;
- sensibiliser les élèves à l'utilisation de matériaux issus de la récupération, au ré-emploi ;
- autonomiser les élèves dans la création personnelle d'un projet thématique.

EXPOSITIONS

Au choix et/ou selon la période. Cf description des expositions en page précédente.

- **Nelson Bourrec Carter, photos et vidéos** (septembre - novembre 2024)
- **Annabelle Guetatra, dessins** (décembre 2024 - février 2025)
- **Exposition collective, divers médiums** (février - mai 2025)
- **Frederik Exner, sculptures** (mai - juin 2025)

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1
4h | **Découverte d'un espace d'art contemporain, de ses acteurs et de ses missions.** Visite commentée de l'exposition (au choix). Présentation du travail de l'artiste et de ses créations en tissage. Recherche et croquis de différents motifs puis réalisation du motif choisi sur un grillage avec différents matériaux (tissu, câble électrique, fil de fer, fermetures éclair, ...). Temps d'échange et de présentation entre les élèves et l'artiste.

Ateliers au collège :

Séance 2
4h | **Raconter une histoire par le tissage.** En partant d'une histoire, d'une fiction lue en classe (texte à déterminer avec l'enseignant.e), les élèves réaliseront une pièce grand format ou plusieurs pièces de format moyen par petits groupes. Ces pièces exprimeront visuellement ce que le texte inspire aux élèves afin de transformer les mots en images/tissages !

Séance 3
4h | **Finalisation des pièces, assemblage et mise en volume du récit.** Restitution par les élèves dans un espace dédié de l'établissement.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.

pass
Culture

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Toute l'année, sauf mercredi.

OÙ ?
Annecy.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Arrondissements d'Annecy, de Bonneville et de Saint-Julien-en-Genevois.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
2h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
12h (4h sur site, 8h au collège).

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Technologie, Arts plastiques.

INTERVENANTS
Margaux PINTO, artiste, Julie MONESTIER, médiatrice culturelle.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 410 €
Ets B : 574 €
Ets C : 738 €
Ets D : 820 €
Adhésion : 50 € / collège
Matériel : 250 €
Déplacements artistes : 0,41 €/km

Financements

Département :
Interventions :
Ets A : 410 €
Ets B : 246 €
Ets C : 82 €
Ets D : - €
Formation :
240 (2*70+2*50) €
Transport :
100% sur facture

CONTACT
Julie MONESTIER,
médiatrice culturelle
Annecy
T / 07 68 46 66 89

julie@lepointcommun.eu
lepointcommun.eu



© Thibault Carcasonne

haute
savoie
le Département

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Toute l'année.

OÙ ?
Annecy.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Arrondissements d'Annecy, de Bonneville et de Saint-Julien-en-Genevois.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
2h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
12h (4h sur site, 8h au collège)

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Arts plastiques.

INTERVENANTS
Margaux PINTO, artiste,
Julie MONESTIER, médiatrice.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 410 €
Ets B : 574 €
Ets C : 738 €
Ets D : 820 €
Adhésion : 50 € / collège
Matériel : 250 €
Déplacements artistes : 0,41 €/km

Financements Département :
Interventions :
Ets A : 410 €
Ets B : 246 €
Ets C : 82 €
Ets D : - €
Formation : 240 (2*70+2*50) €
Transport : 100% sur facture

CONTACT
Julie MONESTIER,
médiatrice culturelle
Annecy
T / 07 68 46 66 89

julie@lepointcommun.eu
lepointcommun.eu

haute savoie
le Département

LE POINT COMMUN

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



MICRO ÉDITION : DIY & EXPÉRIMENTATIONS

OBJECTIFS

- Scanner, former, typographier, composer, imprimer, ... pour produire une petite édition ;
- découvrir l'histoire des fanzines, de la micro-édition ;
- inviter les élèves à développer un art narratif ;
- expérimenter différentes méthodes d'impressions ;
- explorer divers supports, formats, réfléchir aux enjeux graphiques ;
- autonomiser les élèves vers la réalisation d'un objet artistique : une édition.

EXPOSITIONS

Au choix et/ou selon la période. Cf description des expositions en page précédente.

- **Nelson Bourrec Carter, photos et vidéos** (septembre - novembre 2024)
- **Annabelle Guetatra, dessins** (décembre 2024 - février 2025)
- **Exposition collective, divers médiums** (février - mai 2025)
- **Frederik Exner, sculptures** (mai - juin 2025)

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
4h **Découverte d'un espace d'art contemporain, de ses acteurs et de ses missions. Visite commentée de l'exposition (au choix).**
Présentation du travail de l'artiste de ses éditions et d'éditions d'autres artistes. Une édition qu'est-ce que c'est ? Quelques feuilles reliées par des agrafes, ou pliées. Ça peut être un livret, un journal, un poster, une feuille volante, ou tout ce qui est imaginable au croisement de ces formes. C'est du texte et des images, dans la langue de son choix, et imprimé de plein de façons différentes. Découverte de différentes formes d'édition, des classiques aux plus expérimentales. Présentation des différents outils qui seront utilisés lors de la séance 2 (linogravure + presse artisanale pour la typographie + imprimantes). Expérimentation et réalisation des maquettes d'édition en vue des futures réalisations artistiques
- Ateliers au collège :**
- Séance 2**
4h **Réflexion et choix du thème, du ton, du contenu de leur édition.**
En petit groupe, les élèves s'accordent afin de créer leur version de l'édition, avec leur histoire avec à leur disposition plusieurs moyens d'impression : imprimantes, scanner, linogravure, mini presse.
- Séance 3**
4h **Finalisation des éditions :** assemblage par la broderie, l'agrafage, ...
Temps de présentation et retour sur les choix éditoriaux de chaque groupe.

pass Culture

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



DÉCOUVERTE DE L'ART CONTEMPORAIN

OBJECTIFS

- Découvrir l'art contemporain sous différentes facettes ;
- pratiquer des techniques artistiques variées (collage, peinture, ...) ;
- apprendre à regarder et décrypter des œuvres d'art.

EXPOSITIONS

- **Ouvrez l'œil !** (titre provisoire) - du 11/01 au 9/03/2025. Exposition collective sur le thème de l'illusion d'optique. De l'art optique, mouvement artistique des années 1960, aux traditionnels trompe-l'œil, en passant de manière générale par des œuvres troublant notre perception. Quand la science rencontre l'art...
- **Laurence Hochin** (titre provisoire) - du 10/05 au 06/07/2025
Laurence Hochin se définit comme une écollagiste : du collage dans une démarche écologique. Cela consiste pour l'artiste à récupérer des magazines et des prospectus, à les découper et les coller pour inventer des paysages de papier.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1
2h | **Visite sur site de l'exposition Ouvrez l'œil !**

Séance 2
2h | **Atelier au collège :** À travers l'expérimentation de formes géométriques, le contraste simultané de couleurs et les objets en mouvement, création d'illusions d'optiques pour comprendre leur mécanisme tant mathématique que scientifique.

Séance 3
2h | **Visite sur site de l'exposition Laurence Hochin**

Séance 4
2h | **Atelier au collège :** Transformer l'inanimé en animé, et donner vie aux papiers : création d'œuvres à plat ou en volume à partir de papiers recyclés.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.

pass
Culture



INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
De janvier à juin 2025.

OÙ ?
Fillière.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Arrondissements de Saint-Julien-en-Genevois et d'Annecy.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
1h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
8h (4h sur site, 4h au collège).

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Arts plastiques, Français, SVT, Mathématiques.

INTERVENANTS
Claire FAVRAT, médiation, Sylwia AVOLA, artiste.

MODALITÉS FINANCIÈRES Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 480 €
Ets B : 672 €
Ets C : 864 €
Ets D : 960 €
Adhésion : 80 € / classe
Déplacements artistes : forfait 100 €

Financements Département :
Interventions :
Ets A : 480 €
Ets B : 288 €
Ets C : 96 €
Ets D : - €
Formation : 240 €
Transport : 100% sur facture

CONTACT
Claire FAVRAT, chargée développement culturel, commissariat d'exposition, médiation et accueil
Commune de Fillière
T / 07 60 57 81 94
philarts@commune-filliere.fr
commune-filliere.fr

haute savoie
le Département



PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE

SENTIER ART & NATURE DE LA FERME DE CHOSAL

OBJECTIFS

- Découvrir des œuvres "land art" qui témoignent des liens Homme/nature et questionnent les notions de différence ;
- permettre une compréhension des œuvres par une médiation interactive ;
- rencontrer des personnes en situation de handicap impliquées dans la création "land art" ;
- pratiquer diverses formes d'expressions visuelles et plastiques en se servant de divers matériaux de la nature, supports, outils et techniques.

PRÉSENTATION DU SITE

La Ferme de Chosal est un E.S.A.T agricole (Établissement et Service d'Aide par le Travail) qui accueille 63 travailleurs handicapés en insertion.

La question environnementale est un souci permanent au sein de la ferme et le projet de développement durable cultive un état d'esprit, qui s'appuie sur des valeurs de solidarité, d'équité et de respect des différences. Au sein de ces enjeux l'art et la culture ont toute leur place.

La Ferme c'est aussi un domaine naturel et cultivé très riche de bois, prairies, bord de rivières et de culture florales et maraîchères, d'espaces paysagers, ... de quoi participer à une démarche de sensibilisation artistique, associée à une démarche d'initiation à l'environnement.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1** | **Présentation du site** et projection de vidéos sur le fonctionnement de la Ferme de Chosal et les spécificités du "land art".
1h30
- Séance 2** | **Visite du sentier Art & Nature** par le biais d'une médiation et des cartes jeu « Si j'étais un artiste ».
1h30
- Séance 3** | **Création d'une œuvre collective** avec les matériaux collectés *in situ* et présentation des œuvres réalisées.
2h



COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



© M. Perron

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Du 02/09/2024
au 25/04/2025.
- OÙ ?**
Copponex.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissements d'Annecy
et de Saint-Julien-en-
Genevois.
- FORMATION
ENSEIGNANTS
OBLIGATOIRE**
3h.
- DURÉE DU PROJET AVEC
LES ÉLÈVES**
5h sur site.
- ENSEIGNEMENTS
CONCERNÉS**
Arts plastiques.
- INTERVENANTS**
Noémie RUFFIER, et
Karine MEREL, médiatrices
culturelles.
Équipe d'aides animateurs,
ouvriers en situation de
handicap de la Ferme.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 200 €
Ets B : 280 €
Ets C : 360 €
Ets D : 400 €
Financements
Département :
Interventions :
Ets A : 200 €
Ets B : 120 €
Ets C : 40 €
Ets D : - €
Formation : 150 €
Transport :
100% sur facture
- CONTACT**
Noémie RUFFIER,
responsable animation
T / 04 50 44 12 82
animation.
fermedechosal@
aapei-epanou.org
fermedechosal.org



ÉLÉMENTERRE

OBJECTIFS

- Découvrir simultanément le monde du handicap et le monde de l'art à travers la pratique du land art ;
- approcher la problématique du regard de l'art par une expérimentation concrète de la pratique et du in situ ;
- parcourir le sentier des œuvres du PLAD pour une approche éclairée de la ressource naturelle ;
- sensibilisation aux pratiques land art.

PRÉSENTATION DU SITE

La Ferme de Chosal est un E.S.A.T agricole (Établissement et Service d'Aide par le Travail) qui accueille 63 travailleurs handicapés en insertion.

La question environnementale est un souci permanent au sein de la ferme et le projet de développement durable cultive un état d'esprit, qui s'appuie sur des valeurs de solidarité, d'équité et de respect des différences. Au sein de ces enjeux l'art et la culture ont toute leur place.

La Ferme c'est aussi un domaine naturel et cultivé très riche de bois, prairies, bord de rivières et de culture florales et maraîchères, d'espaces paysagers... de quoi participer à une démarche de sensibilisation artistique, associée à une démarche d'initiation à l'environnement.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
5h **Présentation de la ferme**, projection et médiation des œuvres land art sur le sentier Art & Nature / Présentation du projet Le chemin des arts / Projet dessiné écrit / récolte de matériaux = synthèse argumentée et illustrée de la réflexion de l'élève ou du petit groupe de travail réuni pour l'exploration du thème : les cinq éléments.
- Séance 2**
5h **C'est de la création pratique de terrain** (bois, champ ruisseau, ...) C'est aux élèves de le déterminer, de l'imaginer, de l'inventer. Ce n'est en aucun cas un exercice imposé de copie ou qui s'apparenterait à un exercice obligatoire. On reste dans une vraie démarche artistique de création.
- Séance 3**
3h **Restitution du travail au collège** avec l'aide et les témoignages des ouvriers de la ferme de Chosal et des élèves. Forme à définir avec l'enseignant et l'artiste.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.

pass Culture

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Du 02/09/2024 au 25/04/2025.
- OÙ ?**
Copponex.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissements d'Annecy et de Saint-Julien-en-Genevois.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
13h (3h au collège, 10h sur site).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Arts plastiques.
- INTERVENANTS**
Noémie RUFFIER, médiatrice, Aurélie MENALDO, Elodie TRIBUT, Régine RAPHOZ, artistes.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 620 €
Ets B : 868 €
Ets C : 1116 €
Ets D : 1240 €
Déplacements artistes : 40 €
Financements
Département :
Interventions :
Ets A : 620 €
Ets B : 372 €
Ets C : 124 €
Ets D : - €
Formation : 360 (150+210) €
Transport : 100% sur facture
- CONTACT**
Noémie RUFFIER, responsable animation Copponex
T / 04 50 44 12 82
animation.fermedechosal@aapei-epanou.org
fermedechosal.org



© Ferme de Chosal

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
5^e, 4^e et 3^e.
- QUAND ?**
Toute l'année.
- OÙ ?**
Cluses.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissements de Bonneville/Cluses, Thonon et de Saint-Julien-en-Genève.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
12h (2h sur site, 10h au collège)
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Histoire-Géographie, Arts plastiques.
- INTERVENANTS**
Sandy AVIGNON, artiste.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 420 €
Ets B : 588 €
Ets C : 756 €
Ets D : 840 €
Matériel : 150 €
Déplacements artistes : 100 €
- Financements Département :**
Interventions :
Ets A : 420 €
Ets B : 252 €
Ets C : 84 €
Ets D : - €
Formation : 210 €
Transport : 100% sur facture
- CONTACT**
Sébastien LACROIX,
directeur artistique
T / 06 81 18 99 82
contact@punctumremotum.org
punctumremotum.org

PUNCTUM REMOTUM

 PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



DU RÉEL À LA FICTION, RACONTER SON COLLÈGE

OBJECTIFS

- Mettre en place un protocole de travail en mobilisant le vocabulaire de l'enquête ;
- découvrir autrement le collège et son histoire, son architecture, son espace ;
- amener les élèves à porter un autre regard à leur environnement pour mieux se l'approprier ;
- développer l'imaginaire par la construction d'un récit ;
- sensibiliser les élèves à la démarche d'un artiste et à la mise en espace d'œuvres.

EXPOSITION

Espace d'art de Flaine : exposition en cours et visite du site de la station de Flaine de Marcel BREUER.

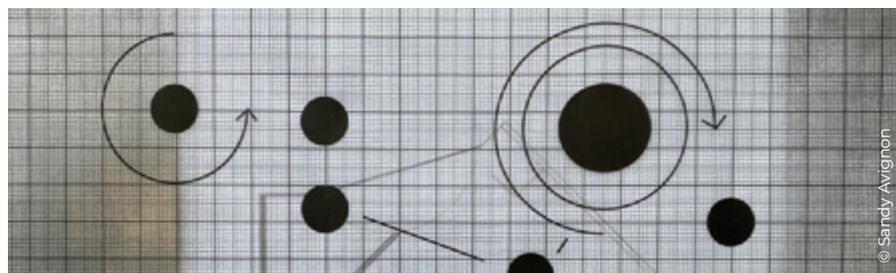
DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1** 2h **Visite de l'exposition, questionner les notions d'installation et de mise en espace d'œuvres.** Comment se construit un récit dans une exposition sur un site ?
- Ateliers au collège :**
- Séance 2** 2h **Définir un protocole de travail et inviter les élèves à enquêter et faire des recherches sur l'histoire du bâtiment.** Comment ? Par quelle forme cela peut passer ? Comment raconter et représenter l'histoire d'un lieu dans lequel on évolue ?
- Séance 3** 2h **Bilan des recherches et écriture d'un récit de manière individuelle ou collective.** Qu'a t'on envie de raconter ? Comment passer d'une idée, d'un texte à la forme plastique ? Réfléchir au support (textes, photographies, collage, fausses archives, etc.). Création libre à partir des supports choisis (images et sons).
- Séance 4** 3h **Questionner les notions de réel et de fiction.** Découvrir des œuvres d'artistes faisant écho au projet. Création libre à partir des supports choisis (textes, images et sons).
- Séance 5** 3h **Sur site ou au collège : finalisation et mise en forme des projets sous forme d'installation.** Concevoir une exposition et une mise en espace des projets finalisés.

pass Culture 

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.





PIERRE À RUSKIN, CARNET DE VOYAGE

OBJECTIFS

- Aborder la notion d'anthropocène et d'écologie ;
- créer un carnet de voyage, reflet de la personnalité des élèves ;
- sensibiliser aux livres d'artistes ;
- développer l'imaginaire autour des écrivains marcheurs en montagne.

SITE

Pierre à Ruskin à Chamonix. La Pierre à Ruskin est un lieu d'où l'on a un recul suffisant pour admirer le Mont Blanc sans se tordre le cou.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
3h **Découverte de l'œuvre de John Ruskin. Croquis sur place et prise de vue.**
Collecte de matériaux naturels : herbier, cailloux. S'interroger : qu'ai-je collecté sur place ? Que vais-je en faire ? Tri des matériaux et conception des grandes lignes du travail. Consigner le récit de ce moment sur le site en se basant sur le travail de collecte.
- Ateliers au collège :**
- Séance 2**
3h **Création des illustrations.** D'après les photos faites sur place, les matériaux collectés et même imaginaires : quel sera le paysage de demain ? Rédaction du texte selon le travail illustré réalisé. Fabrication du carnet définitif. Quelle forme ? Matériaux.
- Séance 3**
3h **Fin de la réalisation du carnet. Prise de vue photo. Restitution collective.**

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
4^e et 3^e.
- QUAND ?**
Toute l'année.
- OÙ ?**
Cluses.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissements de Bonneville/Cluses.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
9h (3h sur site, 6h au collège)
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Éducation physique, Histoire-Géographie.
- INTERVENANTS**
Gaëlle CALLAC, artiste.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 315 €
Ets B : 441 €
Ets C : 567 €
Ets D : 630 €
Matériel : 150 €
Déplacements artistes : 100 €
Financements Département :
Interventions :
Ets A : 315 €
Ets B : 189 €
Ets C : 63 €
Ets D : - €
Formation : 210 €
Transport : 100% sur facture
- CONTACT**
Sébastien LACROIX,
directeur artistique
T / 06 81 18 99 82
contact@punctumremotum.org
punctumremotum.org

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
5^e, 4^e et 3^e.
-  **QUAND ?**
Toute l'année.
-  **OÙ ?**
Cluses.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissement d'Annecy.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
12h (2h sur site, 10h au collège)
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie.
-  **INTERVENANTS**
David PENEAU, artiste.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 420 €
Ets B : 588 €
Ets C : 756 €
Ets D : 840 €
Matériel : 150 €
Déplacements artistes : 100 €
Financements Département :
Interventions :
Ets A : 420 €
Ets B : 252 €
Ets C : 84 €
Ets D : - €
Formation : 210 €
Transport : 100% sur facture
-  **CONTACT**
Sébastien LACROIX,
directeur artistique
T / 06 81 18 99 82
 contact@
punctumremotum.org
 punctumremotum.org

PUNCTUM REMOTUM

 PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



LE FOND, LA FORME ET LE RÉCIT

OBJECTIFS

- Créer de nouveaux récits et aborder la composition par le détournement des images ;
- aborder le dessin autant par la créativité/l'idée que par la production ;
- mettre en avant la notion de jeu dans l'acte créatif ;
- apprendre à s'appropriier et à recycler les nombreuses images déjà existantes.

EXPOSITION

Espace d'art de Flaine : exposition en cours et visite du site de la station de Flaine de Marcel BREUER.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
2h | **Visite du centre d'art et de la station de Flaine avec son architecture et ses œuvres sculpturales** qui la parsème et se présente comme le résultat d'un récit qui au départ semblait très en décalage avec son environnement.
Ateliers au collège :
- Séance 2**
2h | **Présentation de la démarche de l'artiste et du projet.**
Premières réflexions et échanges engagés par une mise en relation d'images projetées et d'objets personnels ramenés par les élèves.
- Séance 3**
6h | **Mise en œuvre.** Recherches d'images via l'Internet, des magazines, des journaux et des images personnelles. Dessin de composition par le découpage, le collage, le changement d'échelle et la reproduction. Appréhension du dessin par des jeux d'images et la mise en place d'une méthode incluant la réflexion et l'observation.
- Séance 4**
2h | **Finalisation, mise en espace et restitution des différents projets.**

pass Culture 

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.





ABSTRACTION COLORÉE : CAMAÏEUX ET DÉGRADÉS, NUANCES ET INTENSITÉS

OBJECTIFS

- Se détacher de la figure, penser en terme de matière et de lumière ;
- observer le monde des formes et couleurs, puis questionner leurs possibilités ;
- jouer avec le rythme, la répétition et la transformation des formes et des couleurs ;
- autonomiser les élèves dans la création d'un projet personnel thématique.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 4h

Visite sur site de l'atelier Relief à Cluses. Qu'est-ce que l'art ? Qu'est-ce que la création ? Aspect pratique : comment fabriquer sa peinture, monter un châssis et tendre une toile. Aspect conceptuel : comment regarder le réel ? Qu'est-ce que la perception ?
Atelier pratique : Abstraire le réel. À partir d'objets concrets, extraire une forme simple (ex : un arbre devient un bâton).
Se faire un répertoire de forme.

Séance 2 6h

Atelier pratique au collège : Couleur : développer une couleur en plusieurs nuances / Dégradé : travailler les transitions de couleurs fluides en réalisant un dégradé / Camaïeu : développer une couleur en plusieurs intensités (tons) / Création : faire un fond, choisir des formes dans le répertoire de forme.
Création : 1. Faire un fond / 2. Choix de formes dans le répertoire de forme réalisé précédemment / 3. Création libre.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautesavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
Tous niveaux.



QUAND ?
Toute l'année.



OÙ ?
Cluses.



TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
3h.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
10h (4h sur site, 6h au collège)



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Arts plastiques.



INTERVENANTS
Johanna PERRET, artiste.



MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture à mobiliser :

Interventions :
Ets A : 350 €
Ets B : 490 €
Ets C : 630 €
Ets D : 700 €
Matériel : 150 €
Déplacements artistes : 100 €

Financements

Département :

Interventions :
Ets A : 350 €
Ets B : 210 €
Ets C : 70 €
Ets D : - €
Formation : 210 €
Transport : 100% sur facture



CONTACT

Sébastien LACROIX,
directeur artistique
T / 06 81 18 99 82



contact@
punctumremotum.org
punctumremotum.org



INFOS
À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Toute l'année.
- OÙ ?**
Annemasse.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
1h30.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
3h (1h30 au collège, 1h30 sur site).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, SVT, Technologie.
- INTERVENANTS**
Michel DELAJOUD, médiateur culturel.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 75 €
Ets B : 105 €
Ets C : 135 €
Ets D : 150 €
Adhésion : 60 € / collège
Matériel : 75 € / classe
Déplacements artistes : forfait 50 €
- Financements**
Département :
Interventions :
Ets A : 75 €
Ets B : 45 €
Ets C : 15 €
Ets D : - €
Formation : 75 €
Transport : 100% sur facture
- CONTACT**
Michel DELAJOUD,
responsable du service des publics
Annemasse
T / 04 50 38 84 61
mediation@villaduparc.org
villaduparc.org/education-artistique

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE

■ APRÈS L'ÉCOLE

OBJECTIFS

- Se familiariser avec les lieux artistiques ;
- formuler ses émotions ;
- enrichir son vocabulaire plastique ;
- faire des liens entre art et sciences.

EXPOSITIONS

Voies d'évasion (titre de travail) - du 12 octobre à fin décembre 2024

Dans le cadre des 20 ans de la classe préparatoire de l'EBAG (École des Beaux-Arts du Genevois), exposition collective d'une quinzaine de professionnel.les qui ont tou.tes débuté par la classe préparatoire de l'EBAG. Certain.es sont devenu.es artistes visuel.les (peinture, sculpture, performance), d'autres designers (d'espace intérieur ou d'architecture paysagère, d'objet ou de bijoux), tandis que d'autres sont désormais graphistes. Tou.tes ont été confronté.es à la même formation initiale, tou.tes ont été confronté.es aux choix d'orientation guidés par leurs expériences, leurs découvertes et leurs rencontres qui les ont mené.es vers leurs diverses spécialités.

OU

Jan Kopp - mi-janvier à mi-mai 2025

Artiste arpenteur, nomade, Jan Kopp court les rues au sens propre comme au figuré, à la recherche de signes et de questionnements liés à nos environnements quotidiens, temporels et physiques, politiques et poétiques. Son œuvre se déploie souvent à travers de vastes installations comme *Soulever le monde* créée en 2015 pour la Galerie des enfants du Centre Georges Pompidou. Ou encore ses « *Grand Ensemble* » qui envahissent la quasi-totalité des espaces qu'ils occupent, œuvres rhizomiques constituées de centaines d'objets ayant forme de tige : bâtons, branches, manches à balai, tringles à rideau... Elles sont souvent réalisées de manière participative avec le futur public de tous âges qui viendra les visiter. Elles questionnent l'« être ensemble ». Ce sont autant d'expériences qui mettent en jeu la circulation et l'échange de la parole, l'éphémère d'une présence physique à la fois unique et commune, l'existence d'une communauté.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | **Visite sur site d'une exposition au choix.**
1h30

Séance 2 | **Atelier au collège - Diaporama "L'art participatif" :** il trouve ses origines dans les mouvements artistiques du XX^e siècle qui ont remis en question le rôle passif du spectateur. Dans la société contemporaine, il engage le spectateur et favorise l'interaction, la collaboration et la démocratisation de l'art. Il pose aussi la question des compétences et du statut de l'artiste lignes.

pass
Culture

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



GRAVURE MONOTYPE

OBJECTIFS

- Se familiariser avec un lieu d'art ;
- formuler ses émotions ;
- enrichir son vocabulaire ;
- expérimenter par la pratique ;
- aborder les notions de compétences, habileté, don, hasard, etc.

EXPOSITIONS

Voies d'évasion - du 12 octobre à fin décembre 2024
OU Jan Kopp - mi-janvier à mi-mai 2025 (voir pages précédentes).

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | Visite sur site d'une exposition au choix.
1h30

Séance 2 | Atelier au collège :
8h
Expérimentation des techniques de gravure et de monotype avec mise en place d'un dispositif qui consistera à produire le geste suivant en réponse à la trace laissée par le geste précédent sur le support ; Questions de répétitions et d'improvisations, de contrôle et de spontanéité, d'habitudes et de surprises, de construction au fur et à mesure. Les productions seront exposées fin mai 2025 à la Villa du Parc.

COMMENT ÇA MARCHE ?



1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautesavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



© Jan Kopp

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Du 10/10/2024 au 15/05/2024.

OÙ ?
Annemasse.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
3h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
9h30 (8h au collège, 1h30 sur site).

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, SVT, Technologie, Éducation musicale.

INTERVENANTS
Michel DELAJOU, médiateur culturel, Rémi DE CHIARA, artiste.

MODALITÉS FINANCIÈRES Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 317 €
Ets B : 444 €
Ets C : 571 €
Ets D : 635 €
Adhésion : 60 € / collège
Matériel : 100 € / classe
Déplacements artistes : forfait 150 €

Financements Département :
Interventions :
Ets A : 318 €
Ets B : 191 €
Ets C : 64 €
Ets D : - €
Formation : 150 €
Transport : 100% sur facture

CONTACT
Michel DELAJOU, responsable du service des publics - Annemasse
T / 04 50 38 84 61
mediation@villaduparc.org
villaduparc.org/education-artistique/

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Du 10/10/2024 au
15/05/2024.

OÙ ?
Annemasse.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.

**FORMATION
ENSEIGNANTS
OBLIGATOIRE**
3h.

**DURÉE DU PROJET AVEC
LES ÉLÈVES**
15h (1h30 sur site,
13h30 au collège).

**ENSEIGNEMENTS
CONCERNÉS**
Français, Technologie,
Histoire-Géographie,
Arts plastiques, SVT.

INTERVENANTS
Michel DELAJOUD,
médiateur, Marie-Aurore
STICKER-MÉTRAL, artiste.

MODALITÉS FINANCIÈRES
**Pass Culture
à mobiliser :**
Interventions :
Ets A : 495 €
Ets B : 693 €
Ets C : 891 €
Ets D : 990 €
Adhésion : 60 € / collège
Matériel : 100 € / classe
Déplacements artistes :
forfait 150 €

**Financements
Département :**
Interventions :
Ets A : 458 €
Ets B : 275 €
Ets C : 92 €
Ets D : - €
Formation : 150 €
Transport :
100% sur facture

CONTACT
Michel DELAJOUD,
responsable du service des
publics - Annemasse
T / 04 50 38 84 61
mediation@villaduparc.
org
villaduparc.org/education-
artistique/

haute
savoie
le Département

VILLA DU PARC - CENTRE D'ART CONTEMPORAIN



PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE

DESSEIN, DESSIN, DESIGN

OBJECTIFS

- Se familiariser avec un lieu d'art ;
- formuler ses émotions ;
- enrichir son vocabulaire ;
- expérimenter par la pratique ;
- aborder les notions de compétences, habileté, don, hasard, etc. ;
- distinguer arts visuels, arts appliqués et artisanat d'art.

EXPOSITIONS

Voies d'évasion - du 12 octobre à fin décembre 2024

OU Jan Kopp - mi-janvier à mi-mai 2025 (voir pages précédentes).

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | **Visite sur site d'une exposition au choix.**
1h30

Ateliers au collège :

Séance 2 | **Diaporama histoire de l'art :** Explorer les liens entre arts visuels et arts appliqués, entre design d'objet et sculpture : depuis les prémices au XIX^e siècle de ce qui deviendra "le design" jusqu'aux suiveurs de la voie ouverte par l'artiste Donald Judd, créateur de structures entre meuble et sculpture abstraite en passant par la célèbre école Le Bauhaus à qui on attribue la paternité du design ou encore le pop-art, courant artistique et design à la fois.

Séance 3 | À partir d'objets et de matières récoltés tant dans la nature que dans un stock d'objets inutilisés, réalisation d'un objet en expérimentant divers types d'assemblages, différentes sortes de collage, ligature, tressage, couture, ... qui seront analysés tant d'un point de vue fonctionnel que d'un point de vue graphique et plastique. Les productions seront exposées fin mai 2025 à la Villa du Parc.

pass
Culture

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.





EXPÉRIENCES PHOTOGRAPHIQUES

OBJECTIFS

- Se familiariser avec un lieu d'art ;
- formuler ses émotions ;
- enrichir son vocabulaire ;
- expérimenter par la pratique ;
- aborder les notions de compétences, habileté, don, hasard, etc. ;
- pratiquer les relations entre le visuel et le verbal ;
- développer son esprit critique et d'analyse par la production d'images photographiques.

EXPOSITIONS

Voies d'évasion - du 12 octobre à fin décembre 2024

OU Jan Kopp - mi-janvier à mi-mai 2025 (voir pages précédentes).

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | Visite sur site d'une exposition au choix.
1h30

Ateliers au collège :

Séance 2
18h

Représentation de son environnement scolaire et ses abords par des biais matérialistes, naturalistes, sociologiques ou historiques. Au travers des consignes simples, répondant en apparence à des exigences de description et en expérimentant les notions de cadrage, de composition, de distance au sujet, de qualité de la lumière, construction de points de vue singuliers produisant de l'interprétation au moyen de la photographie. Poétiques, analytiques, dramatisée ou romantisée, les images réalisées positionneront les élèves au centre de leur environnement, en maîtrise du discours sur celui-ci. Les productions seront exposées fin mai 2025 à la Villa du Parc.

Séance 3
1h30

Diaporama histoire de l'art : Explorer les liens entre arts visuels et arts appliqués, entre design d'objet et sculpture : depuis les prémices au XIX^e siècle de ce qui deviendra "le design" jusqu'aux suiveurs de la voie ouverte par l'artiste Donald Judd, créateur de structures entre meuble et sculpture abstraite en passant par la célèbre école Le Bauhaus à qui on attribue la paternité du design ou encore le pop-art, courant artistique et design à la fois.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.

pass
Culture

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
4^e et 3^e.

QUAND ?
Du 10/10/2024
au 15/05/2024.

OÙ ?
Annemasse.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
3h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
21h (19h30 au collège,
1h30 sur site).

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Arts plastiques,
Histoire-Géographie, SVT.

INTERVENANTS
Michel DELAJOUD,
médiateur culturel, Karim
KALL, artiste.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture
à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 705 €
Ets B : 987 €
Ets C : 1269 €
Ets D : 1410 €
Adhésion : 60 € / collège
Matériel : 100 € / classe
Déplacements artistes :
forfait 150 €

Financements
Département :
Interventions :
Ets A : 705 €
Ets B : 423 €
Ets C : 141 €
Ets D : - €
Formation : 150 €
Transport :
100% sur facture

CONTACT
Michel DELAJOUD,
responsable du service des
publics - Annemasse
T / 04 50 38 84 61
 mediation@villaduparc.
org
 villaduparc.org/education-
artistique/

haute
savoie
le Département



CINÉMA



LE VRAI DU FAUX

OBJECTIFS

- Exercer son esprit critique ;
- distinguer la perception subjective de l'analyse objective ;
- faire preuve de réflexion et de discernement ;
- utiliser les médias et l'information de manière responsable et raisonnée ;
- découvrir des œuvres cinématographiques et s'initier à l'analyse d'images.

FILM

« Le vrai du faux » - Programme de courts métrages - Auditorium de Seynod

Ce qu'enregistre la caméra est-il automatiquement vrai ? Trucages, jeux avec les codes de représentation, travestissements ou tout simplement mise en scène du monde, les films de ce programme invitent à aiguïser notre regard pour démêler le vrai du faux.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | **Projection du programme « Le Vrai du faux » suivie d'un échange sur les films - Auditorium de Seynod**

2h

Ateliers au collège :

Séance 2 | **Atelier introductif** : des contenus trompeurs comme des vidéos complotistes, des légendes urbaines et fantastiques ou encore des faux-documentaires circulent très facilement sur Internet.

4h

Atelier "documenteur sur la table mash-up" : après analyse des vidéos, réalisation de vidéos en détournant des images d'archives. Enregistrement d'un commentaire en voix off et ajout de son.

Escape game "Traqueurs d'infox" : pour questionner les images et les informations qui nous traversent, de manière ludique et par l'expérimentation collective.

À la découverte de l'I.A. : sensibilisation aux intelligences artificielles appliquées aux images à travers un temps de présentation et de réflexion, puis de pratique

Séance 3 | **Restitution à l'Auditorium** : projection des films réalisés sur la table mash-up + autre programme dans la continuité de la thématique.

2h

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautesavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.

pass
Culture

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
Tous niveaux.



QUAND ?
Toute l'année.



OÙ ?
Annecy.



TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
2h.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
8h (4h au collège, 4h sur site).



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français,
Arts plastiques.



INTERVENANTS
Benoît LETENDRE, artiste,
Cécile NHOYBOUAKONG,
programmatrice,
Romain LEMONNIER et
Sophie MILAN, médiateurs.



MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 370 €
Ets B : 518 €
Ets C : 666 €
Ets D : 740 €
Adhésion :
4 € / élève * 2 séances
Déplacements artistes

Financements

Département :
Interventions :
Ets A : 370 €
Ets B : 222 €
Ets C : 74 €
Ets D : - €
Formation : 90 €
Transport :
100% sur facture



CONTACT
Cécile NHOYBOUAKONG,
chargée de prog. cinéma
Annecy
T / 04 50 52 24 94
cinema@
auditoriumseynod.com
auditoriumseynod.com



haute
savoie
le Département

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Toute l'année.
-  **OÙ ?**
Annecy.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissements d'Annecy et de Bonneville/Cluses.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
28h30 (5h30 sur site, 23h au collège).
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Éducation musicale, Technologie.
-  **INTERVENANTS**
Margaux DUCHENE, illustratrice, Fred MIGUEL, sound designer.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 805 €
Ets B : 1127 €
Ets C : 1449 €
Ets D : 1610 €
Billetterie : 40 € / classe
Déplacements artistes
Financements Département :
Interventions :
Ets A : 805 €
Ets B : 483 €
Ets C : 161 €
Ets D : - €
Formation : 90 €
Transport :
100% sur facture
-  **CONTACT**
Géraldine BACHÉ,
responsable éducation à l'image - Annecy
T / 04 50 10 09 00
 geraldinebache@citia.org
 citia.org



IMAGES DE COLLÉGIENS / INITIATION AU CINÉMA D'ANIMATION

OBJECTIFS

- Découvrir l'image en mouvement et la diversité des techniques en cinéma d'animation ;
- explorer les champs sonores et habiller son film (bruitage, doublage, ...);
- développer la créativité, créer et manipuler ;
- développer des compétences individuelles dans la réalisation d'une œuvre collective ;
- vivre un temps fort et privilégié à l'occasion du Festival International du film d'animation d'Annecy.

EXPOSITION

Musée du film d'animation - Conservatoire d'art et histoire, Annecy
Découverte de l'histoire du cinéma d'animation et manipulation de divers dispositifs afin de comprendre les fondements de l'image animée.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1** | **Visite du Musée du Film d'Animation à Annecy.**
1h30
Ateliers au collège :
- Séance 2** | **Présentation et mise en route du projet :** visionnage de films en classe entière et démonstration.
3h
- Séance 3** | **Animation-test :** mise en pratique à travers une technique découverte lors de la précédente session. Travail par groupe et mise sous contrainte (3h). Environnement : préparation des décors fixes de tournage voire des éléments à animer (3h).
6h
- Séance 4** | **Tournage :** réalisation finale d'une courte séquence animée (1,30 à 2 minutes maximum) en petits groupes.
6h
- Séance 5** | **Découverte du son :** à travers un atelier de bruitage et une présentation des différents champs de création sonore. Atelier doublage en live sur les images réalisées préalablement.
8h
- Séance 6** | **Festival international du film d'animation d'Annecy.**
Vivre une expérience de festivalier en participant à l'offre scolaire (projections, ateliers, rencontres d'artistes, ...)
4h



COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



IMAGES DE COLLÉGIENS / FILM D'ANIMATION IMAGE PAR IMAGE

OBJECTIFS

- Découvrir le processus de création d'un film d'animation image par image ;
- écrire et développer une histoire ;
- découper et mettre en image son histoire ;
- développer la créativité, créer, manipuler et habiller le film d'un environnement sonore ;
- développer des compétences individuelles dans la réalisation d'une œuvre collective ;
- vivre un temps fort et privilégié à l'occasion du Festival international du film d'animation d'Annecy.

EXPOSITION

Musée du film d'animation - Conservatoire d'art et histoire, Annecy

Découverte de l'histoire du cinéma d'animation et manipulation de divers dispositifs afin de comprendre les fondements de l'image animée.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | **Visite du Musée du Film d'Animation à Annecy.**
1h30

Ateliers au collège :

Séance 2 | **Orientation du projet et définition des éléments plastiques à créer**, qu'ils soient fixes ou mobiles (2x3h): présentation à la classe et sensibilisation à l'image en mouvement. Travail autour du scénario (histoire) et du storyboard (découpage, séquençage) en présence d'un intervenant image. Cette séance sert de base à l'élaboration des éléments du film et à l'animation.

Séance 3 | Avec l'intervenant image, **début de la réalisation du projet** sur tablettes numériques (6h). Découverte du son (2h) à travers un atelier de bruitage et une présentation des différents champs de création sonore.

Séance 4 | **Tournage et prémontage du film** : réalisation du film image par image (6h), réflexion et commentaires sur le film prémonté pour choisir ensemble les améliorations à apporter (3h). Création de l'environnement sonore propre au film réalisé (6h).

Séance 5 | **Festival International du film d'animation.**
Projection sur "grand écran" des films réalisés par les élèves dans le cadre d'Images de Collégiens (2h).
Vivre une expérience de festivalier en participant à l'offre scolaire (projections, ateliers, rencontres d'artistes, ... 2h).

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoye.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.

pass
Culture 

INFOS À RETENIR

 **POUR QUI ?**
Tous niveaux.

 **QUAND ?**
Toute l'année.

 **OÙ ?**
Annecy.

 **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissement d'Annecy.

 **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.

 **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
34h30 (5h30 sur site, 29h au collège).

 **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Éducation musicale.

 **INTERVENANTS**
Margaux DUCHENE, illustratrice, Julie BRILLANT, réalisatrice, Loran GOUY, réalisateur, Fred MIGUEL, sound designer.

 **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 1015 €
Ets B : 1421 €
Ets C : 1827 €
Ets D : 2030 €
Billetterie : 40 € / classe + séances festival
Déplacements artistes

Financements
Département :
Interventions :
Ets A : 1015 €
Ets B : 609 €
Ets C : 203 €
Ets D : - €
Formation : 90 €
Transport :
100% sur facture

 **CONTACT**
Géraldine BACHÉ
responsable éducation à l'image - Annecy
T / 04 50 10 09 00
geraldinebache@citia.org
citia.org



haute
savoie 
le Département

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Toute l'année.
-  **OÙ ?**
Annecy.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissement d'Annecy.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
40h30.
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Technologie, Éducation musicale.
-  **INTERVENANTS**
Sigrid COGGINS, artiste plasticienne, Fred MIGUEL, sound designer.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 1225 €
Ets B : 1715 €
Ets C : 2205 €
Ets D : 2450 €
Billetterie : 40 € / classe + séances festival
Déplacements artistes
Financements Département :
Interventions :
Ets A : 1225 €
Ets B : 735 €
Ets C : 245 €
Ets D : - €
Formation : 90 €
Transport :
100% sur facture
-  **CONTACT**
Géraldine BACHÉ,
responsable éducation à l'image - Annecy
T / 04 50 10 09 00
geraldinebache@citia.org
citia.org
- 



IMAGES DE COLLÉGIENS / FILM D'ANIMATION ASSISTÉ PAR ORDINATEUR

OBJECTIFS

- Découvrir le processus de création d'un film d'animation sur ordinateur et logiciel professionnel ;
- écrire et développer une histoire ;
- découper et mettre en image son histoire ;
- développer la créativité, créer, manipuler et habiller le film d'un environnement sonore ;
- développer des compétences individuelles dans la réalisation d'une œuvre collective ;
- vivre un temps fort et privilégié à l'occasion du Festival international du film d'animation d'Annecy.

EXPOSITION

Musée du film d'animation - Conservatoire d'art et histoire, Annecy

Découverte de l'histoire du cinéma d'animation et manipulation de divers dispositifs afin de comprendre les fondements de l'image animée.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | **Visite du Musée du Film d'Animation à Annecy.**
1h30

Ateliers au collège :

Séance 2 | **Du scénario au storyboard :** L'intervenant vient à la rencontre de la classe pour valider le concept du projet et sa mise en images (storyboard). Cette étape charnière permettra ensuite à la classe de se projeter (mise en scène, cadrage, rythme, sons...).

Séance 3 | Encadrée par un artiste spécialisé en cinéma d'animation, **la classe conçoit et réalise un film d'animation en 2D sur ordinateur** grâce à un logiciel professionnel simple d'utilisation. 4 journées consécutives. En parallèle, le « sound designer » procède à l'enregistrement des voix des élèves, des sons et des bruitages divers qui viennent nourrir le projet. Le montage final du film avant restitution est assuré par l'artiste. Le film sera transmis aux enseignants à l'issue du projet.

Séance 4 | **Découverte du son** (2h) à travers un atelier de bruitage et une présentation des différents champs de création sonore. Création de l'environnement sonore propre au film réalisé (6h).

Séance 5 | **Festival International du film d'animation.**
Projection sur "grand écran" des films réalisés par les élèves dans le cadre d'Images de Collégiens (2h).
Vivre une expérience de festivalier en participant à l'offre scolaire (projections, ateliers, rencontres d'artistes, ... 2h).

pass 
Culture

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



ANIMA-J

OBJECTIFS

- Partager un des temps forts du Festival international du film d'animation d'Annecy;
- découvrir une sélection issue de la compétition officielle ;
- vivre une expérience de spectateur et aiguïser son regard à un cinéma de genre.

DÉROULEMENT DU PROJET

Les séances ont lieu dans les salles de cinémas du département, partenaires du dispositif. D'une durée d'environ 1h30, elles s'effectuent sur le temps scolaire.

Projections de courts métrages tous issus de la compétition officielle.

2 programmes (6-5^e et 4-3^e) soigneusement sélectionnés par un comité de sélection enseignants, en adéquation avec les cycles scolaires.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

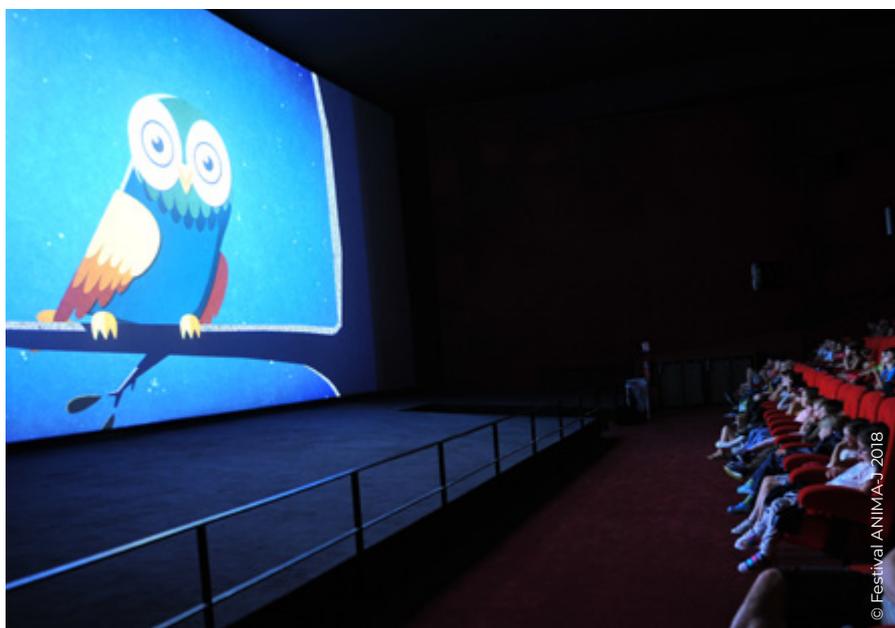
Afin d'accompagner les élèves et les enseignants dans leur découverte de l'image animée, CITIA propose un document pédagogique présentant les films de la programmation. Par ailleurs, le site Internet citia.org/formations-education/presentation présente toutes les actions de CITIA en termes d'éducation à l'image et les outils pédagogiques permettant d'aller plus loin.

COMITÉ DE SÉLECTION ANIMA-J

Les programmes Anima-J sont composés par un comité de sélection d'enseignants. Les inscriptions se font au cours de l'année scolaire. Pour toutes informations complémentaires, contacter geraldinebache@citia.org

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet au chef d'établissement qui inscrit le projet dans le dossier SIEL ;
3. à réception courant avril du courrier d'invitation à participer à Anima-J, l'enseignant contacte la salle de cinéma partenaire de son choix afin de fixer le jour de la projection.



INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
Tous niveaux.



QUAND ?
Du 8 juin au 14 juin 2025
et du 22 septembre au 17 octobre 2025.



OÙ ?
Projection dans les salles de cinéma partenaires.



TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
1h30 dans une salle de cinéma.



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Arts plastiques, Éducation musicale.



MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture à mobiliser :
Billetterie :
entre 2,80 et 4 €



CONTACT
Géraldine BACHÉ,
responsable et assistante
éducation à l'image
Annecy
T / 04 50 10 09 00
geraldinebache@citia.org
citia.org/formations-education/pratique-artistique



INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
4^e et 3^e.
-  **QUAND ?**
De novembre à avril.
-  **OÙ ?**
Projection dans les salles de cinéma partenaires.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
11h (8h au collège et 3h sur site, 5h de médiation et 6h de pratique).
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Lettres modernes, Histoire-Géographie, Éducation civique.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Billetterie : 2,80 € / élève
Adhésion : 60 € / collège
-  **CONTACT**
Marie-Laure SIFFOINTE,
présidente de l'association
T / 06 66 16 48 73
marie-laure.siffointe@ac-grenoble.fr
- 

DÉCOD'ART

HORS-QUOTA DU NOMBRE DE PROJETS DÉPOSÉS

 PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



CONCOURS JUNIOR DE LA MEILLEURE CRITIQUE DE FILM

OBJECTIFS

- Initier les collégiens à l'analyse filmique par le biais d'un concours Junior de la meilleure critique de film ;
- découvrir les éléments d'analyse d'un film pour pouvoir l'aborder à travers le décryptage des images, des dialogues, des scénarios et de la bande-son ;
- développer un esprit critique.

LE FILM FAISANT L'OBJET D'UNE CRITIQUE

Les 400 coups - Film réalisé par François Truffaut sorti en 1959.

Synopsis : Antoine Doinel est un enfant solitaire d'une douzaine d'années. Mal aimé de ses parents, persécuté par son instituteur, il passe son temps à faire l'école buissonnière et à traîner dans les rues de Paris avec son ami René. En classe, le jour de la composition de français, il est accusé d'avoir plagié Balzac et renvoyé. Il se réfugie chez René, avec qui il vole une machine à écrire pour se procurer l'argent qui leur permettrait de s'enfuir au bord de la mer. Mais il est arrêté et incarcéré pour vol et vagabondage...

DÉROULEMENT DU PROJET

Au 1^{er} trimestre, **les élèves assistent à la projection en salle.**

Après la projection, les élèves sont invités à **rédiger une critique écrite du film visionné.** Le règlement du concours sera envoyé en début d'année scolaire. Les classes inscrites travaillent avec leurs enseignants, avec la contrainte d'envoyer **cinq copies sélectionnées par classe** à la date donnée dans le règlement.

Les cinq copies sont ensuite présentées aux jurys par niveau de classe (4^e et 3^e) courant février 2025. **La proclamation des résultats a lieu au mois d'avril 2025 à Annecy en présence d'un intervenant** (réalisateur, comédien, critique, spécialiste de l'image...) pour un temps d'échange sur le film et le cinéma en général.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet au chef d'établissement qui inscrit le projet dans le dossier SIEL ;
3. l'Association Décod'art envoie le règlement du concours aux enseignants en début d'année scolaire ;
4. l'enseignant confirme son inscription (nbre d'élèves, niveau, etc.) en renvoyant le coupon-réponse début octobre 2024 ;
5. l'établissement dépose sur le portail SIEL le bilan moral du projet.



PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE

COLLÈGE AU CINÉMA

OBJECTIFS

- Permettre aux élèves de découvrir le cinéma dans toutes ses composantes et de se forger un sens critique en suivant un parcours de 3 films durant l'année scolaire (un film à choisir par trimestre parmi les deux proposés) ;
- aller à la rencontre de films du patrimoine et des œuvres d'aujourd'hui : film muet, comédie musicale, noir et blanc, fiction, documentaire et cinéma d'animation.

SIX FILMS PROPOSÉS

Trimestre 1 - 6^e/5^e

Les 400 coups - France - 1959 - 93 minutes - Genre : Récit initiatique - Écriture cinématographique : Fiction - Réalisation : François Truffaut



© Extrait Les Quatre cents coups

Antoine Doinel est un enfant solitaire d'une douzaine d'années. Mal aimé de ses parents, persécuté par son instituteur, il passe son temps à faire l'école buissonnière et à traîner dans les rues de Paris avec son ami René. En classe, le jour de la composition de français, il est accusé d'avoir plagié Balzac et renvoyé. Il se réfugie chez René, avec qui il vole une machine à écrire pour se procurer l'argent qui leur permettrait de s'enfuir au bord de la mer. Mais il est arrêté et incarcéré pour vol et vagabondage...

Trimestre 1 - 4^e/3^e

Fenêtre sur cour - États-Unis - 1954 - 117 minutes - Genre : Comédie dramatique - Écriture cinématographique : Fiction - Réalisateur : Alfred Hitchcock



© Extrait Fenêtre sur cour

Jefferie, reporter photographe, est immobilisé dans son appartement, une jambe dans le plâtre. Chaque soir, Lisa, la jeune fille riche et ravissante qui voudrait l'épouser, vient lui tenir compagnie. Pour passer le temps, comme c'est l'été et que toutes les fenêtres sont ouvertes, il observe ses voisins. Il y a un pianiste, une danseuse de music-hall, une grosse dame sculpteur, de jeunes mariés ... Et parmi tous ces gens, les Thorwald : lui, un homme d'âge mûr, elle, beaucoup plus jeune et souffrante. Mais de son lit, elle tyrannise son époux. Ce couple curieux retient l'attention de Jefferie. Par une nuit étouffante, il est étendu devant sa fenêtre sans pouvoir trouver le sommeil. Les fenêtres des Thorwald sont éclairées. L'homme sort sous la pluie, revient et ressort plusieurs fois, une valise à la main. Le lendemain, Jeff constate que le lit de la femme est vide et l'attitude de l'homme lui paraît étrange. Convaincu qu'un meurtre a eu lieu, il demande de l'aide autour de lui. Seule Lisa accepte de mener l'enquête pour lui.

Trimestre 2 - 6^e/5^e

Fantastic Mr Fox - États-Unis - 2009 - 88 minutes - Genre : Comédie - Écriture cinématographique : Film d'animation - Réalisation : Wes Anderson



Mr Fox est le plus rusé des voleurs de poules. Une fois marié, son épouse Felicity lui demande de mettre fin à ses activités incompatibles avec la vie d'un honorable père de famille. La mort dans l'âme, il se fait alors engager comme éditorialiste dans un journal local où il s'ennuie terriblement. Quand son fils Ash a 12 ans, Mr Fox part s'installer en famille à la campagne à proximité d'élevages de volailles détenus par trois ignobles fermiers : le gros Boggis, Bunce le petit et Bean le maigre. La tentation est trop forte : Mr Fox reprend ses anciennes activités et s'attire les foudres des trois fermiers. Il doit appeler à la rescousse tous les animaux de la région pour protéger sa famille et son territoire.

Trimestre 2 - 4^e/3^e

Interdit aux chiens et aux italiens - Belgique, France, Italie, Portugal, Suisse - 2023 - 70 minutes - Genre : Film historique - Écriture cinématographique : Documentaire, Film d'animation - Réalisation : Alain Ughetto



Début du XX^e siècle, dans le nord de l'Italie, à Ughettera, berceau de la famille Ughetto. La vie dans cette région étant devenue très difficile, les Ughetto rêvent de tout recommencer à l'étranger. Selon la légende, Luigi Ughetto traverse alors les Alpes et entame une nouvelle vie en France, changeant à jamais le destin de sa famille tant aimée. Son petit-fils retrace ici leur histoire.

Trimestre 3 - 6^e/5^e

Billy Elliot - Grande-Bretagne 2000 - 105 minutes - Genre : Comédie dramatique - Écriture cinématographique : Fiction - Réalisation : Stephen Daldry



Dans un petit village minier du Nord-Est de l'Angleterre, Billy, onze ans, découvre avec stupeur qu'un cours de danse partage désormais les mêmes locaux que son club de boxe. D'abord effaré, il devient peu à peu fasciné par la magie de la gestuelle du ballet, activité pourtant trop peu virile au regard de son père et de son frère Tony, mineurs en grève. Billy abandonne les gants de cuir pour assister discrètement aux leçons de danse professées par Mme Wilkinson. Repérant immédiatement un talent potentiel, elle retrouve une nouvelle énergie devant les espoirs que constitue Billy. Les frustrations larvées explosent au grand jour quand son père et son frère découvrent que Billy a dépensé l'argent consacré au cours de boxe pour des cours de danse. Partagé entre une famille en situation de crise et un professeur de ballet têtu, le jeune garçon embarque alors dans un voyage à la découverte de lui-même.

Trimestre 3 - 4^e/3^e

Soyez sympas, rembobinez - États-Unis - 2008 - 99 minutes - Genre : Comédie - Écriture cinématographique : Fiction - Réalisation : Michel Gondry



Jerry, mécanicien obsédé par la peur des ondes, partage ses journées entre la caravane qui lui sert de toit et le vidéo club old school dans lequel travaille son pote Mike. Après avoir tenté de saboter la centrale électrique qui dessert la ville, Jerry se retrouve doté d'un pouvoir magnétique aux conséquences désastreuses : il efface, sans le vouloir, l'intégralité des K7 vidéo louées par Mike ! Pour remédier à la catastrophe, et satisfaire les rares clients qui font encore tourner la boutique, les deux amis décident de réaliser leur propre version des films perdus. Ces films bricolés prennent le nom de « films suédés ». Contre toute attente, l'initiative rencontre un tel succès auprès des habitants de la ville que l'ensemble de la petite communauté s'investit bientôt dans le projet.

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Toute l'année.
-  **OÙ ?**
Dans les salles de cinéma partenaires du département.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **FORMATION OBLIGANTS OBLIGATOIRE**
6h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
Une projection par trimestre.
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Éducation civique, Langues vivantes.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Billetterie : 2,80 € / élève x 3 séances.
Financements Département :
Transport : 100% sur facture (sous réserve des crédits disponibles)
-  **CONTACT**
Pierre LAPERROUSAZ,
coordinateur des actions scolaires - Annecy
T / 06 72 49 75 58
p.lapperrousaz@fol74.org
fol74.org/college-au-cinema
-  p.lapperrousaz@fol74.org
-  fol74.org/college-au-cinema

DÉROULEMENT DU PROJET

Chaque trimestre, deux films sont proposés dans les salles partenaires du dispositif « Collège au Cinéma ». **L'enseignant a la possibilité de choisir celui qui l'intéresse parmi les propositions 6^e/5^e et 4^e/3^e quel que soit le niveau.** L'enseignant emmène sa classe découvrir un film chaque trimestre, soit **3 films au total sur l'année scolaire.**

NOUVEAU : Courant octobre, **des formations à destination des enseignants et des séances de prévisionnement des films sont proposés et assurés par le Rectorat (DAAC)** sur la base de **deux journées par niveau (6^e/5^e et 4^e/3^e) :**

Jour 1 : Prévisionnement de 2 films + 1 temps de formation

Jour 2 : Prévisionnement d'1 film + 1 temps de formation + 1 atelier (à déterminer)

Pour tout renseignement et inscriptions, prendre contact avec Céline LASSERRE, chargée de mission Cinéma et Spectacle vivant à la DAAC (celine.lasserre@ac-grenoble.fr). Les enseignants des établissements privés peuvent aussi bénéficier des formations via FORMIRIS en prenant contact à l'adresse suivante : ddec74@ddec74.org

Pré-séance enseignant 6h	Niveau 6^e/5^e : Prévisionnement de deux films + temps de formation
Pré-séance enseignant 6h	Niveau 6^e/5^e : Prévisionnement d'un film + temps de formation + atelier
Pré-séance enseignant 6h	Niveau 4^e/3^e : Prévisionnement de deux films + temps de formation
Pré-séance enseignant 6h	Niveau 4^e/3^e : Prévisionnement d'un film + temps de formation + atelier
Séance 1 1h20 à 2h	Projection du film au 1 ^{er} trimestre.
Séance 2 1h20 à 2h	Projection du film au 2 ^e trimestre.
Séance 3 1h20 à 2h	Projection du film au 3 ^e trimestre.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les documents pédagogiques (« dossiers enseignant » et « fiches élève ») sont gérés par la FOL 74 et sont disponibles dans les salles de cinéma.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, salle de cinéma partenaire, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet au chef d'établissement qui inscrit le projet dans le dossier SIEL ;
3. l'établissement confirme son inscription (choix des films, nombre d'élèves, etc.) en remplissant la fiche envoyée par la coordination (FOL74/CDPC) ;
4. l'établissement dépose sur le portail SIEL avant le 31/10/2025 le bilan moral du projet.



RIRE EN IMAGE

OBJECTIFS

- Encourager les élèves à explorer les différents registres humoristiques ;
- aborder l'écriture d'une histoire en maîtrisant un registre ;
- inviter les élèves à s'exprimer et libérer leur créativité ;
- encourager la confiance en soi à travers la pratique ;
- aborder l'éducation à l'image à travers l'analyse d'image ;
- comprendre la composition d'une image, les valeurs de plan ou encore l'intention d'une image.

DÉROULEMENT DU PROJET

Ateliers au collège :

- Séance 1**
3h Présentation des multiples facettes de l'humour, des jeux de mots subtils aux farces loufoques. Découvrir la mécanique de ces différents registres humoristiques. Présentation du roman-photo comme finalité du projet. Écriture de la trame narrative et enregistrement des voix off (format vidéo envisageable).
- Séance 2**
3h Prises de vue et composition graphique. Techniques de prises de vues en fonction de l'effet recherché. Laisser libre cours à son imagination en explorant diverses idées pour écrire une histoire. Exploration des thèmes de l'ironie, du sarcasme, de l'absurde et d'autres formes d'humour, cherchant à susciter des sourires et des rires.
- Séance 3**
3h Prolongement de la séance 2 et création du roman-photo ou de la vidéo/fiction.
- Séance 4**
1h Restitution des travaux, sous forme de projection/exposition d'une sélection de photos.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautesavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.

pass
Culture



© Fabrice Ravier et Benoît Versace

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Toute l'année.
- OÙ ?**
Thônes.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
10h au collège.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Technologie, Arts plastiques, Éducation musicale, Éducation physique, Histoire-Géographie.
- INTERVENANTS**
Fabrice RAVIER, scénariste et réalisateur.
Benoît VERSACE, réalisateur.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 700 €
Ets B : 980 €
Ets C : 1260 €
Ets D : 1400 €
Déplacements artistes : forfait 30 €
- Financements Département :**
Interventions :
Ets A : 700 €
Ets B : 420 €
Ets C : 140 €
Ets D : - €
Formation : 280 €
Transport : 100% sur facture
- CONTACT**
Marion BERTHET, administratrice
Les Clefs
T / 06 46 14 00 93
marion@labelviedange.com
 vimeo.com/user8670935

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Toute l'année.
-  **OÙ ?**
Thônes.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissements de
Annecy, Bonneville/Cluses,
St-Julien-en-Genevois.
-  **FORMATION
ENSEIGNANTS
OBLIGATOIRE**
2h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC
LES ÉLÈVES**
18h au collège.
-  **ENSEIGNEMENTS
CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques,
Histoire-Géographie.
-  **INTERVENANTS**
Guillaume BETEMPS,
artiste typographe.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
**Pass Culture
à mobiliser :**
Interventions :
Ets A : 630 €
Ets B : 882 €
Ets C : 1134 €
Ets D : 1260 €
Billetterie : 30 € / classe
Déplacements artistes :
forfait 30 €
- Financements**
Département :
Interventions :
Ets A : 630 €
Ets B : 378 €
Ets C : 126 €
Ets D : - €
Formation : 140 €
Transport :
100% sur facture
-  **CONTACT**
Marion BERTHET,
administratrice
Les Clefs
T / 06 46 14 00 93
marion@labelviedange.
com
- 

LABEL VIE D'ANGE

 PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



ATELIER DE DÉCOUVERTE DE LA TYPOGRAPHIE

OBJECTIFS

- Pratiquer l'impression typographique en manipulant lettres de bois, encres et papiers ;
- découvrir le processus de création graphique de l'idée initiale jusqu'à l'impression finale ;
- comparer l'accès à l'information entre la révolution de l'imprimerie et la révolution digitale ;
- sensibiliser au pouvoir des mots et des images et à leur impact dans le monde moderne.

DÉROULEMENT DU PROJET

Ateliers au collège :

- Séance 1**
6h Introduction historique et découverte de l'atelier typographique et de son matériel. Impression d'une première affiche à partir d'un thème donné. Expérimentations autour des couleurs et des papiers.
- Séance 2**
6h Atelier d'écriture collectif. Composition typographique et choix des caractères. Impression presse à épreuve en série limitée et affichage dans l'école.
- Séance 3**
6h Réalisation d'une série de cartes postales typographiées autour d'un thème d'actualité. Utilisation de gravures issues de l'encyclopédie "L'Histoire Universelle des Explorations". Création des textes, composition et impression. Façonnage projet graphique final.

pass
Culture 

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



METS TON COLLÈGE EN BOÎTE !

OBJECTIFS

- Comprendre le processus de création d'une image en s'intéressant à l'ordinaire et au monde qui nous entoure et porter un regard nouveau sur le quotidien à travers la pratique du sténopé ;
- s'intéresser au phénomène de l'écriture par la lumière, réfléchir à l'acte photographique et organiser le contenu d'une image ;
- ralentir la pratique de la photo, découvrir une autre temporalité, prendre le temps de la création.

DÉROULEMENT DU PROJET

Ateliers au collège :

- Séance 1**
6h | Présentation du projet, découverte du processus de la lumière et du papier argentique avec plusieurs expériences (photogramme). Fabrication d'une boîte/élève pour faire des photos en noir et blanc. Présentation du laboratoire.
- Séance 2**
6h | Prise de vue et développement : expérimentation du sténopé. Réalisation de photos au sein du collège avec pour objectif de porter un regard nouveau sur leur environnement. Développement au sein du laboratoire et analyse des résultats.
- Séance 3**
6h | Atelier d'écriture autour des photos réalisées lors de la séance précédente. Développement/passage au positif. Mise en place de l'exposition au sein de l'établissement.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautesavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



© Béatrice Caffieri

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Toute l'année.
- OÙ ?**
Thônes.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
18h au collège.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Technologie, Arts plastiques, SVT, Éducation musicale, Éducation physique, Histoire-Géographie.
- INTERVENANTS**
Béatrice CAPIÉRI, photographe.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 630 €
Ets B : 882 €
Ets C : 1134 €
Ets D : 1260 €
Billetterie : 30 € / classe
Déplacements artistes : forfait 30 €
Financements
Département :
Interventions :
Ets A : 630 €
Ets B : 378 €
Ets C : 126 €
Ets D : - €
Formation : 140 €
Transport : 100% sur facture
- CONTACT**
Marion BERTHET, administratrice
Les Clefs
T / 06 46 14 00 93
marion@labelviedange.com
[vimeo.com/user8670935](https://www.vimeo.com/user8670935)

SPECTACLE VIVANT & LITTÉRATURE





AFFIRMER SA PERSONNALITÉ À TRAVERS LA DANSE HIP-HOP

OBJECTIFS

- Affirmer sa personnalité dans la pratique du freestyle et se familiariser avec différentes danses hip-hop ;
- acquérir un vocabulaire chorégraphique au contact de différents artistes ;
- réinvestir ses propres enchaînements dans une forme improvisée collective ;
- travailler l'aisance corporelle, le regard et l'écoute bienveillante.

SPECTACLES

Confliture - Cie Terre de Break - Auditorium de Seynod - 21 janvier 2025

Gaétan Schneider, bboy Gali alterne prises de parole et breaking dans ses spectacles. Il vient questionner la façon de faire des choix. Le fait d'apprendre à freestyler, à improviser en dansant, aide à se décider lorsque l'on est indécis. Ça apprend à lâcher prise, à se faire confiance, à suivre son instinct.

ET Spectacle au choix parmi 4 : Thétys - Cie Soulmagnet, Memento - Cie Mazelfreten, Effet mère - Cie Carmel Loanga, Hold Fast - Cie Ma' (séance 5)

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | **Spectacle Confliture - Cie Terre de Break - Auditorium de Seynod**
1h

Ateliers au collège :

Séance 2 | Médiation autour du hip-hop : les aspects historiques, les différentes danses, les principes du hip-hop suivie d'une présentation du projet.
2h

Séance 3 | Pratique chorégraphique : découvrir les bases du hip-hop debout, créer une base de mouvements chorégraphiques ; enrichir son vocabulaire dansé. Réfléchir à sa « personnalité dansée ».
4h

Séance 4 | Atelier de pratique chorégraphique pour découvrir une autre esthétique de danse. Transmission de mouvements de base et chercher les mouvements qui correspondent à sa « personnalité dansée ».
2h

Séance 5 | **Spectacle** au choix parmi les 4 ci-dessus - Auditorium de Seynod.
1h

Séance 6 | **Atelier au collège :** pratique chorégraphique : découvrir les bases du breaking, créer une base de mouvements chorégraphiques ; découvrir le freestyle, l'improvisation en danse hip-hop. Former un cercle et réinvestir de façon individuelle le vocabulaire dansé découvert précédemment en personnalisant les mouvements.
4h

Séance 7 | **Auditorium de Seynod - 22 mai 2024.** Réunion de tous les collèges participants. Ateliers en mixité des classes. Pratique à travers 2 ateliers, de 2 techniques de danse différentes avec 2 danseurs.
2h

Séance 8 | Passages des élèves dans le cercle pour découvrir collectivement ce que chacun a vécu pendant les ateliers de pratique. Avec un DJ présent dans le cadre du Printemps du hip-hop.
1h

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.

pass
Culture

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Toute l'année.

OÙ ?
Annecy.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
2h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
17h (12h au collège, 5h sur site).

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Éducation musicale, Éducation physique.

INTERVENANTS
Carmel LOANGA et Gaétan SCHNEIDER, chorégraphes, 3 danseurs.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 775 €
Ets B : 1085 €
Ets C : 1395 €
Ets D : 1550 €
Billetterie : 7 € / élève
Adhésion : 60 €
Déplacements artistes

Financements
Département :
Interventions :
Ets A : 775 €
Ets B : 465 €
Ets C : 155 €
Ets D : - €
Formation : 100 €
Transport : 100% sur facture

CONTACT
Alexandra OSEI,
responsable relations publiques
Annecy
T / 04 50 52 05 20
 a.osei@auditoriumseynod.com
 auditoriumseynod.com

haute
savoie
le Département

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
6^e et 5^e.
- QUAND ?**
Du 10/02/2025
au 14/02/2025.
- OÙ ?**
Annecy.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissement
d'Annecy.

- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.

- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
13h (12h au collège, 1h15 sur site + bord de scène).

- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français,
Histoire-Géographie,
Éducation civique.

- INTERVENANTS**
Romain DUTHEIL,
Mathias BENTAHAR,
comédiens.

- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 840 €
Ets B : 1176 €
Ets C : 1512 €
Ets D : 1680 €
Billetterie : 5 € / élève
Déplacements artistes :
forfait 60 € / classe +
3 repas cantine*2 jours

- Financements**
Département :
Interventions :
Ets A : 840 €
Ets B : 504 €
Ets C : 168 €
Ets D : - €
Formation : 140 €
Transport :
100% sur facture

- CONTACT**
Violaine SEGUY, chargé
des relations avec le
public scolaire Annecy
T / 06 45 26 35 91
violaineseGuy@bonlieu-
annecy.com
bonlieu-annecy.com

haute
savoie
le Département

BONLIEU SCÈNE NATIONALE

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



■ PAYS RÊVÉ

OBJECTIFS

- Légitimer la parole des adolescents pour qu'elle devienne une parole théâtrale ;
- incarner les paroles écrites par les élèves ;
- prendre la parole pour donner à entendre une autre vision du monde ;
- mettre en évidence les diverses formes d'un discours (comique, discours politique, fable, ...).

SPECTACLE

Arthur et Ibrahim - La Cie du double - 20/02/2025 à 14h30

Pour satisfaire aux souffrances et aux angoisses de son père, persuadé de ne pas être aimé par les français, le jeune Ibrahim arrête de jouer avec son copain Arthur parce que celui-ci n'est pas arabe. Arthur ne comprend pas cette décision et refuse cet état de fait. Alors, tous deux imaginent une chose folle : la transformation d'Arthur en arabe.

DÉROULEMENT DU PROJET

Ateliers au collège :

- Séance 1**
3h Initiation aux outils du théâtre tels que l'écoute et la prise de parole. Des exercices ludiques amorceront l'évocation personnelle de chacun sur son rapport au mot "pays".
- Séance 2**
3h Mise en place de la notion de partenaire et donc d'amitié. En binôme, nous travaillerons sur des situations de jeux entre amis et tenterons de faire improviser chaque duo sur leur "pays rêvé". La fin de la séance se terminera avec l'élaboration d'une phrase déclarative pour chacun sur cette utopie.
- Séance 3**
3h Approfondissement de la prise de parole devant le groupe. Plusieurs exercices seront proposés pour expérimenter de manière ludique la conscience de l'espace, la relation à l'autre et au partenaire, la prise de parole devant le groupe, le travail sur la respiration, la détente, etc.
- Séance 4**
3h Mise en place, répétition d'une restitution de 10 à 20 minutes sur la dernière demi-heure. La présentation pourra reprendre les éléments déclaratifs amassés dans les ateliers précédents, les extraits du texte interprété ainsi qu'un travail de chœur permettant au groupe d'apparaître dans une bienveillance et une possibilité de jeu ensemble.

pass
Culture

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



LE CHAT

OBJECTIFS

- Improviser à partir de scènes du spectacle *Le Chat* ;
- travailler l'argumentaire, l'émotionnel, la parole blessante ou non ;
- aborder les situations de conflit de manière ludique et comment les résoudre ;
- imaginer des suites fictives au spectacle, des interviews des personnages ;
- développer l'imaginaire, faire épouser des points de vue différents, incarner des personnages.

SPECTACLE

Le Chat, pièce écrite durant un temps de résidence au collège Henri Barbusse, à Vaulx-en-Velin, aménagé avec l'auteur, François HIEN. Compagnie L'Association Pratique.

Un chat a été retrouvé devant le collège. Il est mal en point. Une élève tente de le secourir. Une autre intervient : elle pense mieux s'y prendre. Premier désaccord, premiers heurts. En parallèle nous suivons Louna, en conflit avec ses amies, et que l'équipe pédagogique tente d'aider. Les deux récits vont se mêler, et s'ensuivront une cascade de réactions qui déclencheront animosité, violence et incompréhensions. Tout cela alors qu'avant tout, ce sont juste « des gens qui veulent sauver un chat ».

DÉROULEMENT DU PROJET

Ateliers au collège :

- | | |
|------------------------------|--|
| Séance 1
4h | Spectacle <i>Le Chat</i> . Jeux et échauffement ; improvisations sur des situations proposées par la pièce ; travail sur l'argumentaire, l'émotionnel, la parole blessante ou non ; reprise des improvisations pour ajouter des circonstances et trouver une fin différente. |
| Séance 2
3h | Jeux succincts ; imaginer des suites possibles aux scènes proposées la veille ; faire comprendre les différents points de vue, faciliter l'empathie et l'analyse globale d'une situation conflictuelle. |
| Séance 3
3h | Entretiens croisés : raconter une histoire vraie (vécue ou vue) sur une thématique donnée en lien avec la pièce, puis raconter au groupe le récit de l'autre à la première personne ; les enjeux : confiance dans l'autre, base de jeu théâtral dans le récit simple. |
| Séance 4
3h | Imaginer des interviews de personnages ; les enjeux : développer l'imaginaire, faire épouser des points de vue différents, incarner des personnages. |

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.

pass
Culture 

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
Tous niveaux.



QUAND ?
Du 20/01/2025 au 11/04/2025.



OÙ ?
Annemasse.



TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
2h.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
13h au collège.



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français.



INTERVENANTS
Yann LHEUREUX, comédien, metteur en scène, Marin MOREAU, comédien.



MODALITÉS FINANCIÈRES Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 910 €
Ets B : 1274 €
Ets C : 1638 €
Ets D : 1820 €
Billetterie : 8 € / élève
Déplacements artistes : forfait 50€

Financements Département :
Interventions :
Ets A : 910 €
Ets B : 546 €
Ets C : 182 €
Ets D : - €
Formation : 280 €
Transport : 100% sur facture



CONTACT
Camille VULLO,
chargée des relations avec le public
Annemasse
T / 04 50 43 24 27
camille.vullo@chateau-rouge.net
chateau-rouge.net



INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
5^e, 4^e et 3^e.
-  **QUAND ?**
Du 27/01/2025 au 21/02/2025.
-  **OÙ ?**
Annemasse.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
4h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
13h30 (1h30 sur site, 12h au collège).
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques.
-  **INTERVENANTS**
Cie La part des anges.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 840 €
Ets B : 1176 €
Ets C : 1512 €
Ets D : 1680 €
Billetterie : 8 € / élève
Déplacements artistes : forfait 50 €
Financements Département :
Interventions :
Ets A : 840 €
Ets B : 504 €
Ets C : 168 €
Ets D : - €
Formation : 280 €
Transport : 100% sur facture
-  **CONTACT**
Camille VULLO,
chargée des relations avec le public
Annemasse
T / 04 50 43 24 27
camille.vullo@chateau-rouge.net
 chateau-rouge.net
 chateau-rouge.net

haute
savoie
le Département



CHÂTEAU ROUGE

 PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



LE CONTE, UN GENRE INTEMPOREL

OBJECTIFS

- Impliquer les élèves dans un processus de création complet, de l'écriture de conte jusqu'à la mise en voix/mise en scène ;
- favoriser la construction personnelle et citoyenne de l'élève en les impliquant dans un projet collectif ;
- acquérir des compétences en expression écrite et orale grâce à l'approche artistique.

SPECTACLE

Neige - Cie La part des anges - 12 et 13 mars 2025.

Neige a quatorze ans ; elle a hâte de grandir. Sa mère, elle, s'étonne de vieillir. Quand du jour au lendemain, Neige disparaît dans la forêt, il n'y a pas d'autre solution que d'aller la chercher. Personne ne sortira de ce bois comme il y est entré. Dans ce conte d'aujourd'hui, mère et fille se poursuivent à travers les âges, le prince n'est pas si charmant et le chasseur nous apprend la douceur. Chaque personnage est le reflet d'un âge, d'un moment de vie. Le temps qui passe serait-il le personnage central de cette pièce ? Huit ans après Dormir cent ans, Pauline Bureau plonge cette fois dans l'univers de Blanche-Neige. Sans craindre la magie et le merveilleux, ce nouveau spectacle continue de représenter notre monde, d'aborder par l'intime des questions universelles et de déployer des personnages étonnants au-delà de nos imaginaires.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | Spectacle Neige - Cie La part des anges 1h30

Ateliers au collège :

- Séance 2**
3h | Prise de contact par des petits jeux théâtraux. Appréhension de l'espace et du corps en tant qu'individu et groupe. Présentation du spectacle et de ses enjeux.
- Séance 3**
3h | Échauffement, mise en espace. Lectures à voix haute d'extraits de contes. Quels sont les éléments récurrents dans un conte ? Travail d'écriture individuel ou collectif sur la réécriture des contes à partir d'un personnage, d'un animal, de la forêt. Comment imaginer Blanche-Neige aujourd'hui ? Quels sont les éléments retenus ? (la pomme, le miroir, le prince ?)
- Séance 4**
3h | Poursuite de la séance 2. Lectures à voix haute de certains textes-dialogues retravaillés ensemble. Travail autour de la notion de personnages, de mise en scène. Mise en voix devant le groupe.
- Séance 5**
3h | Échauffement, mise en espace. Lectures à voix haute de certains textes-dialogues retravaillés ensemble après les essais de la séance précédente. Réécriture. Travail autour de la notion de personnages, de mise en scène. Mise en voix devant le groupe.

pass
Culture 

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautesavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



RÉINVENTONS NOS CLASSIQUES

OBJECTIFS

- S'approprier les techniques d'écriture théâtrale ;
- inviter les élèves à se mettre en scène dans des extraits de la pièce ;
- favoriser leur goût pour la lecture et le théâtre.

SPECTACLE

Andromak - D'après Racine - École Kourtrajmé - Du 18 au 23 novembre 2024.

Dans un espace nu, quelques chaises sur le côté, à peine quelques accessoires, les acteurs entrent sur scène comme on entre sur un ring : pour en découdre, par la parole assénée, par les punchlines dont Racine a le secret, par l'incarnation la plus concrète qui soit. Montrer à tous qui on est et de quoi on est capable, par amour, par honneur ou par vengeance vaut plus que le reste. Ainsi, nous verrons Oreste désirer Hermione ; Hermione qui hait autant Pyrrhus qu'elle ne l'aime ; Pyrrhus, maître des lieux prêt à toute violence pour posséder la seule femme qu'il ne peut avoir, Andromaque ; et enfin Andromaque, une femme captive, dernière représentante d'un peuple soumis à un génocide. Une tragédie reste une tragédie et quels que soient les efforts pour s'y soustraire, le sang coulera et la détresse d'un Oreste assassin et abandonné résonnera comme un écho à l'immense solitude de l'être humain d'hier et d'aujourd'hui.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 2h	Spectacle <i>Andromak - D'après Racine</i> Du 18 au 23 Novembre 2024 Ateliers au collège :
Séance 2 3h	Présentation de la tragédie classique et de Racine ; étude du contexte historique et social de la pièce ; présentation des personnages ; lecture d'extraits d'Andromaque ; première mise en jeu des personnages.
Séance 3 3h	Étude du style et de la versification de Racine ; expression des émotions et des réflexions des élèves ; training physique et vocal ; jeu d'improvisation autour des thèmes de la pièce ; mise en situation de jeu et sélection de scènes.
Séance 4 3h	Training physique et vocal ; exercice de prononciation et d'intonation ; mise en scène d'extraits de la pièce ; développer la créativité et le sens de l'interprétation ; répétition et présentation des scènes.
Séance 5 3h	Training physique et vocal ; exercice d'improvisation autour des scènes choisies ; exercice de diction ; mise en scène d'extraits choisis de la pièce ; jeu de rôle et présentation des scènes.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.

pass
Culture

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
4^e et 3^e.



QUAND ?
Du 6 au 23 novembre 2024.



OÙ ?
Annemasse.



TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
2h.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
14h (2h sur site, 12h au collège).



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français,
Histoire-Géographie.



INTERVENANTS
Cyril COTINAUT, metteur en scène, Dayana BRUNORO et Riadh EL ABE, comédiens.



MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 840 €
Ets B : 1176 €
Ets C : 1512 €
Ets D : 1680 €
Billetterie : 8 € / élève
Déplacements artistes : forfait 50€

Financements
Département :
Interventions :
Ets A : 840 €
Ets B : 504 €
Ets C : 168 €
Ets D : - €
Formation : 280 €
Transport : 100% sur facture



CONTACT
Camille VULLO,
chargée des relations avec le public
Annemasse
T / 04 50 43 24 27
camille.vullo@chateau-rouge.net
chateau-rouge.net

haute
savoie
le Département

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Toute l'année.
- OÙ ?**
Annemasse.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
1h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
8h (2h sur site, 6h au collège).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Arts plastiques.
- INTERVENANTS**
Jean-Philippe BLANC, directeur artistique,
Virginie GAY-BEN BRAHIM, artiste.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 560 €
Ets B : 784 €
Ets C : 1008 €
Ets D : 1120 €
Matériel : 150 €
Déplacements artistes
- Financements Département :**
Interventions :
Ets A : 560 €
Ets B : 336 €
Ets C : 112 €
Ets D : - €
Formation : 70 €
Transport :
100% sur facture
- CONTACT**
Jean-Philippe BLANC,
directeur artistique
Annemasse
T / 06 79 53 04 38
associationglitch@gmail.com
assoglitch.com

GLITCH

🔧 PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



COULEUR, COLLAGE, PORTRAIT

OBJECTIFS

- Découvrir le collage et le portrait grâce aux artistes « colleurs » et le travail de Matisse ;
- initier aux « Les couleurs » ;
- pratiquer le contretypage couleur et la peinture.

SITE

Rendez vous à la Gare Routière d'Annemasse. Nous déambulons dans la ville, dans le but de découvrir une dizaine de fresques en profitant des anecdotes de réalisation et d'une présentation de la démarche de chacun des artistes invités. Le parcours se termine dans les locaux de l'association.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | **Visite sur site des fresque : balade urbaine**
2h

Ateliers au collège :

Séance 2 | Initiation à la « couleur » axée sur la pratique. Réalisation d'aplats, de dégradés. Découverte des principes liés au cercle chromatique. Fabrication de teintes à l'aide des couleurs primaires. Présentation du travail des « colleurs ». Découverte collage et portrait. Découverte partage et analyse de quelques références en « collage » (Matisse, Barbara Kruger, Jacques Villéglé, Obey, Joachim Romain). Mise en pratique grâce à des exercices de collage, déchirure.

Séance 3 | Mise en pratique, contretypage couleur et peinture (reproduire depuis un échantillon une couleur précise). Création d'une esquisse pratique utilisant les méthodes découverte. Réalisation d'un « livrable ».

pass
Culture

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



STREET ART SOUS TOUTES SES COUTURES

OBJECTIFS

- Découvrir différents courants artistiques et influences ;
- inviter les élèves à distinguer une « influence » ;
- sensibiliser aux distinctions entre le figuratif et l'abstrait ;
- comprendre l'abstraction en la pratiquant soi-même.

SITE

Rendez vous à la Gare Routière d'Annemasse. Nous déambulons dans la ville, dans le but de découvrir une dizaine de fresques en profitant des anecdotes de réalisation et d'une présentation de la démarche de chacun des artistes invités. Le parcours se termine dans les locaux de l'association.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | **Visite sur site des fresques : balade urbaine**
2h

Ateliers au collège :

Séance 2 | Présentation de l'histoire du graffiti et échange sur le travail de l'artiste Wozdat, de sa démarche et de ses influences. Exercices pratiques autour du lettrage graffiti. Prise de vue de photo individuelle pour créer une fiche pratique pour la séance suivante. Exercice pratique pour découvrir et s'approprier l'abstraction, d'abord sur le portrait d'images internet, puis sur la photo de chaque élève.

Séance 3 | Finalisation de son autoportrait. Customisation d'une figurine (élément cher au street art) en reprenant son autoportrait.
3h

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.

pass
Culture

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Toute l'année.

OÙ ?
Annemasse.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
1h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
8h (2h sur site, 6h au collège).

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Mathématiques, Anglais.

INTERVENANTS
Jean-Philippe BLANC, directeur artistique et artiste à définir.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 560 €
Ets B : 784 €
Ets C : 1008 €
Ets D : 1120 €
Matériel : 150 €
Déplacements artistes : 50 €

Financements
Département :
Interventions :
Ets A : 560 €
Ets B : 336 €
Ets C : 112 €
Ets D : - €
Formation : 70 €
Transport : 100% sur facture

CONTACT
Jean-Philippe BLANC, directeur artistique
Annemasse
T / 06 79 53 04 38
 associatioglitch@gmail.com
 assoglitch.com

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
4^e et 3^e.
-  **QUAND ?**
Novembre à janvier 2025.
-  **OÙ ?**
Brise Glace (Annecy),
Château Rouge
(Annemasse) ou
L'Atelier (Cluses).
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h30.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
1h30.
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Éducation musicale
Français, SVT,
Physique-chimie, etc.
-  **ARTISTES**
Charly et Maestria,
Le bureau du volume juste.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Financements
Département :
Transport :
Possibilité de faire une
demande de projets
libres sensibilisation
Destination Culture
(attention, 1 seule
demande Destination
Culture par collège) :
100 % sur facture
-  **CONTACT**
Grand Bureau
Samuel FERREIRA,
coordinateur, chargé de
mission médiation
Lyon
T / 07 69 38 03 06
@ doseleson@
grandbureau.fr
grandbureau.fr/
sensibiliser-en-pratique

GRAND BUREAU

HORS-QUOTA DU NOMBRE DE PROJETS DÉPOSÉS

 PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



OBJECTIF

- Sensibiliser aux risques auditifs liés à la pratique et l'écoute de musiques amplifiées.

CONCERTS

- **Charly et Maestria**
- **Le bureau du volume juste**

Les concerts pédagogiques sont assurés par deux groupes régionaux (en alternance en fonction des lieux d'accueil) au Brise Glace (Annecy), à Château Rouge (Annemasse) et à l'Atelier (Cluses). Les concerts proposés sont créés spécifiquement pour évoquer les risques auditifs et visent également la découverte de nouvelles esthétiques musicales.

DÉROULEMENT DU PROJET

Les concerts pédagogiques se déroulent au sein de salles de spectacle du territoire, pour une durée d'une heure et sont suivis de 30 minutes d'échanges entre les artistes et les élèves.

Les équipes pédagogiques s'engagent à mener un travail avec leurs élèves en parallèle de la venue au concert pour délivrer les connaissances de « base » autour de la prévention des risques auditifs. Pour les accompagner dans cette démarche, une réunion de préparation est organisée en amont des concerts au cours de laquelle une mallette pédagogique est remise à chaque établissement scolaire participant.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, logistique, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet au chef d'établissement qui inscrit le projet dans le dossier SIEL ;
3. l'enseignant s'inscrit en ligne (septembre 2024) sur lien communiqué par Grand Bureau ;
4. Grand Bureau confirme à l'enseignant la participation de son établissement via l'envoi d'une convention à faire signer par le chef d'établissement ;
5. l'établissement dépose sur le portail SIEL avant le 31/10/2025 le bilan moral du projet.





CHANSON HIP-HOP : DE LA CRÉATION À LA SCÈNE

OBJECTIFS

- Découvrir toutes les étapes de la création d'un morceau hip-hop ;
- aboutir à une œuvre collective : de l'enregistrement de la matière sonore en passant par les arrangements instrumentaux, l'écriture des textes et l'enregistrement en studio professionnel.

SPECTACLE

À définir selon la programmation à venir.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | **Spectacle au Brise Glace.**
1h

Ateliers au collège :

Séance 2 | Présentation du groupe, de la méthodologie, choix de
3h l'instrumentale et aborder la thématique et le sujet de l'écriture.

Séance 3 | Définition du sujet de l'écriture. Plan et structure du texte.
6h Atelier d'écriture hip-hop / slam.

Séance 4 | Création du refrain et finalisation des 2 chansons. Adaptation des
6h textes à la musique. Enregistrement par chaque élève de son texte sur un studio mobile.

Séance 5 | **Visite du Brise Glace.**
6h **Répétition générale et représentation publique** de toutes les classes de 3 collèges inscrits à ce projet sur la grande scène du Brise Glace et devant un public de parents invités.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautesavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.

pass
Culture 

INFOS À RETENIR

 **POUR QUI ?**
Tous niveaux.

 **QUAND ?**
Toute l'année.

 **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.

 **OÙ ?**
Annecy.

 **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.

 **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
22h (15h au collège, 7h sur site).

 **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français,
Éducation musicale.

 **INTERVENANTS**
Elie CHOWANEK et
Vincent MAZZARINO,
artistes, Amélie DUBOSC,
médiatrice, Camille
MUGUET, technicienne.

 **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 1995 €
Ets B : 2793 €
Ets C : 3591 €
Ets D : 3990 €
Matériel : 50 € / classe
Déplacements artistes :
forfait 200 €

Financements
Département :
Interventions :
Ets A : 1995 €
Ets B : 1197 €
Ets C : 399 €
Ets D : - €
Formation : 420 €
Transport :
100% sur facture

 **CONTACT**
Amélie DUBOSC,
médiatrice culturelle
Annecy
T / 07 61 81 11 57
 mediation@le-brise-glace.com
 le-brise-glace.com

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Toute l'année.

OÙ ?
Annecy.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
3h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
20h (5h sur site, 15h au collège).

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Arts plastiques, Technologie, Éducation musicale.

INTERVENANTS
Evelyne GALLET, autrice-compositrice-interprète, Nico ETOILE, auteur-comp.int., -photographe, Amélie DUBOSC, médiatrice et Camille MUGUET, technicienne.

MODALITÉS FINANCIÈRES Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 1450 €
Ets B : 2030 €
Ets C : 2610 €
Ets D : 2900 €
Matériel : 100 € / classe
Déplacements artistes : forfait 200 €

Financements Département :
Interventions :
Ets A : 1450 €
Ets B : 870 €
Ets C : 290 €
Ets D : - €
Formation : 420 €
Transport : 100% sur facture

CONTACT
Amélie DUBOSC, médiatrice culturelle
Annecy
T / 07 61 81 11 57
mediation@le-brise-glace.com
le-brise-glace.com

haute
savoie
le Département

LE BRISE GLACE

 PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



L'INTIME SCREEN

UN PORTRAIT SONORE ET VISUEL DU TERRITOIRE ET DE L'INTIME : C'EST QUOI ÊTRE UN ADO EN 2024 EN HAUTE-SAVOIE ?

OBJECTIFS

- Aborder la création à travers différents modes d'expression artistique : musique, écriture, photo et vidéo ;
- inviter les élèves à interroger leur rapports à l'autre, leurs émotions et l'espace qu'ils habitent ;
- développer le lien entre l'individu et le collectif ;
- réaliser une expo interactive qui relie et unifie différents médias.

SPECTACLE

À définir selon la programmation à venir.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | **Spectacle au Brise Glace.**
1h

Ateliers au collège :

Séance 2 | Introduction au projet : établir un portrait sensible sonore et visuel de qui nous sommes, adolescent-e-s d'ici et d'aujourd'hui.
3h

Séance 3 | Plan et structure du texte pour la création musicale, écriture, exploration de la mise en musique, du son et du lien texte-musique ; atelier d'arts plastiques autour de l'autoportrait (dessin, collage affiches lacérées, photo) et du « nid » (chambre, maison familiale, ...).
3h

Séance 4 | Finalisation de l'écriture du titre, sensibilisation à l'enregistrement et à la MAO pour créer de la matière sonore. Mise en musique : sons, groove, riff. Inventaire et dessins N&B d'après la nature des objets intimes emmenés par les élèves.
3h

Séance 5 | Finalisation du morceau, de sa structure, sons, boucles sonores... et mise en voix, échauffement vocal et corporel, préparation à l'enregistrement, répétition et appropriation de la chanson. Finalisation des dessins, prise de vue photographique sur fond blanc et tournage des pastilles vidéos.
3h

Séance 6 | Enregistrement. Mise en résonance des œuvres visuelles pour l'exposition interactive (flashcodes pour lier avec les créations musicales et vidéos), création des mobiles-cadres et des cartouches, montage des œuvres dans les cadres.
3h

Séance 7 | **Visite du Brise Glace.**
Répétition générale et vernissage de l'exposition interactive qui relie et unifie différents médias, un journal intime et représentation sur scène des chansons écrites.
5h

pass
Culture 

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



© Le Brise Glace



© Le Brise Glace

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Toute l'année.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- OÙ ?**
Annecy.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
2h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
21h (5h sur site, 16h au collège).

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Technologie, Arts plastiques, Éducation musicale, Éducation physique.

INTERVENANTS
Marie-Laure VOLCOFF (*Malou*), artiste, Amélie DUBOSC, médiatrice, Loïc FOURNIER, Camille MUGUET, techniciens.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 1300 €
Ets B : 1820 €
Ets C : 2340 €
Ets D : 2600 €
Déplacements artistes : 300 €

Financements Département :
Interventions :
Ets A : 1300 €
Ets B : 780 €
Ets C : 260 €
Ets D : - €
Formation : 420 €
Transport : 100% sur facture

CONTACT
Amélie DUBOSC,
médiatrice culturelle
Annecy
T / 07 61 81 11 57
mediation@le-brise-glace.com
le-brise-glace.com

haute
savoie
le Département

LE BRISE GLACE

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



SLAM ATTACK

ÉCRITURE POÉTIQUE ET CRÉATIVE SUR LA VIOLENCE INVISIBLE

OBJECTIFS

- Renforcer la confiance individuelle par le développement de l'estime de soi ;
- valoriser les différences de cheminements de construction de la pensée ;
- mettre en lumière les différences et les similarités individuelles autour d'un thème commun ;
- comprendre les différentes formes de violences et leur processus ;
- initier à la prise de parole en public.

SPECTACLE

À définir selon la programmation à venir.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | **Spectacle au Brise Glace.**
1h

Ateliers au collège :

Séance 2 | Mise en lien : pour faire connaissance, qui sommes-nous ?
3h | Qu'est-ce que j'aime ou non dans la vie ? Qualités et défauts.
Technique de listes.

Nos palettes d'émotions et à quoi servent-elles ?
Lettre à une émotion

Présentation du Slam. Travail sur les rimes, la voix, la libération de la parole ; écriture et oralisation individuel et collaboratif (technique de listes, jeux d'écriture et de lecture restitutive).

Séance 3 | Définition du sujet de l'écriture. Plan et structure du texte.
3h | Atelier d'écriture hip-hop / slam.

Séance 4 | Création du refrain et finalisation des 2 chansons. Adaptation des
3h | textes à la musique. Enregistrement par chaque élève de son texte sur un studio mobile.

Séance 5 | Mise en place de la création collective. Constitution du répertoire en
4h | vue de la restitution au Brise Glace. Exercice de mise en partage des textes de chacun.e, de déclamation (portée de la voix).

Séance 6 | Répétition, préparation au micro, et occupation de l'espace
3h | scénique (approche de la scène, préparation au live).

Visite sur site :

Séance 7 | **Visite du Brise Glace.**
4h | Répétition générale, mise en espace et en commun, restitution publique et filmée.

pass
Culture

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



TALK-SHOW AUTOUR DE DON JUAN

OBJECTIFS

- Apprendre des techniques de jeu théâtral ;
- savoir être à l'aise face aux autres ;
- développer sa concentration, sa capacité d'écoute et d'attention aux autres ;
- s'interroger et débattre sur l'amour : l'égalité homme-femme, la sexualité, la mariage, ...

SPECTACLE

J'ai besoin d'amour ! d'après Don Juan de Molière.

Agence de Voyages Imaginaires - Thonon - Novembre 2024.

Don Juan scandalise. Et Don Juan fascine. Ce qui fascine c'est son élégance, sa verve, son insolence, son audace, sa liberté. Et c'est aussi ce qui scandalise ! Cette contradiction entre l'attrait du personnage et l'horreur qu'il peut inspirer est tout le sujet de la pièce. Don Juan est-il un amoureux absolu ou un séducteur impitoyable ? Le personnage de Molière a le goût du déguisement, du travestissement, de la tirade, de l'illusion. Au sommet de son art, il jongle avec nos émotions les plus profondes, en posant une fois de plus les questions de la quête de l'amour, de la liberté et du bonheur.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | **Spectacle *J'ai besoin d'amour !***
3h | **Agence de voyages imaginaires - Novembre 2024**
Ateliers au collège :

Séance 2 | Débat autour du Don Juan de Molière et des thématiques :
3h | le mariage, le couple, la sexualité, la liberté, le carcan social, le genre, l'orientation sexuelle, ... Jeu d'acteurs pour apprendre à se connaître et distribution des scènes. Premières improvisations.

Séance 3 | Jeux d'acteurs et apprentissage des codes théâtraux. Le regard
3h | public, la projection vocale, la conscience du corps, la composition d'un personnage, le lâché-prise, ... Travail sur les scènes de Molière et sur les interludes (talk-show). Participation de chaque élève à une scène de la pièce et à un intermède.

Séance 4 | Idem séance 3.
3h

Séance 5 | Révision des scènes et leur enchaînement.
3h | Restitution de la pièce dans son intégralité, filmée à la manière d'une émission télé (talk show, doc fiction, etc.) pour obtenir un petit « Docu-don-Juanesque » traitant de l'amour, de la passion, de ses joies et de ses déboires.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Novembre 2024 à mars 2025.

OÙ ?
Thonon-les-Bains.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Arrondissement de Thonon.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
3h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
14h (2h sur site, 12h au collège).

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, SVT.

INTERVENANTS
Nicolas DELORME, Yvan BOUGNOUX, artistes comédiens.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture à mobiliser :
 Interventions :
 Ets A : 840 €
 Ets B : 1176 €
 Ets C : 1512 €
 Ets D : 1680 €
 Billetterie : 10 € / élève
 Déplacements artistes + repas cantine

Financements
Département :
 Interventions :
 Ets A : 840 €
 Ets B : 504 €
 Ets C : 168 €
 Ets D : - €
 Formation : 210 €
 Transport : 100% sur facture.

CONTACT
Sophie VERCELLOTTI, chargée des relations publiques
Thonon-les-Bains
T / 04 50 71 94 93
sophie@mal-thonon.org
mal-thonon.org

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
4^e et 3^e.
- QUAND ?**
Période à déterminer
entre nov 24 à mai 25.
- OÙ ?**
Thonon-les-Bains.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Arrondissement de
Thonon.
- FORMATION
ENSEIGNANTS
OBLIGATOIRE**
3h.
- DURÉE DU PROJET AVEC
LES ÉLÈVES**
24h (2h sur site,
22h au collège).
- ENSEIGNEMENTS
CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques.
- INTERVENANTS**
François RANCILLAC,
metteur en scène, Elodie
BALANDRAS, illustratrice.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture
à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 770 €
Ets B : 1078 €
Ets C : 1386 €
Ets D : 1540 €
Billetterie : 10 € / élève
Déplacements artistes +
repas cantine
Financements
Département :
Interventions :
Ets A : 770 €
Ets B : 462 €
Ets C : 154 €
Ets D : - €
Formation : 280 €
Transport :
100% sur facture

- CONTACT**
Sophie VERCELLOTTI,
chargée des relations
publiques - Thonon
T / 04 50 71 94 93
sophie@mal-thonon.org
mal-thonon.org

MAISON DES ARTS DU LÉMAN

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



DESSINE LEURS RÊVES D'HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN !

OBJECTIFS

- Découvrir différents métiers artistiques ;
- apprendre des techniques de dessin/BD ;
- participer à un projet intergénérationnel ;
- travailler l'écoute et le rapport à l'autre.

SPECTACLE

**Exploits mortels - Compagnie Théâtre sur paroles
Évian + Chemins de Traverse - Avril 2025**

Profitant du repas pour fêter les 50 ans de maman, la jeune Joséphine réussit à lui dire ses quatre vérités et déclenche un tsunami familial ! Folle de joie, elle claque la porte du restaurant, enfin libre, enfin prête à vivre la VRAIE vie et... se fait écraser par une voiture ! C'était bien la peine...

Le spectacle raconte un repas familial mêlant plusieurs générations avec plusieurs espaces/temps dans lesquels on va revivre les rêves et les souvenirs de chacun.e.s. La question qui y est posée est comment donner corps à ses désirs de vie, comment trouver son chemin de liberté.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | **Exploits mortels - Cie Théâtre sur paroles
2h** | **Évian + Chemins de Traverse - Avril 2025**

Ateliers au collège :

Séance 2 | Rencontre avec le metteur en scène. Retour sur le spectacle et
3h | questionnement sur « autour des rêves ».

Séance 3 | Rencontre/discussion avec l'illustratrice, échange, ping-pong sur
4h | l'orientation, les métiers du livre. Lancement du projet à partir de rencontres avec des personnes âgées en Ehpad : collectage de leurs rêves d'hier, aujourd'hui et demain OU réécriture en classe des rêves collectés dans les familles des élèves.

Séance 4 | Prise en main de la technique artistique et ébauche des cases BD,
5h | les « voix » des personnes âgées et des élèves seront le scénario.

Séance 5 | Réalisation des couleurs.
5h

Séance 6 | Restitution : mise en valeur de l'objet (différentes formes,
5h | à déterminer : marque-page avec 3 cases BD, Strip, planches BD, livret/tract, ...).



COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



LA CHANSON DE ROLAND VERSION CLOWNESQUE !

OBJECTIFS

- Apprendre les techniques du jeu clownesque et le métier de clown ;
- savoir être à l'aise face aux autres ;
- développer des moyens de mémorisation et de diction ;
- interroger un genre littéraire peu connu, la chanson de geste.

SPECTACLE

Spectacle *La chanson de Roland* - La Coopérative 326/Jean Lambert-Wild

Roland est sans doute un des héros fondateur de la culture européenne, à l'instar d'Ulysse ou d'Achille pour le monde hellénique. C'est cette figure immense que croise Gramblanc, le clown de Jean Lambert-Wild dans cette adaptation théâtrale d'un texte médiéval trop souvent confiné aux manuels scolaires et autres livres de poésie épique. Au milieu d'une ménagerie de cirque composée d'un âne et de deux poules, Turol, seul rescapé de la bataille de Roncevaux, nous fait le récit des exploits des chevaliers couvrant l'arrière garde de Charlemagne. Incarné par Gramblanc, il virevolte sur le plateau pour captiver son auditoire avec la verve qui animait les troubadours d'antan. Le spectacle renoue ainsi avec la force des chansons de geste et la drôlerie des farces médiévales, portant haut cette figure extraordinaire de notre patrimoine européen.

Les élèves travailleront avec Jean Lambert-Wild en classe entière sur quelques laisses extraites de la Bataille de Roncevaux afin de mieux appréhender l'énergie nécessaire pour faire entendre la décasyllabe et le souffle épique. Ce sera aussi l'occasion de découvrir et de pratiquer les techniques clownesques utilisées dans le spectacle.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | **Spectacle *La chanson de Roland*
2h** | **La Coopérative 326/Jean Lambert-Wild**

Ateliers au collège :

Séance 2 | 3h | Présentation de l'œuvre, lecture de quelques extraits par les élèves, découverte des mots rares et mise en voix.

Séance 3 | 3h | Atelier de pratique sur la diction et la scansion rythmée, apprentissage de quelques notions mnémotechniques afin de faciliter l'apprentissage des textes.

Séance 4 | 2h | Présentation illustrée de l'histoire et l'art du clown, échanges avec les élèves.

Séance 5 | 3h | Atelier de pratique sur les règles d'engagement et de tenue du corps, ainsi que sur les règles élémentaires employées dans la pantomime.

Séance 6 | 3h | Atelier de pratique du jeu clownesque et de l'énergie épique.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
6^e et 5^e.

QUAND ?
Période à déterminer entre nov 24 à mai 25.

OÙ ?
Thonon-les-Bains.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Arrondissement de Thonon.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
3h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
16h (2h sur site, 14h au collège).

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Arts plastiques, Éducation physique, Histoire-Géographie.

INTERVENANTS
Jean LAMBERT-WILD, comédien-clown-auteur.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 490 €
Ets B : 686 €
Ets C : 882 €
Ets D : 980 €
Billetterie : 10 € / élève
Matériel : 50 € / classe
Déplacements artistes + repas cantine

Financements
Département :
Interventions :
Ets A : 490 €
Ets B : 294 €
Ets C : 98 €
Ets D : - €
Formation : 210 €
Transport : 100% sur facture

CONTACT
Sophie VERCELLOTTI, chargée des relations publiques
Thonon-les-Bains
T / 04 50 71 94 93
sophie@mal-thonon.org
mal-thonon.org

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Novembre 2024 à janvier 2025.
-  **OÙ ?**
Genève.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **DURÉE DU PROJET
AVEC LES ÉLÈVES**
45 min sur site.
-  **ENSEIGNEMENTS
CONCERNÉS**
Français, Arts
plastiques, Technologie,
Éducation Musicale.
-  **INTERVENANTS**
Tous les concerts sont
commentés et animés
par le chef d'orchestre
ou un récitant.
-  **MODALITÉS
FINANCIÈRES**
**Pass Culture
à mobiliser :**
Billetterie : 5 CHF
(Pour des raisons de
logistique, les factures
en euros ne sont plus
possibles)
Financements
Département :
Transport :
100% sur facture
-  **CONTACT**
Marie ERNST,
responsable pédagogie
et jeunesse
T / +41 22 320 47 70
jeunesse@osr.ch
osr.ch

ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE

HORS-QUOTA DU NOMBRE DE PROJETS DÉPOSÉS

 PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



LES CONCERTS JEUNES AU VICTORIA HALL

OBJECTIFS

- Sensibiliser les élèves à la musique orchestrale, par la découverte des répertoires baroques, classiques ou contemporains ;
- rencontrer des musiciens professionnels dans un lieu de diffusion artistique où la magnificence de la salle se double de qualités acoustiques unanimement qualifiées d'exceptionnelles par les mélomanes.

CONCERTS

Série 1 : Place aux compositrices !

Cheffe, en cours

Œuvres de Mel Bonis, Cécile Chaminade, Augusta Holmès et Sandrine Rudaz.

Une grande formation symphonique sous la baguette de la cheffe assistante de l'OSR Zofia Kiniorska, pour servir la musique de trois compositrices françaises ayant œuvré au 19^e siècle. Puissance et grand romantisme au féminin : émotions garanties !

5^e, 4^e, 3^e : 14 novembre 2024 : 10h

Série 2 : L'hiver (en)chanté

Philippe BÉRAN, direction

Chœurs d'enfants et adolescents du Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre de Genève, Conservatoire de musique de Genève et de l'Institut Jaques-Dalcroze.

L'OCO Motion, orchestre du Cycle d'Orientation.

Œuvres de G. Holst, C. Saint-Saëns, et chansons en tous genres.

Rangez chaussons, infusions, et autres lumignons, l'OSR reçoit le temps d'un concert une centaine d'enfants et d'ados pour un programme chantant et enchanté. Ambiance chaleureuse garantie autour de chansons en tous genres, du plus pop au plus traditionnel, afin de préparer avec enthousiasme l'arrivée de Noël.

6^e : 17 décembre 2024 : 9h15 et 10h30

5^e, 4^e, 3^e : 16 décembre 2024 : 14h15 / 17 décembre 2024 : 14h15 / 18 janvier 2024 : 10h30

Série 3 : Le bal du Nouvel An

Philippe BÉRAN, direction et présentation

Orchestre du Collège de Genève et Orchestre de la Suisse Romande.

Œuvres de Chostakovitch, Kander, Khatchaturian, Strauss, Williams.

Vous voici transportés au beau milieu du plus chic des bals du nouvel an !

Sous la baguette magique du maestro Philippe Béran, L'OSR et l'Orchestre du Collège de Genève vous offrent un concert aux mille éclats dansants ! Soyez prêts à être émerveillés et à vous dandiner comme jamais dans les fauteuils du Victoria Hall !

6^e : 22 janvier 2025 : 9h15 et 10h30 / 23 janvier 2025 : 9h15 et 10h30

5^e, 4^e, 3^e : 23 janvier 2025 : 14h15

ATTENTION : possibilité d'inscrire 2 classes seulement par collège.

Un dossier pédagogique très complet élaboré par l'Orchestre de la Suisse Romande sera transmis aux enseignants afin de préparer activement les élèves pour le concert.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant soumet son projet au chef d'établissement qui inscrit le projet dans le dossier SIEL ;
2. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet et les conditions (documentation pédagogique, règlement de la billetterie, etc.) ;
3. le Département confirme aux établissements la date et la séance ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement la facture acquittée correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Toute l'année.
-  **OÙ ?**
Abondance, Vulbens, Chamonix, Cluses.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
1h sur site.
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Éducation musicale.
-  **INTERVENANTS**
Orchestre des Pays de Savoie.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture
à mobiliser :
Billetterie : 2 €

Financements Département :
Transport : Possibilité de faire une demande de projets libres sensibilisation Destination Culture (*attention, 1 seule demande Destination Culture par collège*) : 100% sur facture

-  **CONTACT**
Marion BONNERY,
responsable des publics et de l'action culturelle
Bourget-du-Lac
T / 06 23 89 08 48
-  eac@orchestrepayssavoie.com
-  orchestrepayssavoie.com

ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE

HORS-QUOTA DU NOMBRE DE PROJETS DÉPOSÉS

 PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



ÉLÈVES AU CONCERT

OBJECTIFS

- Sensibiliser les élèves à la musique orchestrale et à la pratique d'auditeur de concert ;
- proposer une découverte ludique, participative et pluridisciplinaire de la musique classique ;
- favoriser une approche sensible de la musique ;
- favoriser la proximité et l'échange direct avec les musiciens.

CONCERTS AU CHOIX

Concert 1 : Concert USA - Abbaye d'Abondance - 24 janvier 2025
Programme de découverte des plus belles œuvres de la musique classique, direction les États-Unis d'Amérique ! Écrit en 1938, l'*Adagio* pour cordes de Barber est l'une des musiques américaines les plus populaires du vingtième siècle. On ne compte plus les films ni les séries qui utilisent cette courte œuvre orchestrale d'une émotion fulgurante. Tout aussi célèbre, Philip Glass est certainement le compositeur vivant le plus joué au monde. Donné dans sa version pour orchestre à cordes, *Company* témoigne de l'amour du compositeur new-yorkais pour les pièces de Samuel Beckett. Pour finir, la *Sinfonietta* - arrangement du célèbre Quatuor américain - œuvre magnifique du tchèque Dvorak, empreinte des grands paysages américains et de la nostalgie du pays natal.

Concert 2 : Concert USA - L'Étincelle à Vulbens - 28 janvier 2025

Concert 3 : Queen, inspirations classiques - EMC2 à Chamonix - 13 mars 2025
"Is this the real life? Is this just fantasy ?". En 1975, Queen sortait l'extraordinaire chanson *Bohemian Rhapsody*, qui bousculait tous les codes de la musique pop. Jamais un groupe n'avait réussi à mêler aussi harmonieusement le rock et la tradition classique. Le chanteur Freddie Mercury était en effet un inconditionnel absolu de l'opéra. Après avoir passé en revue les différentes influences classiques du groupe de rock britannique, notre concert fera bien sûr entendre les plus grands tubes de Queen, comme vous ne les avez jamais entendus !

Concert 4 : Queen, inspirations classiques - Théâtre des Allobroges à Cluses - 14 mars 2025

DÉROULEMENT DU PROJET

Dans le cadre de sa saison musicale 2024/2025, l'Orchestre des Pays de Savoie propose plusieurs concerts commentés à destination des collégiens durant l'année scolaire. Les élèves sont invités à assister à 1 heure de concert durant laquelle des clés d'écoute leur sont transmises. L'élève découvre différents courants musicaux en lien avec les programmes proposés. Un dossier pédagogique spécifique à chaque concert est envoyé à chaque enseignant en amont du concert.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet au chef d'établissement qui inscrit le projet dans le dossier SIEL ;
3. le collège est contacté par l'OPS pour la réalisation du projet et une convention est établie entre l'OPS et l'établissement ;
4. l'enseignant confirme sa volonté de participation avec un projet pédagogique. S'il s'agit d'une première inscription, une visite du collège est organisée ;
5. l'établissement dépose sur le portail SIEL avant le 31/10/2025 le bilan moral du projet.



LES PETITS CONCERTS PÉDAGOGIQUES AU COLLÈGE

OBJECTIFS

- Sensibiliser les élèves à la musique orchestrale et à la pratique d'auditeur de concert ;
- proposer une découverte ludique et participative de l'univers de l'orchestre ;
- favoriser une approche sensible de la musique ;
- favoriser la proximité et l'échange direct avec les musiciens.

CONCERT

Retour vers le classique ! Janvier-mai 2025

Le quatuor de l'Orchestre des Pays de Savoie vous propose de parcourir l'histoire de la musique et des grand.e.s compositeur.ices qui l'ont marquée. Un concert résolument pédagogique pour découvrir des œuvres - chefs d'œuvres reconnus ou airs plus confidentiels - depuis l'époque baroque jusqu'à la période contemporaine. Les élèves seront accompagnés dans ce voyage musical par les musiciens de l'Orchestre et notre médiatrice.

DÉROULEMENT DU PROJET

Les élèves sont invités à assister à 1 heure de musique de chambre au sein du collège afin de favoriser la proximité et l'échange direct avec les musiciens. Un dossier pédagogique spécifique à chaque concert est envoyé à chaque enseignant en amont du concert.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet au chef d'établissement qui inscrit le projet dans le dossier SIEL ;
3. le collège est contacté par l'OPS pour la réalisation du projet et une convention est établie entre l'OPS et l'établissement ;
4. l'enseignant confirme sa volonté de participation avec un projet pédagogique. S'il s'agit d'une première inscription, une visite du collège est organisée ;
5. l'établissement dépose sur le portail SIEL avant le 31/10/2025 le bilan moral du projet.



© Orchestre des Pays de Savoie

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
Tous niveaux.



QUAND ?
Janvier-mai 2025.



TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
1h au collège.



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Éducation musicale.



INTERVENANTS
Quatuor de l'Orchestre des Pays de Savoie, Marion BONNERY, médiatrice.



MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture à mobiliser :
Billetterie : 250 € une séance, 400 € les 2 séances



CONTACT
Marion BONNERY,
responsable des publics et de l'action culturelle Bourget-du-Lac
T / 06 23 89 08 48
eac@orchestrepayssavoie.com
orchestrepayssavoie.com



PATRIMOINE & ARCHITECTURE





L'ABBAYE D'ABONDANCE : SITE MONASTIQUE ET TÉMOIN ARTISTIQUE

OBJECTIFS

- Découvrir un monument historique et comprendre le territoire qui l'entoure ;
- aborder l'architecture et l'histoire d'un site ;
- expérimenter des pratiques artistiques en participant à des ateliers créatifs ;
- s'approprier des notions et du vocabulaire adapté.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 2h

Visite découverte de l'Abbaye d'Abondance : en parcourant un site monastique, son église du XIII^e siècle, son cloître orné de peintures murales du XV^e siècle ou encore son monastère qui abrite une exposition d'art sacré, seront abordées de nombreuses thématiques : la société médiévale, la vie monastique, l'architecture et les arts. Une Fiche-Élève, en format PDF, peut être fournie à l'équipe enseignante sur demande (à compléter en classe).

Séance 2 2h

Atelier au choix :

1. **Les copistes :** après avoir étudié un manuscrit réalisé par des moines copistes au XV^e siècle, les élèves sont initiés à la calligraphie puis s'essaient à la copie d'une phrase afin de reconstituer un texte (texte étudié en classe ou selon proposition).
2. **Les fresquistes :** les peintures murales du cloître servent de support pour découvrir outils et techniques de réalisation de la fresque. Chacun produit ensuite son œuvre : fabrication d'un enduit à la chaux, mise à l'échelle d'un détail et mise en couleur.
3. **Pierre et bois :** un parcours-enquête pour appréhender les différents matériaux utilisés dans la construction de l'Abbaye (quelle sera la roche idéale pour réaliser une fontaine pour le cloître ?) puis un accès aux charpentes du monastère pour observer et analyser l'évolution de cet assemblage unique.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.

pass
Culture



© Pôle culturel d'Abondance

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
Tous niveaux.



QUAND ?
Toute l'année.



OÙ ?
Abondance.



TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
2h.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
4h sur site.



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Technologie, Éducation musicale.



INTERVENANTS
Nathalie DESUZINGE, responsable du Pôle culturel, Nadège LAPLACE et Laure CANNET, médiatrices.



MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 100 €
Ets B : 140 €
Ets C : 180 €
Ets D : 200 €

Financements

Département :

Interventions :
Ets A : 100 €
Ets B : 60 €
Ets C : 20 €
Ets D : - €
Formation : 100 €
Transport :
100% sur facture



CONTACT

Nathalie DESUZINGE, responsable du Pôle culturel d'Abondance
T / 06 49 52 18 48
culture@mairieabondance.fr
[hiver.abondance-tourisme.com/decouverte/patrimoine-culturel/abbaye-abondance](https://www.hiver.abondance-tourisme.com/decouverte/patrimoine-culturel/abbaye-abondance)
[facebook.com/abbaye.abondance](https://www.facebook.com/abbaye.abondance)

haute
savoie
le Département

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Toute l'année.
-  **OÙ ?**
Lucinges.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
1h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
4h sur site.
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts Plastiques.
-  **INTERVENANTS**
Océane SINICROPI, Aurélie LARUELLE et Delphine DUPENLOUP médiatrices. Rémi BERGE, artiste.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 170 €
Ets B : 238 €
Ets C : 306 €
Ets D : 340 €
Billetterie : 30 € / classe
Matériel : 50 € / classe
Financements Département :
Interventions :
Ets A : 170 €
Ets B : 102 €
Ets C : 34 €
Ets D : - €
Formation : 70 €
Transport : 100% sur facture
-  **CONTACT**
Océane SINICROPI, chargée des publics et de la communication
Lucinges
T / 06 47 18 43 60
oceane.sinicropi@annemasse-agglo.fr
archipel-butor.fr

ARCHIPEL BUTOR

 PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



À LA DÉCOUVERTE DU LIVRE D'ARTISTE

OBJECTIF

- Découvrir le domaine du livre d'artiste, à mi-chemin entre littérature et œuvre d'art ;
- appréhender et s'initier à la création d'un livre d'artiste ;
- comprendre la relation entre image et texte ;
- s'imprégner de l'univers d'un écrivain à travers son lieu de vie et de travail.

EXPOSITION

Expositions temporaires de l'Archipel Butor.

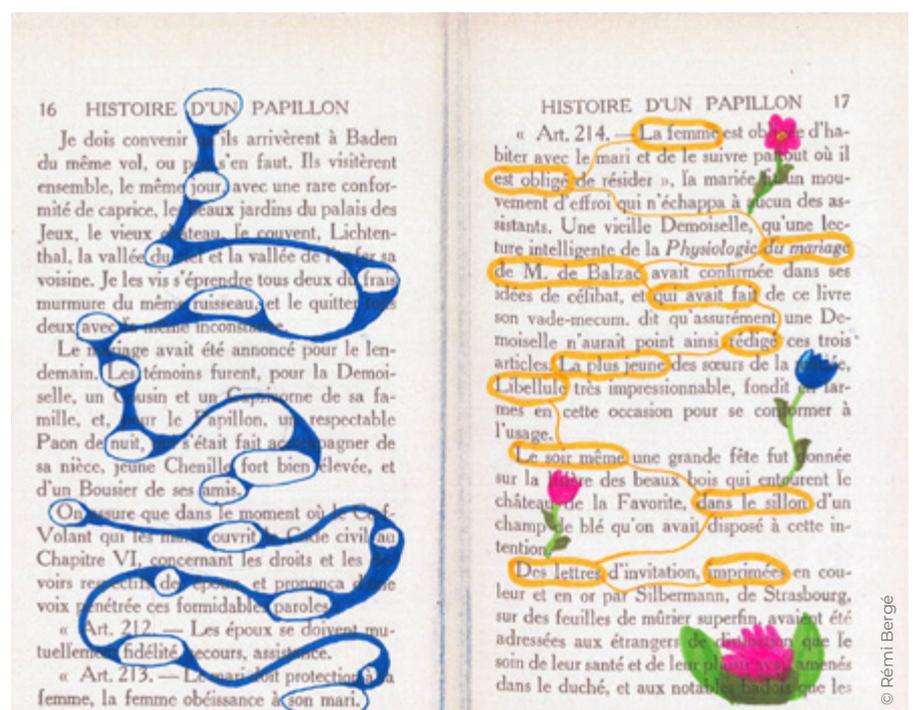
DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
2h | **Visite sur site de l'exposition** présentée au Manoir des livres suivie de la visite du bureau de Michel Butor situé dans la maison de l'écrivain.
- Séance 2**
2h | **Atelier sur site :** explorer, à travers la réalisation d'un livre d'artiste, la plasticité de l'écriture et le rapport entre le texte et l'image.

pass Culture 

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.





INVENTER DES MONDES : DE L'OBJET À L'ŒUVRE D'ART À TRAVERS LE LIVRE D'ARTISTE

OBJECTIFS

- Faire appel à l'imaginaire pour créer des mondes artistiques ;
- savoir analyser une œuvre d'art et s'en inspirer ;
- se familiariser avec l'expression orale ;
- réussir à construire un court exposé sur une problématique artistique en pratique ;
- acquérir des éléments de culture littéraire et artistique.

EXPOSITION

Expositions temporaires de l'Archipel Butor.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
2h | **Visite sur site de l'exposition en cours du Manoir des livres et du bureau de Michel Butor situé dans la maison de l'écrivain.**
- Séance 2**
2h | **Balade butorienne.** Lectures de poèmes de l'écrivain en lien avec les paysages environnants. Cueillette d'éléments naturels utiles pour l'atelier qui suit en lien avec la problématique.
- Séance 3**
2h | **Création d'un livre accordéon** inspiré par la poésie et les éléments ramassés lors de la balade butorienne. Choix d'un poème cité le matin et le retranscription sous forme de collages, d'écritures, de découpages. Travail individuel avec différents outils de création.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



© Archipel Butor

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Toute l'année.
- OÙ ?**
Lucinges.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
1h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
6h sur site.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie.
- INTERVENANTS**
Océane SINICROPI, Aurélie LARUELLE et Delphine DUPENLOUP médiatrices.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 150 €
Ets B : 210 €
Ets C : 270 €
Ets D : 300 €
Billetterie : 30 € / classe
Matériel : 50 € / classe
- Financements**
Département :
Interventions :
Ets A : 150 €
Ets B : 90 €
Ets C : 30 €
Ets D : - €
Formation : 50 €
Transport :
100% sur facture
- CONTACT**
Océane SINICROPI, chargée des publics et de la communication
Lucinges
T / 06 47 18 43 60
ocean.sinicropi@annemasse-agglo.fr
archipel-butor.fr

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Toute l'année.
-  **OÙ ?**
Lucinges.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
1h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
11h (9h au collège, 2h sur site).
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques.
-  **INTERVENANTS**
Océane SINICROPI,
Aurélie LARUELLE et
Delphine DUPENLOUP
médiatrices. Gaëlle
CALLAC, artiste.

-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 365 €
Ets B : 511 €
Ets C : 657 €
Ets D : 730 €
Billetterie : 30 € / classe
Matériel : 100 € / classe
- Financements Département :**
Interventions :
Ets A : 365 €
Ets B : 219 €
Ets C : 73 €
Ets D : - €
Formation : 70 €
Transport :
100% sur facture

-  **CONTACT**
Océane SINICROPI,
chargée des publics et de
la communication
Lucinges
T / 06 47 18 43 60
 oceane.sinicropi@
annemasse-agglo.fr
 archipel-butor.fr

**haute
savoie** 
le Département

ARCHIPEL BUTOR

 PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



LE CHEMIN DU LIVRE

OBJECTIFS

- Découvrir le monde du livre d'artiste et l'univers de Michel Butor par le biais de l'Archipel Butor ;
- se familiariser avec le chemin du livre et ses différents acteurs ;
- s'approprier et créer son propre livre ;
- penser une mise en page / le rapport texte image ;
- savoir présenter et mettre en valeur son propre travail de création.

EXPOSITION

Expositions temporaires de l'Archipel Butor.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
2h | **Visite sur site de l'exposition en cours, du bureau et de la maison de l'écrivain.**
Ateliers au collège :
- Séance 2**
3h | Rencontre avec l'artiste et présentation de son travail. Découverte du texte écrit avec le professeur. Découpage de ce texte. Conception de la maquette du livre.
- Séance 3**
3h | Création des illustrations. Rédaction manuscrite du texte sur le livre. Fabrication du livre définitif.
- Séance 4**
3h | Fin de la réalisation du livre, création d'un boîtier. Prise de vue photo. Restitution collective.

pass
Culture 

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.





RETOUR AUX SOURCES

OBJECTIFS

- Mettre les élèves au contact de documents d'archives et les placer dans une démarche d'historiens ;
- découvrir l'histoire de notre territoire ;
- éveiller les élèves au patrimoine écrit ;
- développer ses connaissances sur le thème de votre choix.

DÉROULEMENT DU PROJET

Les Archives départementales de la Haute-Savoie sont un service du Conseil départemental placé sous la responsabilité du Président du Département depuis les lois de décentralisation (1983). Elles collectent, conservent et mettent à disposition du public, des chercheurs et des administrations des documents tels que les registres paroissiaux, les archives communales, les documents de l'état civil, les archives notariales, des fonds documentaires à valeur historique, etc.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1
2h

Atelier sur site :

Un corpus documentaire issu des fonds des Archives départementales met les élèves dans une position de chercheur. Les documents permettent une étude historique, mais également un travail mathématique (calcul, pourcentage, etc.), de français (échanges épistolaires) ou artistique (fonds iconographiques ou d'architectes). En présence d'un médiateur culturel, réalisation d'un atelier pédagogique sur une thématique définie par l'enseignant, du Moyen Âge au XX^e siècle.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautesavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. le collège dépose sur le portail SIEL demarches-colleges.hautesavoie.fr pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées du transport des collégiens et le bilan moral du projet.



© Archives départementales

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
Tous niveaux.



QUAND ?
Toute l'année.



OÙ ?
Annecy.



TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
0,5h.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
2h sur site.



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français,
Histoire-Géographie,
Arts plastiques.



MODALITÉS FINANCIÈRES
Financements Département :
Interventions : médiateurs du Département
Transport : 100% sur facture



CONTACT
Denis MARTIN,
médiateur culturel
Annecy
T / 04 50 33 20 80



archedep@hautesavoie.fr



archives.hautesavoie.fr

INFOS
À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Toute l'année.
- OÙ ?**
Annecy.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
14h au collège.

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français,
Arts plastiques,
Histoire-Géographie,
Technologie.

INTERVENANTS
Anne-Lise MONET,
paysagiste,
Florent LABRE, vidéaste.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 515 €
Ets B : 721 €
Ets C : 927 €
Ets D : 1030 €
Billetterie : 50 € / classe

Financements Département :
Interventions :
Ets A : 515 €
Ets B : 309 €
Ets C : 103 €
Ets D : - €
Formation : 280 €
Transport :
100% sur facture

CONTACT
Léa MABILLE,
conseillère pédagogique
Annecy

T / 04 50 88 21 12
culture@caue74.fr
ilot-s.caue74.fr

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE

VISIONS D'AVENIR : NOS PAYSAGES HEUREUX

OBJECTIFS

- Expérimenter ce qu'est une démarche de prospective ;
- imaginer collectivement l'évolution de notre environnement ;
- développer une narration pour appuyer un scénario prospectif ;
- manipuler la vidéo et l'expression plastique pour représenter ses idées.

DÉROULEMENT DU PROJET

Ateliers au collège :

- Séance 1**
3h
Arpentage des lieux : nos paysages hier et aujourd'hui
Qu'est-ce que le paysage ? Comment parler du paysage ? Qu'est-ce qui a changé ? Qu'est-ce qui est apparu ? Qu'est-ce qui a disparu ? Exploration autour de l'établissement suivant un dispositif de collecte dans le paysage : prises de sons, mots, phrases, dessins. Comprendre comment on vie et s'approprie les lieux que l'on traverse.
- Séance 2**
3h
Rédaction de scénarios. Écrire un récit prospectif à partir d'éléments repérés lors de l'arpentage, les collégiens rédigeront une voix off comme fil rouge de leur film en construction. Quel sera le point de vue de leur court-métrage ? Comment envisageront-ils l'évolution des paysages de leur environnement ? Quel imaginaire projeteront-ils pour un futur désirable ? La séance abordera aussi la notion de valeurs de plans et la décomposition du film en storyboard.
- Séance 3**
3h
Tournage. Quels usages fait-on des lieux aujourd'hui ?
Equipés de caméras et de micros, les élèves se questionnent sur leurs usages de l'espace public. Où se retrouvent-ils ? Que font-ils ? Comment se déplacent-ils ? Comment l'organisation de la ville influe sur leurs activités et les temps de rencontre ? Les élèves vont tourner des petites mises en scène comme un "diagnostic de site" et un "diagnostic des usages", en quelque sorte créer les images d'archives de demain.
- Séance 4**
3h
Et demain ? Nos paysages à venir dans le meilleur des mondes ?
Création d'images pour représenter le lieu choisi dans le futur, à différentes échelles : le quartier, la rue, le banc, sous les pieds. Ces images constitueront les derniers plans du film. En parallèle : poursuite et finalisation de la narration (enregistrement sonore, cartons, voix off) : chaque groupe prend position et propose une vision pour le futur de ses lieux, ou paysages affectifs. L'objectif est d'expérimenter ce qu'est une démarche de prospective : comprendre qu'il est possible d'agir sur le futur, imaginer collectivement l'évolution heureuse de notre environnement.
- Séance 5**
2h
Restitution : Après le montage (hors temps pédagogique) des films, les classes visionnent les vidéos réalisées et présentent leur démarche à d'autres élèves.

pass
Culture

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



■ PERMHABITER

OBJECTIF

- Comprendre la notion de densité en architecture et son impact sur l'environnement.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
3h
- Atelier au collège : « Mieux habiter » repenser le logement et son développement durable.**
Apports théoriques sur le logement : orientation, optimisation des espaces, ouvertures sur l'extérieur... suivis d'un atelier de conception pour mener une réflexion en plan et amorcer la manipulation d'une maquette.
- Séance 2**
3h
- Visite à proximité du collège.**
Parcours autour du collège et analyse du quartier à l'aide d'un carnet de bord.
- Séance 3**
6h
- Atelier au collège : Comprendre la notion de densité et ses conséquences.**
Apports théoriques sur la densité afin de comprendre les conséquences de l'étalement urbain et de l'artificialisation des sols, suivis de la conception d'un projet d'architecture à différentes échelles : de l'habitat à la ville. Travail sur plan (individuel et collectif) puis en maquette 3D (collective).

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautesavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.

pass
Culture 

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Toute l'année.
-  **OÙ ?**
Annecy.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
12h (3h sur site, 9h au collège).
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Technologie, Mathématiques.
-  **INTERVENANTS**
Sidonie BOEHM, Charlotte DELALEX, architectes.

-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 445 €
Ets B : 623 €
Ets C : 801 €
Ets D : 890 €
Matériel : 150 € / classe

Financements
Département :
Interventions :
Ets A : 445 €
Ets B : 267 €
Ets C : 89 €
Ets D : - €
Formation : 280 €
Transport :
100% sur facture

-  **CONTACT**
Léa MABILLE,
conseillère pédagogique
Annecy
T / 04 50 88 21 12
culture@caue74.fr
ilot-s.caue74.fr
- 



© C. Delalex, CAUE 74

haute
savoie 
le Département

INFOS
À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Toute l'année.
-  **OÙ ?**
Annecy.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
12h (3h sur site, 9h au collège).
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Technologie, SVT.
-  **INTERVENANTS**
Geoffrey MICHEL, Coralie MOLLARD, architectes, Maïlis FAVRE, historienne de l'art.

-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 410 €
Ets B : 574 €
Ets C : 738 €
Ets D : 820 €
Matériel : 100 € / classe

- Financements Département :**
Interventions :
Ets A : 410 €
Ets B : 246 €
Ets C : 82 €
Ets D : - €
Formation : 280 €
Transport :
100% sur facture

-  **CONTACT**
Léa MABILLE,
conseillère pédagogique
Annecy
T / 04 50 88 21 12
culture@caue74.fr
ilot-s.caue74.fr
- 

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE

ARCHITECTURE ET RÉ-EMPLOI : LES BÂTIMENTS À RENAIÎTRE

OBJECTIFS

- Faire avec ce qui existe ;
- travailler sur l'économie circulaire, le recyclage, le réemploi ;
- comprendre l'impact de la construction dans un contexte de développement durable.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
3h **Construire avec l'existant**
Visite du site choisi par le collège (choix d'un site qui a une démarche de réemploi pour la construction). Réemployer, faire avec ce qui existe. Avoir une intention artistique et créative.
Ateliers au collège :
- Séance 2**
3h **Comprendre le contexte**
Présentation de l'architecture. Définitions : réemployer, recycler, réutiliser, etc. La question du développement durable : les ressources s'épuisent, les déchets augmentent. Références de collectifs et d'agences inscrits dans la démarche.
- Séance 3**
6h **Créer sa propre maquette en réemploi**
À partir d'un support défini, il s'agira de créer des maquettes en lien avec la thématique. Soit en réemployant les matériaux, et/ou en créant de manière durable et écologique. Présentation de son travail de manière argumentée.



COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.





RACONTER L'HISTOIRE PAR LE DESSIN

OBJECTIFS

- Découvrir les coulisses du patrimoine et de l'archéologie ;
- découvrir une discipline scientifique, l'archéologie : ses méthodes et les différents métiers qui la composent ;
- sensibiliser à la conservation du patrimoine : pratiques et enjeux ;
- expérimenter le travail de restitution à travers la technique du dessin.

PRÉSENTATION DU SITE

Située au cœur de la vallée du Giffre, la chartreuse de Mélan a été tour à tour monastère chartreux, collège religieux et orphelinat départemental. Peu de traces subsistent de cette histoire riche de plus de 700 ans. Seuls sont encore visibles l'église (XIII^e siècle), le cloître (XVI^e siècle) et la ferme (XVIII^e siècle). Depuis de nombreuses années des campagnes de fouilles archéologiques ont lieu sur le site pour révéler les secrets enfouis de Mélan et enrichir la connaissance de ce site culturel.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
4h **Visite sur site.** Visite pour réfléchir aux différents moyens de connaître l'histoire : observer ce qui est visible sur le site, les traces, et penser l'invisible, ce qui a disparu. Découvrir le rôle de l'archéologie dans la connaissance du site de la chartreuse de Mélan.
- Séance 2**
3h **Atelier au collège.** Une rencontre avec un illustrateur pour découvrir son parcours professionnel et le travail de restitution historique. En atelier, les élèves expérimentent le dessin pour préparer leur restitution historique de la chartreuse de Mélan.
- Séance 3**
3h **Atelier au collège.** En atelier, les élèves poursuivent leur travail de restitution accompagné par l'illustrateur.
- Séance 4**
4h **Atelier sur site.** Découverte du chantier de fouilles archéologiques et atelier avec l'illustrateur pour poursuivre et finaliser le projet de restitution graphique de la chartreuse de Mélan.
- Séance 5**
4h **Séance en option :** Un rendez-vous au Conservatoire d'Art et d'Histoire d'Annecy pour rencontrer des professionnels de l'archéologie et de la préservation du patrimoine et pénétrer dans les coulisses des réserves des collections du Département.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. le collège dépose sur le portail SIEL demarches-colleges.hautsavoie.fr pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées du transport des collégiens et le bilan moral du projet.

pass
Culture

INFOS À RETENIR

**POUR QUI ?**
Tous niveaux.**QUAND ?**
Du 02/09/2024 au
20/06/2025.**OÙ ?**
Taninges.**TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.**FORMATION ENSEIGNANTS
OBLIGATOIRE**
2h.**DURÉE DU PROJET AVEC
LES ÉLÈVES**
18h (12h sur site,
6h au collège).**ENSEIGNEMENTS
CONCERNÉS**
Français,
Arts plastiques,
Histoire-Géographie.**INTERVENANTS**
David FERT, illustrateur,
David JOUENAU,
archéologue, équipe du
Service des collections du
Département,
médiateurs de la
chartreuse de Mélan.**MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture
à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 350 €
Ets B : 490 €
Ets C : 630 €
Ets D : 700 €
Déplacements artistes
Financements
Département :
Interventions :
Ets A : 350 €
Ets B : 210 €
Ets C : 70 €
Ets D : - €
Formation : 140 €
Transport :
100% sur facture**CONTACT**
Audrey CHOMETON,
coordinatrice du site de la
chartreuse de Mélan
Taninges
T / 04 50 33 23 73
chartreusedemelan@hautsavoie.frhaute
savoie
le Département

INFOS
À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
6^e et 5^e.
-  **QUAND ?**
Du 15/09 au 31/10/2024 et
du 01/04 au 30/06/2025.
-  **OÙ ?**
Clermont.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **FORMATION
ENSEIGNANTS
OBLIGATOIRE**
1h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC
LES ÉLÈVES**
3h sur site.
-  **ENSEIGNEMENTS
CONCERNÉS**
Français,
Histoire-Géographie.
-  **INTERVENANTS**
Médiateurs culturels du
Département.
-  **MODALITÉS
FINANCIÈRES**
**Financements
Département :**
Interventions :
médiateurs du
Département
Transport :
100% sur facture
-  **CONTACT**
Tatiana BRUNEAU,
coordinatrice de site
Clermont-en-Genevois
T / 04 50 33 50 33
billetterie.
chateauclermont@
hautesavoie.fr
experience.hautesavoie.fr

UN CHÂTEAU
À LA CAMPAGNE

OBJECTIFS

- Aborder la période de la Renaissance sous les angles de l'architecture, l'histoire de l'art et la vie quotidienne ;
- découvrir le Moyen Âge et la Renaissance à travers le regard de professionnels du patrimoine : architecte, archiviste, archéologue et historien.

PRÉSENTATION DU SITE

Dès le milieu du XIII^e siècle, les archives attestent de l'existence du château de Clermont, résidence des comtes de Genève, détruite en 1630. Au pied du château, Monseigneur Gallois Regard, enfant du pays ayant fait carrière auprès des papes à Rome, fait construire sa demeure de plaisance entre 1576 et 1580. Classé au titre des monuments historiques en 1950, il est un exemple de l'architecture Renaissance dans l'ancien duché de Savoie.

DÉROULEMENT DU PROJET

1 séance de 3h parmi les 2 thématiques suivantes :

LA
RENAISSANCE
3h**Visite découverte d'une demeure de la Renaissance.**

La Renaissance est une période historique pleine de bouleversements et de changements. Elle est marquée par les grandes découvertes (les Amériques) et de nouvelles inventions, dont l'imprimerie. Grâce à un livret-jeu, les élèves appréhendent les fondamentaux de ce siècle : l'histoire, les arts et l'architecture, ainsi que la vie quotidienne.

Visite-jeu de piste « Intrigue au château : la disparition de Pompée ».

D'après d'anciennes lettres, Pompée, le fils de Gallois Regard, aurait disparu dans les prisons du château de Chambéry. La rumeur parle d'une violente rupture entre le père et le fils. Que s'est-il passé en ces temps troublés de la Renaissance ? Les élèves sont invités à résoudre cette énigme à travers des témoignages et des indices disséminés dans le château, sur fond de guerres de religion, de découverte des nouveaux mondes et de développement de l'imprimerie.

LES
MÉTIERS DU
PATRIMOINE
3h

Visite de l'exposition « Moyen Âge ». Les élèves deviennent enquêteurs le temps d'une visite pour comprendre l'histoire du site de l'ancien château du Moyen Âge, aujourd'hui disparu. Ils se mettent dans la peau d'un archéologue, d'un historien et découvrent le métier de paléographe, récoltant ainsi les indices retrouvés par ces experts.

Visite-enquête sur la demeure Renaissance. Les élèves enquêtent sur l'histoire de la demeure Renaissance, en explorant les extérieurs et les intérieurs du monument. À l'aide d'un livret-jeu, ils suivent les pas des professionnels du patrimoine : archivistes, archéologues, architectes et historiens. Ils découvrent ces métiers et acquièrent les fondamentaux du Moyen Âge et de la Renaissance.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautesavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. le collège dépose sur le portail SIEL demarches-colleges.hautesavoie.fr pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées du transport des collégiens et le bilan moral du projet.



DE LA CALLIGRAPHIE AUX GRAFFITIS

OBJECTIFS

- Découvrir un lieu patrimonial et son histoire ;
- découvrir les différentes formes de documents anciens écrits, qui racontent, témoignent de l'histoire d'un lieu ;
- découvrir des techniques de création de graffitis et de composition graphique ;
- être sensibilisé à l'art et à son utilisation comme un outil d'expression ;
- savoir présenter et mettre en valeur son propre travail de création.

PRÉSENTATION DU SITE

Hiéroglyphe, calligraphie, dactylographie, SMS, mail, lettre, graff et art urbain. Chaque époque a ses formes d'écriture et de communication ! Découverte par les élèves, à partir de documents d'archives, des différentes formes et styles d'écriture du Moyen Âge et de la Renaissance qui ont permis aux historiens de retracer l'histoire du château de Clermont. Puis, création de leur propre forme d'écriture afin de réaliser un graff, symbole de leur époque et de leur histoire.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
3h | **Visite sur site :** Découverte du château, de son histoire et du travail réalisé par les chercheurs (historiens, archéologues). Atelier de calligraphie pour une première appropriation d'une technique d'écriture ancienne.
- Ateliers au collège :**
- Séance 2**
2h | Présentation de différents documents d'archives en lien avec le château de Clermont. Analyse des enluminures présentes dans les comptes de châtellenie et des signatures sur des lettres manuscrites. Première approche sur l'importance de la signature et sa signification.
- Séance 3**
2h | Historique du graffiti, de sa pratique et de ses codes. Notion de déchiffrement d'un lettrage (signature). Présentation du travail de l'artiste intervenant. **Classe dédoublée** (besoin d'un vidéoprojecteur + connexion).
- Séance 4**
2h | Découverte et apprentissage des techniques de réalisation d'un lettrage en graffiti. **Classe dédoublée.**
- Séance 5**
2h | Découverte et apprentissage de la réalisation d'un décor, arrière-plan qui met en lumière le graffiti. **Classe dédoublée.**
- Séance 6**
2h | Finalisation des productions. **Classe dédoublée.**

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. le collège dépose sur le portail SIEL demarches-colleges.hautsavoie.fr pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées du transport des collégiens et le bilan moral du projet.

pass
Culture

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
Tous niveaux.



QUAND ?
Toute l'année.



OÙ ?
Clermont.



TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
1h.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
13h (3h sur site, 10h sur collège).



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Mathématiques.



INTERVENANTS
Jean-Philippe BLANC (pseudo : WOZDAT), chef de projet, artiste, directeur artistique. Médiateurs du château de Clermont.



MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 665 €
Ets B : 931 €
Ets C : 1197 €
Ets D : 1330 €
Déplacements artistes

Financements Département :
Interventions :
Ets A : 665 €
Ets B : 399 €
Ets C : 133 €
Ets D : - €
Formation : 70 €
Transport :
100% sur facture



CONTACT
Tatiana BRUNEAU,
coordinatrice de site
Clermont-en-Genevois
T / 04 50 33 50 33
billetterie.
chateauclermont@hautsavoie.fr
experience.hautsavoie.fr

haute
savoie
le Département



PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE

DU SILEX AUX CANONS À NEIGE

OBJECTIFS

- Comparer la société néolithique dans les Alpes à notre société montagnarde contemporaine ;
- se questionner sur notre rapport à l'environnement ;
- réfléchir à la vie des futures sociétés montagnardes.

SITE

Le château des Rubins abrite dans ses murs l'Observatoire des Alpes : une scénographie consacrée à l'histoire de la montagne. Elle est composée d'une cinquantaine de modules interactifs répartis en quatre étages et autant de thématiques : Géologie des montagnes et géants de glace ; Montagnes, refuge de la vie sauvage ; L'homme en montagne ; Le climat dans tous ses états.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | **Visite sur site des expositions.**
1h30

Séance 2 | **Atelier « Dans la peau d'un archéologue »** : analyse du matériel reconstitué d'un homme du Néolithique : Ötzi. En réfléchissant à l'usage de ces objets, comparaison de notre société à celle de cette époque. Expérimentation du tressage végétal, base d'une partie du matériel préhistorique.



COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautesavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



© D. Machet - Château des Rubins

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
6^e et 5^e.

QUAND ?
Sur le temps scolaire, toute l'année.

OÙ ?
Sallanches.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
3h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
3h sur site.

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Arts plastiques, Histoire-Géographie, SVT.

INTERVENANTS
Robin BAUD-GRASSET et Lauriane TARAVEL, médiateurs.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 75 €
Ets B : 105 €
Ets C : 135 €
Ets D : 150 €
Billetterie : 5 € / élève

Financements Département :
Interventions :
Ets A : 75 €
Ets B : 45 €
Ets C : 15 €
Ets D : - €
Formation : 150 €
Transport :
100% sur facture

CONTACT
Marie JEHANNO,
responsable accueil
Sallanches
T / 04 50 90 83 03
rubins@sallanches.fr
sallanchesmontblanc.com/chateau-des-rubins-accueil-groupes
facebook.com/ChateaudesRubins



MATERIA PRIMA : DE LA MATIÈRE À L'OBJET

OBJECTIFS

- Découvrir les matières (minérales, végétales et animales), les transformer et les utiliser de manière parfois inattendue ;
- inviter les élèves à se questionner sur les matériaux de leur quotidien ;
- sensibiliser au lien entre les ressources et l'environnement par une réflexion pluridisciplinaire ;
- transformer une matière pour la valoriser et initier un processus créatif ;
- aborder les techniques artisanales de production.

SITE

Le château des Rubins abrite dans ses murs l'Observatoire des Alpes : une scénographie consacrée à l'histoire de la montagne. Elle est composée d'une cinquantaine de modules interactifs répartis en quatre étages et autant de thématiques : Géologie des montagnes et géants de glace ; Montagnes, refuge de la vie sauvage ; L'homme en montagne ; Le climat dans tous ses états.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
2h **Visite « Tout autour de nous : des trésors ! » :** visite des expositions autour de la vie dans les montagnes. Découverte des spécificités et matières qui composent ces milieux naturels. Médiation dynamique autour des richesses minérales présentes dans les sous-sols des massifs alpins.
- Séance 2**
2h **Atelier « Histoires de couleurs » :** appréhension des enjeux de l'acquisition des matières premières, notamment au Moyen Âge. Découverte de l'importance des matières minérales et végétales et fabrication des pigments et colorants. Réalisation de peintures et teintures naturelles.
- Séance 3**
2h **Atelier « Les arbres n'ont pas fini de faire couler de l'encre » :** la fabrication d'encres, expérimentation et créativité.
- Séance 4**
2h **Atelier « En matière de liens » :** les fibres végétales ; réalisation des cordages.
- Séance 5**
2h **Atelier « Au fil du poil » :** sur les traces d'une filière ; Expérimentation des différentes étapes de transformation de la laine.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.

pass
Culture



INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
Tous niveaux.



QUAND ?
Sur le temps scolaire, toute l'année.



OÙ ?
Sallanches.



TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
3h.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
10h (8h au collège,
2h sur site)



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Arts plastiques,
Histoire-Géographie, SVT.



INTERVENANTS
Robin BAUD-GRASSET
et Lauriane TARAVEL,
médiateurs.



MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 250 €
Ets B : 350 €
Ets C : 450 €
Ets D : 500 €
Billetterie : 5 € / élève

Financements
Département :
Interventions :
Ets A : 250 €
Ets B : 150 €
Ets C : 50 €
Ets D : - €
Formation : 150 €
Transport :
100% sur facture



CONTACT
Marie JEHANNO,
responsable accueil
Sallanches
T / 04 50 90 83 03
rubins@sallanches.fr
sallanchesmontblanc.com/
vivre-sallanches/chateau-
des-rubins-observatoire-
des-alpes
instagram.com/
chateaudesrubins



haute
savoie
le Département



PROJET CLÉ EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE

UNE IMMERSION AU TEMPS DU MOYEN ÂGE

OBJECTIFS

- Appréhender la vie monastique au Moyen Âge et aborder la notion de seigneurie, à partir d'une visite interactive ;
- mettre en pratique des notions théoriques à travers des ateliers pédagogiques et pluridisciplinaires (calligraphie, mesures et constructions, héraldique, etc.) ;
- expérimenter une nouvelle technologie (réalité virtuelle) au service de la découverte d'un site patrimonial ;
- élargir ses connaissances à travers la visite de l'exposition permanente renouvelée ;
- s'ouvrir au monde de l'art contemporain à travers des expositions temporaires.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 2h

Au choix :

1. Visite "expérientielle" dans laquelle les élèves sont acteurs grâce à des mises en situation dynamiques pour percevoir pleinement le rythme de vie des moines.

OU

2. Visite avec casque de réalité virtuelle permettant de voir les bâtiments avant leur destruction ; cette visite aborde la notion de Seigneurie au Moyen Âge.

La visite de l'exposition permanente entièrement renouvelée apporte des notions complémentaires sur le monde monastique ainsi que l'exposition temporaire.

Séance 2 2h

Un atelier pédagogique au choix parmi : le maître d'œuvre (mesures et constructions) ; le moine copiste (calligraphie médiévale) ; le héraut d'armes (armoiries et blasons) ; la chasse aux pierres (géologie et construction) ; les frères infirmier et jardinier (jardins et végétaux) ; Seigneur abbé (fonctionnement d'une seigneurie monastique au Moyen Âge).



COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Toute l'année.

OÙ ?
Saint-Jean-d'Aulps.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
2h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
4h sur site.

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français, Arts plastiques, Histoire-Géographie, Technologie, SVT.

INTERVENANTS
Sandra GALLAY et GAILLEPAND-TSCHIPPER, médiateurs.

MODALITÉS FINANCIÈRES Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 100 €
Ets B : 140 €
Ets C : 180 €
Ets D : 200 €

Financements Département :
Interventions :
Ets A : 100 €
Ets B : 60 €
Ets C : 20 €
Ets D : - €
Formation : 50 €
Transport :
100% sur facture

CONTACT
David PIGET, directeur
Saint-Jean-d'Aulps
T / 04 50 04 52 63
direction.musees@hautsablais.fr
abbayedaulps.fr



INFOS
À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Toute l'année.
-  **OÙ ?**
Cluses.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
2h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
3h sur site.
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Histoire-Géographie.
-  **INTERVENANTS**
Emilie HUGAIN et Mathilde BURGALETA, médiatrices.

-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 75 €
Ets B : 105 €
Ets C : 135 €
Ets D : 150 €
Financements Département :
Interventions :
Ets A : 75 €
Ets B : 45 €
Ets C : 15 €
Ets D : - €
Formation : 160 €
Transport :
100% sur facture

-  **CONTACT**
Emilie HUGAIN,
médiatrice
Cluses
T / 04 50 96 43 00
ehugain@2ccam.fr
musee.2ccam.fr
- 

PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE

DES MACHINES
ET DES HOMMES

OBJECTIF

- Aborder l'histoire industrielle, et notamment la 2^e révolution industrielle, par le prisme de l'histoire de la vallée de l'Arve.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
30min **Atelier sur site :** les origines de l'horlogerie en vallée d'Arve : à l'aide d'une maquette, expliquer pourquoi et comment l'activité horlogère s'est installée en vallée d'Arve.
- Séance 2**
1h30 **Explication de l'environnement de la 2^e révolution industrielle** (enseignement technique, énergie électrique) et illustration des impacts sur l'industrie locale (mécanisation, développement des usines, condition ouvrière).
- Séance 3**
1h **Jeu participatif « quel sera votre destin ? » :** inviter l'élève à se glisser dans la peau d'un acteur de l'industrie locale (patron ou ouvrier).

pass
Culture 

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautesavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



© Musée de l'horlogerie et du décolletage



JEU DE RÔLE SUR LES PAS DES GÉNÉRAUX D'EMPIRE

OBJECTIFS

- Construire des repères historiques : la Révolution et l'Empire (spécificité de la Savoie qui devient française durant cette période) ;
- découvrir l'Europe et sa géographie ;
- développer des compétences sociales grâce au jeu (communication, stratégie, organisation, ...).

EXPOSITION

« **Les Allobroges de Napoléon. Dessaix, Chastel, Dupas, héros de la Révolution et de l'Empire** ». Suivre trois généraux chablaisiens, qui ont fait le choix de la France, de la Révolution à la fin de l'Empire (1789-1815). Une collection exceptionnelle (costumes, armes, objets d'art) qui les plonge au cœur de l'Histoire et de leur histoire.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1
1h30 **Visite sur site de l'exposition « Les Allobroges de Napoléon. Dessaix, Chastel, Dupas, héros de la Révolution et de l'Empire ».**
Ateliers-jeux : « Qui est-ce ? » des militaires d'Empire, dominos, vidéos « une question / une minute » sur Napoléon, ...

Séance 2
2h **Atelier sur site :** grand jeu de plateau en équipe sur les traces des militaires de l'Empire ; obtenir des informations, communiquer, organiser leurs forces, galvaniser les troupes, veiller à l'approvisionnement.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautesavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.

pass
Culture



INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
Tous niveaux.

QUAND ?
Toute l'année.

OÙ ?
Thonon-les-Bains.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
1h30.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
3h30 sur site.

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Histoire-Géographie.

INTERVENANTS
Emilie CLERINO,
Géraldine MUZART,
médiatrices.

MODALITÉS FINANCIÈRES Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 87 €
Ets B : 122 €
Ets C : 157 €
Ets D : 175 €

Financements Département :
Interventions :
Ets A : 88 €
Ets B : 53 €
Ets C : 18 €
Ets D : - €
Formation : 75 €
Transport :
100% sur facture

CONTACT
Émilie CLERINO,
responsable du service
des publics des musées
Thonon-les-Bains
T / 04 50 70 69 49
e-clerino@ville-thonon.fr
ville-thonon.fr



PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE

CARTOGRAPHIE TA VILLE

OBJECTIFS

- Explorer la notion de patrimoine ;
- sensibiliser à l'analyse et à la lecture critique d'une image ;
- permettre aux élèves de regarder autrement leur environnement proche ;
- inviter les élèves à partager les regards qu'ils portent sur leur territoire à travers la cartographie sensible ;
- expérimenter des pratiques artistiques.

EXPOSITION

La Haute-Savoie pittoresque, Ernest & Auguste Pittier, éditeurs de cartes postales. Du 14 septembre au 21 décembre 2024.

Au tournant des 19^e et 20^e siècles, la maison Pittier figure parmi les ateliers d'édition de photographies et de cartes postales les plus importants à Annecy. Par leur considérable production, Auguste et Ernest Pittier, photographes de père en fils, contribuent à l'essor de la carte postale en Haute-Savoie. Cette exposition, réalisée en 2016 par les Archives départementales de la Haute-Savoie, est enrichie par les photographies et cartes postales issues des collections du musée de Rumilly.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1** **Visite sur site.** Découverte de l'histoire de la carte postale et le rôle des photographes dans la transmission et la fabrication de l'image d'un territoire. Exploration de manière sensorielle et sensible de l'environnement proche du musée afin de se sensibiliser à la cartographie sensible.
- Séance 2** **Atelier sur site.** Réalisation personnelle d'une carte postale sensible, rendant compte de l'expérience vécue par l'élève dans son espace de vie. Comment donner à voir et raconter la ville ? Valorisation de sa perception de son lieu de vie et expérimentation de l'importance du sensible dans la représentation d'un territoire.



COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.



© Notre Histoire, musée de Rumilly

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
Tous niveaux.
- QUAND ?**
Du 17/09/2024 au 21/02/2025.
- OÙ ?**
Rumilly.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
1h30.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
4h sur site.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Histoire-Géographie, Arts plastiques.
- INTERVENANTS**
Claire COCHAT et Marie-Magali BERNADET, médiatrices culturelles.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 200 €
Ets B : 280 €
Ets C : 360 €
Ets D : 400 €
Financements Département :
Interventions :
Ets A : 200 €
Ets B : 120 €
Ets C : 40 €
Ets D : - €
Formation : 75 €
Transport : 100% sur facture
- CONTACT**
Claire COCHAT, médiatrice culturelle Rumilly
T / 04 50 64 64 18
@ claire.cochat@mairie-rumilly74.fr
mairie-rumilly74.fr/musee



LE CHÂTEAU DE FAUCIGNY : HISTOIRE ET CONTES MÉDIÉVAUX

OBJECTIFS

- Découvrir les caractéristiques d'un château médiéval ;
- aborder quelques notions d'histoire du Moyen Âge ;
- découvrir la richesse de la littérature médiévale à travers contes et fabliaux.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1
2h | **Visite active et théâtralisée du château :** les élèves/chevaliers découvrent les spécificités architecturales du château et le monde médiéval.

Séance 2
2h | **Atelier sur site :** immersion dans le monde médiéval à travers des contes et fabliaux.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautesavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.

pass
Culture



INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
6^e, 5^e.

QUAND ?
Toute l'année.

OÙ ?
Viuz-en-Sallaz.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.

FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
3h.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
4h sur site.

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français,
Histoire-Géographie.

INTERVENANTS
Monique COCOLOMB,
médiatrice du patrimoine, Sophie
CRITIN, conteuse.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 120 €
Ets B : 168 €
Ets C : 216 €
Ets D : 240 €
Billetterie : 7 € / élève

Financements
Département :
Interventions :
Ets A : 120 €
Ets B : 72 €
Ets C : 24 €
Ets D : - €
Formation : 150 €
Transport :
100% sur facture

CONTACT
Monique COCOLOMB,
responsables sites,
médiation et formation
Viuz-en-Sallaz
T / 04 50 35 85 18
 paysalp@paysalp.fr
 paysalp.fr



VIVRE AVEC OU SANS LA RÉPUBLIQUE - LA HAUTE SAVOIE 1940-1947

OBJECTIFS

- Découvrir la vie des habitants de la Haute-Savoie pendant la Seconde Guerre mondiale ;
- sensibiliser les élèves aux valeurs de la République ;
- éveiller les élèves au patrimoine écrit ;
- préparer le Concours National de la Résistance et de la déportation (CNRD).

EXPOSITION

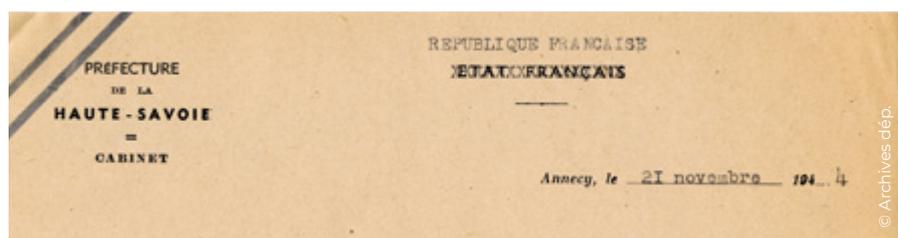
Découverte de comment les haut-savoyards ont vécu, entre 1940 et 1947, la mise en place de l'État français, la Résistance, la Libération, puis la refondation de la République.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | Visite de l'exposition aux Archives Départementales.
2h

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautesavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. le collègue dépose sur le portail SIEL demarches-colleges.hautesavoie.fr pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées du transport des collégiens et le bilan moral du projet.



INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
3^e.
- QUAND ?**
Toute l'année.
- OÙ ?**
Annecy.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
0,5h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
2h sur site.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Histoire-Géographie.
- INTERVENANTS**
Denis MARTIN, médiateur culturel.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Financements Département : Interventions : médiateurs du Département
Transport : 100% sur facture
- CONTACT**
Denis MARTIN, médiateur culturel en charge du service éducatif Annecy
T / 04 50 33 20 80
archedep@hautesavoie.fr
archives.hautesavoie.fr

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
3^e.
-  **QUAND ?**
Du 01/10/2024 au 31/05/2025.
-  **OÙ ?**
Annecy.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Histoire-Géographie, Français, Arts plastiques, Éducation musicale.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Financements Département :
Transport du spectacle théâtralisé : 100% sur facture
-  **CONTACT**
Sophie VAN HOUTEGHEM, coordonnatrice de projets Éducation Artistique et Culturelle Annecy
T / 04 50 33 23 61
sophie.vanhouteghem@hautsavoie.fr
- 

CNRD

HORS-QUOTA DU NOMBRE DE PROJETS DÉPOSÉS

 PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

OBJECTIFS

- Accompagner les enseignants et les élèves dans la préparation des épreuves du CNRD (apports historiques, méthodologiques) ;
- amener les collégiens à réfléchir sur la dimension civique des événements liés à la Seconde Guerre mondiale et leur permettre de traduire leurs idées et leur compréhension de la thématique de manière artistique.

Vecteur de transmission de la mémoire de la Seconde guerre mondiale pour les jeunes générations, le Concours national de la Résistance et de la déportation vise à encourager la réflexion autour de questions civiques et patriotiques, en s'appuyant sur les valeurs qui fondent notre République. Composante essentielle du parcours citoyen de l'élève, le concours s'inscrit dans une démarche d'éducation à la citoyenneté.

Attention, les inscriptions aux épreuves du concours sont gérées par la DSDEN.

DES ACTIONS DESTINÉES AUX ÉLÈVES PRÉPARANT LES ÉPREUVES

- **Conférence** autour de la thématique du concours proposant un éclairage historique et des apports méthodologiques.
- **Spectacle théâtral** en lien avec la thématique annuelle du concours programmé dans différentes salles de spectacle du Département, sur inscription préalable, temps d'échanges avec la compagnie, les associations de mémoire et les élèves à l'issue de la représentation.
- **Un temps de valorisation et de récompense** de l'investissement des élèves et des enseignants par une cérémonie de remise des prix avec présentation des travaux des élèves.



DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES MISES À DISPOSITION DES ENSEIGNANTS

- Formation sur le spectacle théâtral proposé par les services départementaux de l'Éducation nationale en amont des représentations ;
- Journée d'étude organisée par le Comité haut-savoyard des associations de mémoire de la Résistance et de la Déportation ;
- Dossier pédagogique présentant des ressources documentaires et collections départementales qui illustrent la thématique ;
- **Web documentaire « Histoires d'engagements : Partez à la rencontre des résistants en Haute-Savoie »** est un outil qui s'inscrit dans une période marquée par la disparition des anciens résistants et déportés. Nombre d'entre eux avaient l'habitude de témoigner sur leur engagement en intervenant dans les collèges haut-savoyards dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la déportation. Afin de garder vivante la mémoire de cette période et d'offrir une vision « incarnée » de ce qu'a été la Résistance, ce média est mis à disposition pour servir de support de cours aux enseignants. Accès gratuit sur histoires-engagements.hautesavoie.fr/v2

ET AUSSI, DES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES POUR IMAGINER UN PARCOURS MÉMOIRE COMPLET ET VARIÉ QUE VOUS TROUVEREZ DANS LES PAGES SUIVANTES :

- Sites de Glières/Morette
- Festival des Résistances
- Archives départementales
- Chemins de mémoire (Paysalp)

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte le Département pour se renseigner sur les actions mises en place autour du CNRD (inscriptions, dates, transport, contenus des actions, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet au Chef d'établissement qui inscrit le projet dans le dossier SIEL ;
3. le Département diffuse dans l'année scolaire au collège des informations sur les actions programmées ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens pour le spectacle ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

Astuce : L'enseignant, souhaitant organiser la visite d'un site de mémoire peut bénéficier d'une aide au transport. Il peut déposer un projet libre sensibilisation artistique (Destination Mémoire) dans le Dossier SIEL.



INFOS
À RETENIR

- POUR QUI ?**
3^e.
- QUAND ?**
Toute l'année.
- OÙ ?**
Viuz-en-Sallaz.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
4h sur site (2h sur site, 2h au collège).
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Histoire-Géographie.
- INTERVENANTS**
Lucinda PERRILLAT-BOITEUX, médiatrice, Souvenirs Français, association mémorielle.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Pass Culture à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 150 €
Ets B : 210 €
Ets C : 270 €
Ets D : 300 €
Déplacements artistes :
40 € / collège
- Financements Département :**
Interventions :
Ets A : 150 €
Ets B : 90 €
Ets C : 30 €
Ets D : - €
Formation : 150 €
Transport :
100% sur facture
- CONTACT**
Lucinda PERRILLAT-BOITEUX, médiatrice
Viuz-en-Sallaz
T / 04 50 36 89 18
accueil@paysalp.fr
paysalp.fr

MÉMOIRES EN CHEMINS

OBJECTIFS

- Aborder la seconde guerre mondiale à travers des lieux de mémoire ;
- découvrir l'histoire des événements concernant ces lieux de mémoire ;
- rencontrer à travers des récits et des témoignages les hommes et les femmes qui ont vécu ces événements ;
- sensibiliser les élèves à cette période et aux choix que chacun a dû faire ;
- apprendre que la guerre a eu un impact sur tout le territoire.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
2h
- Visite sur site. Transmission de l'histoire d'un lieu marqué par la Seconde Guerre mondiale, au choix :**
- Usine du Giffre, rafle de Résistants au sein de l'usine, commune de Marignier.
 - Drame de Pouilly, village incendié par les nazis, commune de Saint-Jeoire.
 - Bal tragique, ruines du château d'Habère-Lullin, incendié par les nazis, commune de Habère-Lullin.
 - Parachutage pour le maquis, Plaine-Joux, commune de Bogève et Onnion.
- Séance 2**
2h
- Atelier au collège :** intervention à deux voix entre un médiateur et un passeur de mémoire pour échanger sur la visite du site et élargir la problématique avec des témoignages oraux et documents d'archives. Création d'une carte mentale.

pass
Culture

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. en septembre, l'enseignant responsable du projet pré-réserve ce projet référencé sur ADAGE pour activer la part forfaitaire du Pass Culture et le cas échéant la billetterie, le déplacement des intervenants et le matériel artistique ;
5. le chef d'établissement valide la pré-réservation sur ADAGE ;
6. l'établiss. dépose sur le portail SIEL pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées (transport des collégiens, interventions) et le bilan moral du projet.

SITE DES GLIÈRES (PLATEAU DES GLIÈRES)

PROJET CLÉS EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE



PHOTOGRAPHER L'HISTOIRE

OBJECTIFS

- Découvrir des lieux de mémoire et sensibiliser les élèves aux événements du maquis des Glières pendant la Seconde Guerre mondiale ;
- découvrir et analyser des sources photographiques patrimoniales ;
- développer l'esprit critique face aux images ;
- s'initier à des techniques de prise de vue photographique ;
- développer le sens de l'observation et faire le lien entre des photographies et le terrain de prise de vue.

SITES

Les sites des Glières comprennent deux lieux :

Le plateau des Glières : de janvier à mars 1944, 465 résistants se regroupent sur ce site afin de réceptionner des parachutages d'armes alliés. Face à la répression des forces de Vichy et de la Wehrmacht, 129 maquisards et 20 habitants perdent la vie, tués au combat, fusillés ou déportés. Le Monument national à la Résistance d'Émile GILIOLI se dresse au centre du plateau et rappelle l'engagement des combattants des Glières.

Morette : 1 - Nécropole nationale des Glières où sont inhumés une partie des maquisards des Glières morts au combat ; 2 - musée départemental de la Résistance haut-savoiarde ; 3 - mémorial départemental de la déportation.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1
3h **Visite du musée départemental de la Résistance haut-savoiarde de Morette.**

Découverte de l'histoire du maquis des Glières et des photographies de Raymond Perrillat, base du projet "Photographier l'Histoire". la projection du film documentaire "Vivre Libre ou Mourir".

Séance à prévoir entre le 5 et le 15 novembre 2024.

Séance 2
4h **Atelier au collège :** Découvrir le métier de journaliste, apprendre à "lire" une photographie ; développer leur esprit critique face aux images. Atelier "Refaire le tableau" : définition des objectifs de la prise de vue, d'un angle de récit. Prendre une photo, ça s'apprend !

Séance à prévoir entre le 27 et le 31 janvier 2025.

Séance 3
5h **Site des Glières :** Avec un accompagnateur en moyenne montagne, retrouver les lieux de prises de vues des photographies de Raymond Perrillat. Comment se rendre sur place ? Quel angle de vue choisir ? Autant de questions qui permettent d'agir tel un professionnel.

Séance à prévoir entre le 4 et le 14 février 2025.

Séance 4
4h **Atelier au collège :** Montage d'un photo-reportage.

Séance à prévoir entre le 17 et le 21 février 2025.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. le collège dépose sur le portail SIEL demarches-colleges.hautsavoie.fr pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées du transport des collégiens et le bilan moral du projet.

pass
Culture INFOS
À RETENIR

POUR QUI ?
3^e.

QUAND ?
Du 04/11/2024 au
31/03/2025.

OÙ ?
Thorens-Glières.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Arrondissements de
Annecy et Bonneville/
Cluses.

**FORMATION
ENSEIGNANTS
OBLIGATOIRE**
2h.

**DURÉE DU PROJET AVEC
LES ÉLÈVES**
16h (8h sur site,
8h au collège).

**ENSEIGNEMENTS
CONCERNÉS**
Français,
Histoire-Géographie,
Arts plastiques.

INTERVENANTS
Médiateurs des sites des
Glières, photojournaliste
de Wreport,
accompagnateur en
moyenne montagne.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Pass Culture
à mobiliser :
Interventions :
Ets A : 405 €
Ets B : 567 €
Ets C : 729 €
Ets D : 810 €
Déplacements artistes

Financements
Département :
Interventions :
Ets A : 405 €
Ets B : 243 €
Ets C : 81 €
Ets D : - €
Formation : 100 €
Transport :
100% sur facture

CONTACT
Sarah DUBUS,
médiatrice des sites des
Glières
 reservationsitesdesglieres@
hautsavoie.fr
 experience.hautsavoie.fr

haute
savoie
le Département



PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE

DÉCOUVRIR LE MAQUIS DES GLIÈRES

OBJECTIFS

- Découvrir un lieu d'histoire et de mémoire de la Seconde Guerre mondiale ;
- comprendre les événements du maquis des Glières pendant l'hiver 1944 ;
- comprendre les raisons qui ont poussé des personnes à s'engager dans la Résistance ;
- découvrir une œuvre mémorielle d'art contemporain.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1
2h

Visite du circuit de découverte historique du maquis des Glières : les objectifs et le rôle de ce maquis, son organisation et la vie quotidienne des maquisards durant l'hiver 1944. Après avoir parcouru une partie de la zone de parachutage d'armes, la visite s'achève au Monument national à la Résistance, avec un focus autour de la symbolique et l'architecture de cette œuvre d'art contemporain conçue par Émile GILIOLI.

Possibilité de coupler cette proposition avec la visite du Musée départemental de la Résistance haut-savoyard - Site de Morette (Entrée en Résistance) (1h de bus entre les 2 sites). Voir pages suivantes.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautsavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. le collège dépose sur le portail SIEL demarches-colleges.hautsavoie.fr pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées du transport des collégiens et le bilan moral du projet.

INFOS À RETENIR

POUR QUI ?
3^e.

QUAND ?
Du 07/01/2025 au 04/07/2025.

OÙ ?
Thorens-Glières.

TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.

DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
2h sur site.

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Français,
Histoire-Géographie,
Arts plastiques.

INTERVENANTS
Médiateurs culturels des sites des Glières.

MODALITÉS FINANCIÈRES
Financements Département :
Interventions : médiateurs du Département
Transport : 100% sur facture

CONTACT
Equipe des médiateurs des sites des Glières
Annecy
T / 04 50 33 21 31
reservationsitesdesglieres@hautsavoie.fr

SITE DES GLIÈRES (PLATEAU DES GLIÈRES)



©Dep74



©Dep74



PROJET CLÉS EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE

ENTRÉE EN RÉSISTANCE

OBJECTIFS

- Découvrir un lieu d'histoire et de mémoire de la Seconde Guerre mondiale ;
- comprendre les événements du maquis des Glières pendant l'hiver 1944 ;
- comprendre les diverses raisons qui ont poussé des personnes à s'engager dans la Résistance ;
- aborder la diversité de la Résistance et de ses membres.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
1h | **Atelier « Entrée en Résistance »** : présentation de l'histoire du site de Morette et de ses différents espaces (Musée Départemental de la Résistance, Nécropole nationale des Glières et Mémorial départemental de la Déportation), suivie d'une enquête par les élèves sur les traces de résistant(e)s.
- Séance 2**
1h | **Projection du film-documentaire « Vivre libre ou mourir »**, retraçant les événements des Glières et la libération de la Haute-Savoie à partir de documents d'archives et d'images reconstituées.

Possibilité de coupler cette proposition avec la visite du plateau des Glières (Mémoire du maquis) sur une journée (1h de bus entre les 2 sites). Voir pages précédentes.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;**
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui l'inscrit sur le portail SIEL : demarches-colleges.hautesavoie.fr ;
3. l'enseignant est contacté par la structure pour la mise en œuvre du projet ;
4. le collège dépose sur le portail SIEL demarches-colleges.hautesavoie.fr pour remboursement avant le 31/10/25 le cas échéant les factures acquittées du transport des collégiens et le bilan moral du projet.

INFOS À RETENIR

- POUR QUI ?**
3^e.
- QUAND ?**
Du 01/04/2025 au 15/11/2025.
- OÙ ?**
La Balme-de-Thuy.
- TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
- DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
2h sur site.
- ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Français,
Histoire-Géographie.
- INTERVENANTS**
Médiateurs culturels des sites des Glières.
- MODALITÉS FINANCIÈRES**
Financements Département :
Interventions : médiateurs du Département
Transport : 100% sur facture
- CONTACT**
Equipe des médiateurs des sites des Glières, Annecy
T / 04 50 33 21 31
reservationsitesdesglieres@hautesavoie.fr

SITE DES GLIÈRES (MORETTE)



©Dep74



©Dep74 - G. Piel

RESSOURCES : STRUCTURES CULTURELLES DU DÉPARTEMENT

Ces structures peuvent être d'excellents partenaires pour vous aider à monter un projet libre de sensibilisation ou de pratique artistique, que vous pourrez inscrire dans le dossier SIEL.

ART CONTEMPORAIN				
ANNECY	ALTITUDES ART CONTEMPORAIN	Emma LEGRAND	reseau.altitudes@gmail.com	
	ART BY FRIENDS	Camille RENAUDIN	camille@artbyfriends.com	
	L'ARTEPPES - ESPACE D'ART CONTEMPORAIN	Amandine TOCHON	rsac@lemikado.org	04 50 57 56 55
	ARTOCENE	Laurène MARECHAL	marechal.laurene@gmail.com	
	ARTOTHÈQUE - BIBLIOTHÈQUE BONLIEU	Marie PONTOIRE	mpontoire@agglo-annecy.fr	04 50 33 87 00
	IMAGESPASSAGES	Lilas ORGEBIN	images-passages@orange.fr	09 67 38 99 73
	MUSÉE-CHÂTEAU	Lucie CABANES	lcabanes@agglo-annecy.fr	04 50 33 87 30
	ESAAA		projets@esaaa.fr	06 70 32 39 24
ANNECY-LE-VIEUX	ABBAYE - ESPACE D'ART CONTEMPORAIN	Corinne DIDIER	corine.didierl@ville-annecy.fr	04 50 33 45 13
ANNEMASSE	GLITCH	Jean-Philippe BLANC	associationglitch@gmail.com	
	VILLA DU PARC	Michel DELAJOUD	mediation@villaduparc.org	04 50 38 84 61
	A-MUSÉE MJC CENTRE	Léa PETRACCI	mediation.culture@mjc-annemasse.fr	04 50 92 10 20
CLUSES	PUNCTUM REMOTUM	Sébastien LACROIX	sebastien.l@punctumremotum.org	06 81 18 99 82
COPONNEX	PÔLE LAND ART DÉPARTEMENTAL	Noémie RUFFIER	n.ruffier@aaapei-epanou.org	04 50 44 12 82
CRAN-GEVRIER	LE POINT COMMUN	Corinne BENOIT	corinne@lepointcommun.eu	06 25 93 77 00
FILLIÈRE	PHIL'ARTS	Claire FAVRAT	philarts@commune-filliere.fr	07 60 57 81 94
FLAINE	CENTRE CULTUREL DE FLAINE	Gilbert COQUARD	centre.culturel@flaine.com	04 50 90 41 73
LA ROCHE-SUR-FORON	ANGLE-ESPACE D'ART CONTEMPORAIN	Marion DUPRESSY	langle@mjc-cs-larochesurforon.fr	06 28 21 89 14
PLATEAU D'ASSY	LA CRÈMERIE	Sébastien LACROIX	contact@cremerie.art	07 69 85 09 07
SAINT-GERVAIS-LES-BAINS	ARCHIPEL ART CONTEMPORAIN	Olivia CARRET	mediationculturelle@saintgervais.com	04 50 47 79 80
THONON-LES-BAINS	LA CHAPELLE DE LA VISITATION	Anne-Laure BLANC	al-blanc@ville-thonon.fr	04 50 70 69 49
YVOIRE	ESPACE ENCHANTÉ	Mélody RAULIN	melody@espace-e.org	

CINÉMA, ÉDUCATION A L'IMAGE & SCIENCES

ANNECY	ATELIER CANOPÉ 74	Mélanie BOURSE	melanie.bourse@reseau-canope.fr	04 50 23 79 36
	LE MIKADO	Xavier DEPRAZ	cinema@mjcnoyel.fr	04 50 23 86 96
	LA TURBINE SCIENCES	Guillaume STAHL	guillaume.stahl@annecy.fr	04 50 08 17 02
	DÉCOD'ART	Marie-Laure SIFFOINTE	ml.siffointe@laposte.net	06 66 16 48 73
	CITIA	Géraldine BACHÉ	geraldinebache@citia.org	04 50 10 09 00
	ÉCRAN MOBILE / CDPC	François BONIFACJ	f.bonifacj@fol74.org	04 50 52 30 25
	PATHÉ ANNECY	Cyrille COMBIER	c.combier@cinemaspathegaumont.com	04 50 52 58 34
ANNEMASSE	CINÉ ACTUEL - MJC CENTRE	Pascal LIGUORO	cine.actuel@gmail.com	04 50 92 42 69
CHAMONIX-MT-BLANC	IMAGE TEMPS	Clémence MOREAU	imagetemps@gmail.com	06 15 53 45 91
CLUSES	CINÉTOILES	Bérangère SECO-CORDERO	info@cinetoiles.org	04 50 98 61 34
CRAN-GEVRIER	LA TURBINE CINÉMA	François BONIFACJ	f.bonifacj@fol74.org	04 50 52 30 25
DOUVAINE	CINEMA L'ESPACE	Philippe PICCOT	cinechablais@orange.fr	04 50 94 11 79
LA ROCHE-SUR-FORON	CINÉMA LE PARC MJC	Irène FORTERRE	mjccine@orange.fr	04 50 03 21 31
MEYTHET	LE RABELAIS	François BONIFACJ	lerabelais@fol74.org	04 50 52 30 03
RUMILLY	LES LUMIÈRES DE LA VILLE	Stéphane DEBENEST	cine.rumilly@gmail.com	07 67 64 72 37
SALLANCHES	CINÉ MONT-BLANC	Cathy SABATIN	cathy.sabatin@cinemontblanc.fr	04 50 18 39 11
SAINT-JULIEN-EN-GNEVOIS	CINÉMA LE ROUGE & LE NOIR	Stéphane LANFRANC	cine-rouge-et-noir@orange.fr	04 50 75 76 71
SEYNOD	L'AUDITORIUM	Cécile NHOYBOUAKONG	cinema@auditoriumseynod.com	04 50 52 24 94
SILLINGY	CINÉBUS	Xavier TRAMBOUZE	cinebus@wanadoo.fr	04 50 68 88 41
THONON-LES-BAINS	CINÉ LÉMAN ET LE FRANCE	Nicolas BRANCOURT	direction@cinleman.fr	04 50 70 70 60
THÔNES	LABEL VIE D'ANGE	Florent LABRE	florent@labelviedange.com	
THORENS-GLIÈRES	CINÉMA LE PARNAL	Laurence GARNIER	info@leparnal.net	06 13 58 54 83
VEYRIER-DU-LAC	CINÉMATHÈQUE DES PAYS DE SAVOIE ET DE L'AIN		contact@letelepherique.org	04 50 23 51 09
VILLARD-SUR-BOËGE	CINÉMA LA TRACE	Thierry GEORGEL	cinema-latrace@wanadoo.fr	04 50 39 08 64

PATRIMOINE, ARCHITECTURE & MÉMOIRE

ABONDANCE	ABBAYE D'ABONDANCE	Nathalie DESUZINGE	culture.abondance@orange.fr	04 50 81 60 54
ANNECY	ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE-SAVOIE	Denis MARTIN	archedep@hautesavoie.fr	04 50 33 20 80
	MUSÉE-CHÂTEAU - C.I.A.P.	Cécile DENGREVILLE	cdengreville@annecy.fr	04 50 33 87 34

ANNECY	CAUE	Léa MABILLE	culture@caue74.fr	04 50 88 21 12
	MAISON DE L'ARCHITECTURE DE HAUTE-SAVOIE	Gaëlle SIMONETTO	contact@maison-architecture-74.org	04 50 46 76 70
	ÉCOMUSÉE DU LAC D'ANNECY	Céline KEZEL	ecomusee-lacannecy@orange.fr	04 50 52 41 05
	SERVICES DES COLLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET CENTRE DE RESSOURCES MÉMOIRE	Valerie GROSSET-JANIN	valerie.grosset-janin@hautesavoie.fr	04 50 33 23 63
CLERMONT-EN-GNEVOIS	CHÂTEAU DE CLERMONT	Laurence CLOUET	laurence.clouet@hautesavoie.fr	04 50 33 23 59
CLUSES	MUSÉE DE L'HORLOGERIE ET DU DÉCOLLETAGE	Emile HUGAIN	vbert@2ccam.fr	04 50 96 43 00
ÉVIAN	PALAIS LUMIÈRE	Marie ROUDIER		04 50 83 15 90
FAVERGES	MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE VIUZ-FAVERGES	Patrick RENDU	musee-de-viuz@wanadoo.fr	04 50 32 45 99
LA BALME-DE-THUY	SITE DE MORETTE (MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION)	Laurence CLOUET	laurence.clouet@hautesavoie.fr	04 50 33 49 50
THORENS-GLIÈRES	SITE DU PLATEAU DES GLIÈRES	Laurence CLOUET	laurence.clouet@hautesavoie.fr	04 50 33 21 31
PRESILLY	LA MAISON DU SALÈVE	Frédéric DUMOULIE	frederic.dumoulie@maisondualeve.com	04 50 95 92 16
RUMILLY	MUSÉE NOTRE HISTOIRE	Claire COCHAT	claire.cochat@musee-rumilly74.fr	04 50 64 64 18
SALLANCHES	CHÂTEAU DES RUBINS	Marie JEHANNO	rubins@sallanches.fr	04 50 90 83 03
SAINT-NICOLAS DE VÉROCE	MUSÉE D'ART SACRÉ, MAISON FORTE DE HAUTETOIR	Olivia CARRET	mediationculturelle@saintgervais.com	04 50 47 79 80
SCIEZ-SUR-LEMAN	MUSÉE DE PRÉHISTOIRE ET GÉOLOGIE JEAN HALLEMANS	France CASTEL	museeprehistoire.sciez@yahoo.fr	04 50 72 60 53
ST-JEAN-D'AULPS	DOMAINE DE DÉCOUVERTE DE LA VALLÉE D'AULPS	David PIGET	direction@abbayedaulps.fr	04 50 04 52 63
TANINGES	CHARTREUSE DE MELAN	Laurence CLOUET	laurence.clouet@hautesavoie.fr	04 50 33 23 57
THONON-LES-BAINS	ÉCOMUSÉE DE LA PÊCHE ET DU LAC	Emilie CLERINO	e-clerino@ville-thonon.fr	04 50 70 69 49
	MUSÉE DU CHABLAIS	Emilie CLERINO	e-clerino@ville-thonon.fr	04 50 70 69 49
	CHÂTEAU DE RIPAILLE	Aurore BRAILLY CHANE-HIME	fondation.ripaille@wanadoo.fr	04 50 26 64 44
VIUZ-EN-SALLAZ	ÉCOMUSÉE PAYSALP - MUSÉE PAYSAN	Monique COCOLOMB	paysalp@paysalp.fr	04 50 35 85 18

SPECTACLE VIVANT & LITTÉRATURE

ALBY-SUR-CHERAN	PÔLE, ESPACE CULTUREL ET SPORTIF DU PAYS D'ALBY	Rémi CARRERE		04 50 68 34 08
ANNECY	SAVOIE BIBLIO	Sarah-behia KANGHA	actionculturelle@savoie-biblio.fr	04 50 33 21 92
	LE BRISE GLACE	Amélie DUBOSC	mediation@le-brise-glace.com	04 50 33 65 12
	ÉCOLE DE CIRQUE DU PARMELAN	Florence METZGER	culture@cscparmelan.fr	04 50 66 03 47
	BONLIEU SCÈNE NATIONALE	Violaine SEGUY		04 50 33 44 00
ANNEMASSE	CHÂTEAU ROUGE	Camille VULLO		04 50 43 24 27
BONNEVILLE	OFFICE CULTURE & ANIMATION	Gwenola LE PEUTREC	info@ocabonneville.fr	04 50 97 01 92
BOURGET-DU-LAC	ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE	Marion BONNERY	eac@orchestrepayssavoie.com	04 79 33 84 79
CLUSES	THÉÂTRE DES ALLOBROGES	Émilie BOURGAULT	infoallobroges@cluses.fr	04 50 98 97 45
	L'ATELIER	Lauriane LAMBERT	Latelier@cluses.fr	04 50 98 97 60
CRAN GEVRIER	THÉÂTRE DES COLLINES (RENOIR) - CRAN GEVRIER	Léa BASSO BONDINI	lea.bassobondini@annecy.fr	04 50 24 49 10
FAVERGES	LA SOIERIE - FAVERGES	Philippe BURGUET	lasoierie@free.fr	04 50 44 53 45
	FABRIC'ARTS		coordination@fabricarts.fr	
LUCINGES	MANOIR DES LIVRES	Delphine DUPENLOUP	delphine.dupenloup@annemasse-agglo.fr	
LYON	DOSE LE SON	Samuel FERREIRA	doseleson@grandbureau.fr	04 72 00 95 21
RUMILLY	LE QUAI DES ARTS	Jeanne PRECIAS		04 50 64 69 50
SALLANCHES	SALLE LÉON CURRAL CULTUR[R]AL	Cécile LEGRAND	cecile.legrand@sallanches.fr	04 50 91 08 70
SEYNOD	L'AUDITORIUM	Alexandra OSEI	a.osei@auditoriumseynod.com	04 50 52 21 31
ST-JULIEN-EN-GNEVOIS	SERVICE CULTUREL SAINT-JULIEN-EN-GNEVOIS	Amély DUBINY	amely.dubini@st-julien-en-genevois.fr	04 50 35 08 48
THONON-LES-BAINS	MAISON DES ARTS ET DU LÉMAN	Sophie VERCELLOTTI	sophie@mal-thonon.org	04 50 71 94 93
ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION				
ANNEMASSE	RADIO MAGNY	Laurent FIGAROLI	laurentfigaroli@radiomagny.com	
CHAMONIX	GLOBULE RADIO	Jessica COMPOIS	jcompois@me.com	
ÉPAGNY	TV8 MONT-BLANC	Pierre BOUCAUD	pboucaud13@gmail.com	
TYEZ	MONT BLANC MÉDIAS	Caroline CHICARD-KUBLER	c.chicard-kubler@montblancmedias.com	

VOS CORRESPONDANTS ACADÉMIQUES

DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DSDEN 74)

Séverine LANZ, Chargée de mission Art et Culture

T / 04 50 88 47 83 / 06 80 22 32 33

severine.lanz@ac-grenoble.fr

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX ARTS ET À LA CULTURE (DAAC), ACADÉMIE DE GRENOBLE

• Spectacle vivant, Littérature

Marjorie TARDIF, Professeur relais Théâtre

marjorie.tardif1@ac-grenoble.fr

Thibault COPIN, Professeur relais Théâtre

thibault.copin@ac-grenoble.fr

Isabelle ROCHOUX, Professeur relais Danse

isabelle.rochoux@ac-grenoble.fr

Sébastien CHATELAIN, Professeur relais Musique

sebastien.chatelain@ac-grenoble.fr

Sandrine TRINCAT, Professeur relais Musique

sandrine.trincat@ac-grenoble.fr

• Art contemporain, Éducation à l'image

Sandra BARREZ, Professeur relais Musée Hors-les-murs Annecy

sandra.barrez@ac-grenoble.fr

Flavien LOUIS, Professeur relais art contemporain

flavien.louis@ac-grenoble.fr

Aurélia BACHELET-CATON, Professeur relais CITIA

aurelia.bachelet-caton@ac-grenoble.fr

Séverine VERCELLI, Professeur relais EMI

severine.vercelli@ac-grenoble.fr

• Culture scientifique

Fabrice MAURIN, Professeur relais CCSTI La Turbine Sciences Annecy

fabrice.maurin1@ac-grenoble.fr

• Patrimoine, Architecture

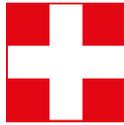
Frédéric JANIN, Professeur relais Archives Départementales Annecy

frederic.janin@ac-grenoble.fr

Sandrine MIRANDA, Professeur relais CAUE Annecy

sandrine.miranda@ac-grenoble.fr



haute 
savoie
le Département

VOS CONTACTS AU DÉPARTEMENT

SPORT ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Direction éducation, jeunesse

Isabelle CHOUDIN

isabelle.choudin@hautesavoie.fr

T / 04 50 33 51 02

NATURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Direction animation territoriale et développement durable

Laurence LOUIS et Claire ROSET

laurence.louis@hautesavoie.fr

T / 04 50 33 49 87

claire.roset@hautesavoie.fr

T / 04 50 33 19 39

SANTÉ PRÉVENTION CITOYENNETÉ

Direction enfance famille

Pauline CALLIARI

pauline.calliari@hautesavoie.fr

T / 04 50 33 22 76

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Direction culture et patrimoine

Murielle LAVOREL

murielle.lavorel@hautesavoie.fr

T / 04 50 33 23 62